



INFORMATEUR JUDICIAIRE

PROSPECTIVE

L'industrie de demain
selon Louis Gallois

SUCCESS STORY

Ces leaders vendéens
méconnus qui cartonnent

Xavier
JAFFRAY
fondateur de Leco2

“NOTRE
MODÈLE EST BASÉ
SUR **L'AGILITÉ**”

AA

AUDACITY AWARDS 2022

Bravo aux nouveaux lauréats !

Découvrez leurs portraits et leurs projets
sur audacity-awards.fr

OURS

DIRECTION

Directeur de la publication
Guillaume LALAU
Directrice
Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION

redaction@informateurjudiciaire.fr
Rédactrice en chef
Nelly LAMBERT
Journalistes
Alexandrine DOUET
Marie LAUDOUAR
Nicolas LE PORT
Secrétaire de rédaction
Gildas PASQUET
Ont participé à ce numéro
Sophie COMTE, Florence FALVY,
Karine LIMOUZIN

CRÉATION ARTISTIQUE

Directeur artistique **David PEYS**
Maquettiste **Camille JUREK**
Photographe (couverture)
Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
Responsable du service
annonces légales
Isabelle OLIVIER
Assistante de direction
Rozanne GENDRON
Assistante administrative
LesLine KOUIY
Responsable du développement
commercial
Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT

abonnement@informateurjudiciaire.fr
Rozanne GENDRON

PUBLICITÉ

Laëtitia BLANCHARD
02 40 47 00 28

IJ Informateur Judiciaire

N° 7123
SAS au capital de 155 000 €
Siège Social : 15 Bd Guist'Haù
- CS 14226 - 44042 NANTES
CEDEX 1

02 40 47 00 28

contact@informateurjudiciaire.fr
N° CPPAP : 0925 179873-
ISSN0755768X- RCS Nantes 348
327 891
CCP Nantes 11 53 M

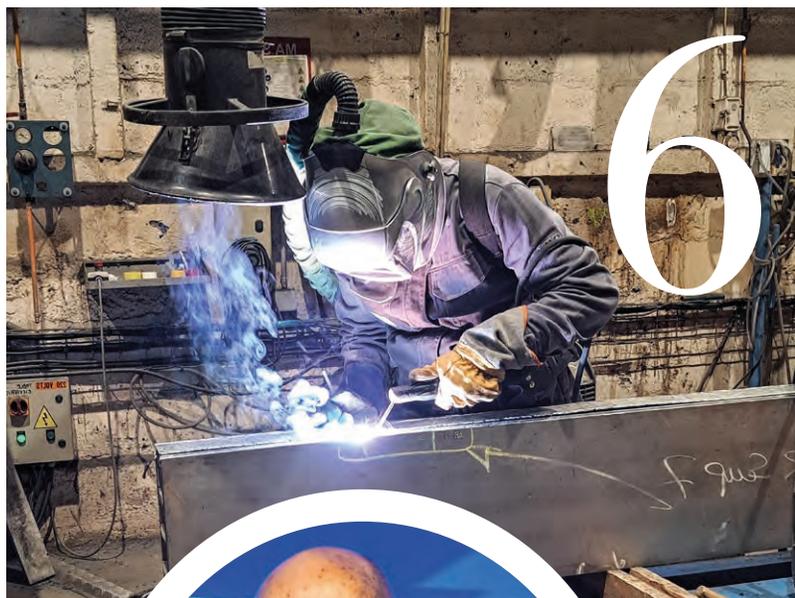
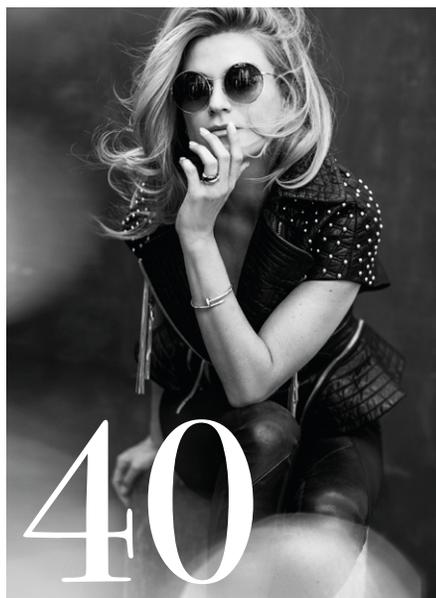
Impression

Rotimpres : Pla de l'Estany
17181 Aiguaviva (Girona) Espagne
Dépôt légal à parution -
Hebdomadaire - Parution le Vendredi

Prix de vente : 1,80 €

Abonnement 1 an :

55 € (TVA incluse) couplage journal +
site Internet
Membre du Réseau Hebdo Éco



04 L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

L'industrie de demain selon Louis Gallois

Actualités

Industrie : l'emploi toujours sous tension

Ces leaders vendéens méconnus
qui cartonnent

Audacity Awards : l'innovation
sous toutes ses formes

Ambition Cadr'Vendée casse
les codes du recrutement

La Roche-sur-Yon et son agglomération
misent sur la sobriété énergétique
Industrie 4.0 : une plateforme XXL
pour former les talents

Marchés publics : l'appel du pied
aux entreprises du littoral

Vie des entreprises Loire-Atlantique & Vendée

Havea, Hôtel Akena, Lonaeh, Prolaser,
Shopopop, Tembo Tool, ThermiUp, Théya,
Trophées de l'insertion



24 L'ENTRETIEN

Xavier Jaffray, fondateur de Leco2 :
« Notre modèle est basé sur l'agilité »

30 LE CERCLE DES EXPERTS

Une « très légère » croissance
pour la fin de l'année

Des aides à l'installation de bornes
de recharge

Le harcèlement au travail gagne du terrain

La monétisation des jours de repos

38 CÉNOLOGIE

C'est fête, on bulle !

40 ENVIES, TABLES & CULTURE

Melody Gardot, Championnat nantais
d'improcatch...

42 VENTES AUX ENCHÈRES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES



L'INDUSTRIE DE DEMAIN

SELON **LOUIS GALLOIS**

Ancien patron d'EADS et de la SNCF, commissaire général à l'investissement de 2012 à 2014 et ancien président du conseil de surveillance de PSA, **Louis Gallois** a profité d'une carte blanche, à l'occasion des dix ans de l'IRT Jules Verne de Nantes, pour livrer sa vision de l'industrie française du futur.

Par Nicolas **LE PORT**

Louis Gallois en est convaincu, la transition écologique de l'industrie française ne pourra se faire qu'en s'appuyant sur un programme nucléaire d'ampleur.



Nous venons de connaître une période de désindustrialisation, particulièrement traumatisante pour le pays, a attaqué Louis Gallois lors de son intervention devant près de 300 personnes, le 17 novembre dernier, à l'occasion des dix ans de l'IRT Jules Verne. Ça s'est traduit en termes de pertes d'emploi, de déficit de la balance commerciale et de fracture territoriale... À tel point que le pays ne s'en est pas encore remis.»

La réindustrialisation semble néanmoins sur les rails selon lui. «Aujourd'hui, on peut dire que le processus est engagé, s'est félicité l'ancien commissaire général à l'investissement. La part de l'industrie dans le produit intérieur brut ne décroît plus, on voit même quelques bourgeons apparaître. J'espère qu'ils annoncent le printemps.» Autre élément rassurant : «Il y a plus d'usines qui se créent que d'usines qui disparaissent. On constate que l'emploi industriel remonte un peu, ce qui veut dire que les efforts qui sont entrepris ne sont pas inutiles. Il va falloir poursuivre.»

Après cette introduction de contexte, l'ancien patron d'EADS a livré sa vision de l'industrie que devra bâtir demain le pays pour rester compétitif. «On parle de "relocalisation". Je n'aime pas ce mot car c'est celui du retour à l'industrie telle qu'on la connaissait il y a 20 ou 30 ans. Je pense qu'il faut bien sûr cette relocalisation. D'autant qu'elle peut se produire dans des secteurs traditionnels. J'ai visité début novembre le salon du "Made in France" à Paris. Effectivement, on voit qu'il y a du textile qui revient en France. On s'en réjouit, mais je crois qu'il ne faut pas qu'on en reste là. Il faut viser l'industrie qui va structurer le monde de demain. Et une industrie qui soit adaptée aux caractéristiques de notre pays.»

TECHNOLOGIQUE ET NUMÉRISÉE

Cette industrie de demain aura, toujours selon Louis Gallois, quatre caractéristiques : «Elle sera technologique, car nous sommes et resterons un pays de coûts élevés, comme d'ailleurs une grande partie de l'Europe. Nous devons donc viser une montée en gamme, qui fera appel à de la technologie.»

Seconde caractéristique : elle sera numérisée. «Il ne s'agit pas d'une banalité car nos PME ne le sont pas assez : nous sommes le pays d'Europe qui utilise le moins la 5G dans l'industrie, a poursuivi l'ancien président du conseil de surveillance de PSA. Il y a encore de la formation à effectuer, notamment auprès des dirigeants qui craignent d'utiliser cette technologie. Il y a aussi la question des salariés qui voient arriver la numérisation avec crainte. Il faut que nous surmontions les obstacles, dans le dialogue, car la numérisation est inéluctable. Elle va apporter les gains de productivité dont nous avons absolument besoin.»

Troisième particularité : l'industrie de demain sera écoresponsable. «Les process industriels devront devenir économes et passer des énergies fossiles aux décarbonées, détaille Louis Gallois. C'est une révolution comme l'industrie n'en a pas connu depuis le XIX^e siècle. Cela va coûter cher, avec des investissements pas toujours rentables à prévoir. Cette situa-

tion place nos industries face à un défi considérable. Pour le surmonter, il va falloir que toute l'Europe se prenne en main car on ne pourra le faire seuls à l'échelle du pays. Cela placera notre industrie dans une situation de compétitivité profondément défavorable. Avec cette industrie écoresponsable, de nouveaux produits vont heureusement apparaître. Ils seront autant d'opportunités pour nos entreprises.»

« LE NUCLÉAIRE, SOLUTION INCONTOURNABLE »

Dernière particularité : l'industrie de demain sera électrique. «Les énergies renouvelables, qui sont intermittentes, ne peuvent pas faire face aux pics de consommation. En remplaçant les énergies fossiles, l'électricité va ainsi passer dans le mix énergétique français de 25 % aujourd'hui, à 55 % d'ici 2050. Cela signifie que l'on va quasiment doubler notre consommation électrique, même si nous nous engageons dans des plans d'économie d'énergie. Je suis convaincu que

le bouclage de la réindustrialisation va se faire sur l'électricité et sur sa disponibilité, d'où la nécessité d'avoir un programme nucléaire d'ampleur. Le nucléaire va donc s'imposer comme la solution incontournable car il est pilotable et compétitif en termes de prix. De plus, la totalité de la filière est présente en France, ce qui nous permet d'être pratiquement souverains en la matière.»

Pour s'adapter à ces quatre caractéristiques, «l'industrie française n'aura donc pas d'autre choix que d'évoluer, a résumé Louis Gallois. D'abord en poursuivant la politique de l'offre

(baisse des impôts de production et soutien à l'industrie), qui est menée depuis une dizaine d'années et donne ses premiers résultats. Il va également falloir continuer à soutenir l'innovation, notamment en renforçant les budgets de la recherche (NDLR : actuellement 2,2 % du PIB en France).

L'ancien capitaine d'industrie veut également «redorer l'image des lycées professionnels qui restent considérés comme des voies de garage par une majorité d'élèves. Ils doivent devenir des voies aussi nobles que les filières générales pour rendre l'industrie plus attirante pour les jeunes. Il y a actuellement un courant de pensée qui considère que l'industrie détériore l'environnement, artificialise les sols, gaspille de la ressource... Je pense au contraire qu'il faut que nous soyons capables de montrer que l'industrie est la solution au problème écologique et énergétique et non une des causes.»

Dernier enjeu identifié : les mathématiques. «Il y a une baisse du niveau global en France depuis plusieurs années. Il faut inverser la tendance, car sans mathématiques, il n'y a plus d'ingénieur ni de chercheur.»

«Nous avons vingt ans pour reconstruire notre appareil industriel, a conclu Louis Gallois. Les autres ne nous attendent pas et continuent de courir. Aujourd'hui, la moitié du carbone consommé par les Français vient déjà des importations. Ce sera les trois quarts demain si on n'a plus d'industrie en France. C'est un enjeu national, qui devrait être la priorité dans le pays. Une fois que le pays sera engagé dans cette voie, l'avenir nous appartiendra.»

« LA PART DE L'INDUSTRIE DANS LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT NE DÉCROÎT PLUS, ON VOIT MÊME QUELQUES BOURGEONS APPARAÎTRE. »

Louis Gallois

INDUSTRIE

L'EMPLOI TOUJOURS EN TENSION



Sur la cinquantaine de postes ouverts cette année par Kelvion Thermal Solutions à Nantes, 18 restent à pourvoir.

En amont de la **Semaine de l'industrie** qui s'est ouverte du 21 au 27 novembre, l'**Orci** (Observatoire régional des compétences industrielles) a fait le point sur les **besoins en main-d'œuvre de l'industrie ligérienne**, dans les locaux de l'entreprise **Kelvion**, à Nantes.

Par Gildas **PASQUET**

Comme chaque année depuis 2017, l'Orci a livré les résultats de son enquête sur les besoins en recrutement des entreprises ligériennes de l'industrie, hors agro-alimentaire. Interrogées au mois de juin, les sociétés ont été questionnées¹ sur leurs besoins pour le second semestre 2022. « Depuis la crise de 2010, la Loire-Atlantique connaît une hausse des effectifs salariés hors intérimaires, introduit Damien Le Mancq, chargé de mission à l'Orci. Depuis 2015, on est passé de 59 000 à 66 000 salariés, soit une hausse de 12 %. » Toujours selon l'Orci, la région Pays de la Loire affiche, elle, une hausse de 6 %, alors que la France métropolitaine connaît une diminution de 5 %. « Forcément, cette hausse importante dans la région engendre des besoins en emploi et en recrutement », confirme Damien Le Mancq.

SEPT ÉTABLISSEMENTS SUR DIX ENVISAGENT DE RECRUTER

Parmi les principaux résultats de l'enquête de l'Orci, ce sont d'abord sept établissements sur dix qui envisagent de recruter au cours du second semestre 2022, soit une part en hausse de 12 points sur un an. En Loire-Atlantique, ce sont





ainsi 73 % des entreprises qui prévoient d'embaucher, et 69 % en Vendée. La hausse concerne l'ensemble des bassins d'emploi et l'ensemble des secteurs industriels, à l'exception de celui de l'industrie des matériaux.

Du côté des projets de recrutement, 15 650 d'entre eux ont été recensés au second semestre dans la région, soit une hausse de 40 % par rapport à 2021. Les secteurs les plus concernés sont d'abord la métallurgie (67 %), première branche industrielle régionale, loin devant la plasturgie (10 %), les industries créatives (8 %), l'ameublement et bois, papier-carton (6 %) ou les industries chimique et pharmaceutique (4 %). « La Loire-Atlantique enregistre 6 080 projets de recrutement avec deux projets sur trois sur des postes d'opérateur de production, mais également près de 1 200 postes de techniciens supérieurs et agents de maîtrise et environ 400 projets de recrutement d'ingénieur » détaille Damien Le Mancq.

Ce sont effectivement les opérateurs qui sont le plus recherchés : ils concernent aujourd'hui 70 % des projets de recrutement (+51 % par rapport à 2021). Dans le détail, parmi l'ensemble des métiers en tension, voire en forte tension, on trouve notamment les monteurs ajusteurs, assembleurs mécaniques, électriciens, usiniers, contrôle qualité, soudage ou encore techniciens supérieurs et opérateurs en maintenance industrielle. Autre enseignement de l'enquête : en matière de contrats de travail, plus de la moitié des projets de recrutement sont des CDI.

DES DIFFICULTÉS PERSISTANTES

Sur l'ensemble des Pays de la Loire, l'étude de l'Orci fait apparaître que 62 % des 6 080 projets de recrutement sont jugés difficiles à réaliser. Une part en hausse particulièrement marquée en Loire-Atlantique : +19 points sur un an, « avec une forte hausse sur Saint-Nazaire : +23 points et également sur le bassin nantais : +39 points », précise Damien Le Mancq. Des difficultés de recrutement qui ne sont pas étrangères à Kelvion Thermal Solutions à Nantes, groupe industriel international dont le siège est basé en Allemagne, et spécialiste d'échangeurs thermiques (site nantais : CA 70 – 90 M€, 210 collaborateurs). Cette année, l'entreprise a ouvert 25 postes dans les bureaux et 26 en production. Aujourd'hui, 18 postes restent ouverts : 15 dans les bureaux (char-

gés d'affaires, dessinateurs...) et 3 pour la partie atelier (soudeurs et ajusteurs). « Nous sommes confrontés à des difficultés pour attirer, se faire connaître et donner envie aux gens de travailler pour nous, explique Krystiane Lacroze, RRH. Il a fallu qu'on fasse preuve de créativité et que l'on sorte des sentiers battus. » En plus d'avoir dû élargir son territoire de prospection d'agences de travail temporaire au-delà de Nantes et son agglomération jusqu'à Vallet, Nort-sur-Erdre ou Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Kelvion fait aussi appel aux dispositifs d'insertion comme le Geiq industrie 44, groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification, « ce qui nous permet d'avoir une main-d'œuvre disponible et motivée ». L'entreprise a également recours à la cooptation, avec prime versée aux salariés qui cooptent, dès que la période d'essai est validée, et elle entend également communiquer sur sa marque employeur, à travers notamment la participation à la Semaine de l'industrie (*Lire aussi l'encadré*). Autres pistes évoquées par Krystiane Lacroze : « recruter sans CV, revoir nos exigences, créer une école interne... »

1. 3 416 établissements interrogés, 48,3 % de répondants. Étude à retrouver sur [Orci-pdl.fr/enquete-annuelle-projets-recrutement](https://orci-pdl.fr/enquete-annuelle-projets-recrutement).
2. Association jeunes industries région.
3. Polyvia Pays de la Loire (plasturgie), Mode Grand Ouest (textile, mode, luxe), France Chimie Ouest Atlantique (chimie), Unicem Pays de la Loire (carrières et matériaux), Fibois Pays de la Loire (bois), EDF et Enedis.

UNE SEMAINE DE L'INDUSTRIE POUR SUSCITER DES VOCATIONS

C'est dans ce contexte de tensions de recrutement que s'est tenue du 21 au 27 novembre la 11^e édition de la Semaine de l'industrie, événement national visant à valoriser ce secteur, ses acteurs et faire découvrir ses métiers. Objectifs : répondre aux besoins de l'industrie en matière d'emploi, dans des métiers variés et à tous les niveaux de formation. Selon l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) de Loire-Atlantique, en France, ces besoins sont estimés à entre 120 000 et 150 000 personnes par an dans les prochaines années, et 15 000 postes devraient être proposés dans l'industrie ligérienne dans les six prochains mois. Durant cette semaine de l'industrie, l'UIMM et l'association Ajir², créée début 2021, qui regroupe le syndicat patronal de la métallurgie et plusieurs autres représentants d'autres branches de l'industrie³ se sont donc mobilisés pour proposer des événements pédagogiques et de découverte des métiers, entre job dating, forums des métiers, webconférences, interventions en classe, expositions et, bien sûr, visites d'entreprises. Pour ces dernières, 130 entreprises ligériennes s'étaient portées volontaires pour ouvrir leurs portes. « Nos métiers sont souvent peu ou mal connus, connotés, avec une image qui ne correspond pas à la réalité, estime Florence André, secrétaire générale adjointe de l'UIMM Loire-Atlantique. Il est nécessaire de vulgariser nos métiers et nos environnements de travail pour amener le plus grand nombre à les découvrir, à s'y intéresser et à s'y projeter. Quand on ne connaît pas, on ne se projette pas. »

CES LEADERS VENDÉENS MÉCONNUS QUI CARTONNENT !

À côté des success story familiales flamboyantes qui caractérisent le territoire, il existe en Vendée des réussites plus "tranquilles", portées par des entrepreneurs discrets qui ont su s'imposer en leader sur des segments bien précis. Portrait de quatre patrons locaux qui exportent leurs activités au national, voire à l'international.

Par Sophie COMTE

Du Sud Vendée aux US, il n'y a qu'un pas que la société Lams a franchi l'année dernière. Racheté en 2010 par le groupe Doviris (codirigé par Bertrand Thomas et Emmanuel Girard), Lams est un créateur de serres à la demande qui propose une offre très large allant de la serre de jardin standard aux produits de charme sur-mesure. « Notre savoir-faire est artisanal, assure Bertrand Thomas. Toutes nos créations sont issues de notre bureau d'étude de la Châtaigneraie, en Sud Vendée. Nous possédons l'intégralité de notre gamme, on n'est pas dans le négoce, précise Bertrand Thomas, le dirigeant. C'est un marché de niche peu concurrencé qui connaît une forte dynamique depuis deux ans. Le confinement a été très favorable aux produits du jardin. Les consommateurs veulent créer leur jardin potager, voire un espace de confort dans l'idée de s'aménager une vie à l'intérieur/extérieur... » L'entreprise, qui réalise plus de 10 M€ de CA pour 45 personnes, vend près de 3 000 serres par an, aussi bien en France qu'à l'international. « Historiquement, les pays qui achètent des serres se situent plutôt dans le Nord de l'Europe, là où il fait froid (Suède, Dane-

mark, Finlande, Norvège...), remarque-t-il. Depuis la fin de l'année dernière, nous avons même un client distributeur dans l'Ouest des États-Unis qui est tombé amoureux de nos produits et à qui l'on vend des serres à l'ancienne, un produit atypique très élégant. Nous avons un collaborateur là-bas en ce moment même pour former leurs équipes au montage des serres. C'est un marché qui peut être très intéressant pour nous en termes d'image. »

Outre la croissance rapide à l'export, Lams entend développer des micro-niches comme les abris de jardin ou les poulaillers à base de structures de serre (aluminium et verre sécurisé). Deux axes stratégiques qui devraient assoir le Vendéen dans sa place de leader.

TROUVER LE BON CRÉNEAU

Une forte croissance sur un créneau très spécifique, c'est une caractéristique partagée par Clean Cells, un autre leader vendéen méconnu du grand public. Basé à Montaigu-Vendée depuis 2000, ce sous-traitant de l'industrie biopharmaceutique est spécialisé dans la mesure d'innocuité des produits biologiques (des médicaments dont le pro-

ACTUALITÉ

Lams, créateur de serres sur-mesure, connaît une croissance rapide à l'international.



« NOTRE SAVOIR-FAIRE EST ARTISANAL. TOUTES NOS CRÉATIONS SONT ISSUES DE NOTRE BUREAU D'ÉTUDE DE LA CHÂTAIGNERAIE, EN SUD VENDÉE. »

Bertrand Thomas, Lams

céde de production fait appel à du vivant). « Nous faisons des analyses tout au long du procédé de production du médicament afin de valider qu'il ne contient pas de contaminants biologiques qui pourraient rendre le patient encore plus malade » indique Olivier Boisteau, le cofondateur et dirigeant. En 20 ans, nous avons développé plus de 300 PCR, précise-t-il. Parmi ses clients, Clean Cells compte les gros laboratoires pharmaceutiques tel que Sanofi mais aussi des PME dans les biotechs qui développent des concepts thérapeutiques pour lesquelles elles n'ont pas de capacités de contrôle. Outre cette activité principale, l'entreprise possède également un département dédié à la production de cellules qui vont servir de support de production pour un vaccin ou un anticorps. « Dans notre jargon métier on appelle ça du "matériel de départ". Cela signifie que sans cette cellule-là, on ne peut pas produire un médicament par exemple. Sur l'ensemble de ces activités, nous sommes l'un des deux seuls acteurs Français. La concurrence est surtout internationale, c'est pourquoi nous avons fait le choix de faire rentrer un fonds d'investissement à notre capital en 2018. Depuis, nous avons créé le groupe Clean Biologics (230 personnes), dont Clean Cells est une filiale, et racheté deux autres sociétés à Saint-Herblain et au Québec.

En 2022, Clean Cells pèse 20 Mds€ de CA et emploie 115 salariés sur le territoire vendéen. « Notre réussite est avant tout collective, insiste Olivier Boisteau. Nous n'aurions rien fait sans la qualité exceptionnelle de nos collaborateurs. Des femmes et des hommes venus des quatre coins du monde (Iran, Grèce, Angleterre, République Tchèque, Suède...) pour servir la cause du développement pharmaceutique en contribuant à mettre sur le marché de nou-



Le site de Clean Cells à Montaigu-Vendée.

Après une stratégie de rachats successifs, MDS est devenu un groupe leader sur son marché.



velles approches thérapeutiques innovantes et sécurisées pour les patients ».

Depuis l'été, l'entreprise recrute une à deux personnes par semaine. Une forte croissance qui l'a conduite à agrandir ses locaux. Ainsi, l'ensemble du personnel intégrera en début d'année prochaine un nouveau bâtiment, toujours à Montaigu. « Nous avons augmenté par quatre nos capacités de contrôle de médicaments biologiques, ce qui fait de nous le plus gros site européen dans ce domaine », résume-t-il.

PRÉPARER LA RELÈVE

Si les grands patrons sont souvent à l'origine de la création de leur entreprise, il existe un autre profil d'entrepreneur tout aussi méritant : les repreneurs. Des gestionnaires fondamentalement positifs croyant à un avenir et porté par le courage et l'envie d'être libre... Jean-Christophe Simon, dirigeant du groupe MDS, à Chasnais, fait partie de ceux-là.

En 2002, il rachète avec un associé Moderna, un spécialiste français de la cuisinette depuis 1969. Après une période faste, l'entreprise est entrée en déliquescence au point de ne peser plus que 6,4 M€ de CA avec 600 000 € de pertes et 45 salariés. 20 ans après, c'est un groupe de 425 collaborateurs qui

« LÀ OÙ IL Y A UN ÉVIER OU UN MEUBLE DE CUISINE, NOUS NE SOMMES JAMAIS LOIN. »

Jean-Christophe Simon, MDS

prévoit de réaliser plus de 90 M€ d'ici la fin de l'année. Le fruit d'une stratégie de rachats successifs cohérents et complémentaires. Aujourd'hui, le groupe MDS possède neuf sites de production, six filiales et des clients en France et à l'international (environ 12 % du CA). « Nous faisons un métier industriel sur une niche très particulière, l'univers du sanitaire et du mobilier, explique Jean-Christophe Simon. Nous sommes le numéro un français et pas loin d'être leader européen. J'ai coutume de dire que là où il y a un évier ou un meuble de cuisine, nous ne sommes jamais loin, plaisante l'entrepreneur. Nous produisons 700 000 éviers et 700 000 meubles de cuisine ou de salle de bains par an. Cela représente environ 2 000 comptes clients ».

Quand on l'interroge sur la suite, le dirigeant déclare préparer la relève. « Il faut plu-

sieurs générations pour installer des ETI qui pérennisent l'emploi et les centres de décisions en local analyse-t-il. Mon ambition, à terme, est de vendre le groupe à mes enfants et/ou ceux de mes associés, s'ils le souhaitent bien sûr ! Il me reste dix ans pour nous y préparer gentiment. »

L'AMAZON DE L'ASPIRATEUR

Le plus gros catalogue en France d'accessoires et de consommables pour aspirateur est... vendéen ! Créé en 2012 par Franck Raffin, Aspireflex est un pure player de la vente en ligne de sacs, filtres, brosses, flexibles et autres batteries pour les particuliers, les professionnels et les administrations. « L'Armée et des ministères figurent parmi nos 800 000 clients », s'amuse le dirigeant. Celui qui affiche des statistiques Google impressionnantes (250 000 visiteurs par mois, plus de 31 000 avis certifiés) fait tourner son business avec seulement cinq salariés entre la Mothe-Achard et l'île-d'Olonne. « Notre objectif est de devenir leader européen dans les cinq prochaines années en passant de 135 000 références produits à 300 000, annonce l'entrepreneur. Un plan de recrutement est également prévu pour arriver à 20 salariés d'ici là ». Jusqu'à présent, l'entreprise fait appel à un logisticien angevin, filiale du groupe La Poste, pour expédier ses commandes. « Entre 12 et 15 000 par mois, précise-t-il. Mais c'est un service que nous sommes désormais prêts à internaliser ». Pour soutenir et accélérer sa croissance (30 % par an), Aspireflex prépare une levée de fonds auprès d'investisseurs privés locaux. « Il est crucial pour notre avenir d'être accompagnés. Aujourd'hui, nous réalisons 5 M€ de CA avec un panier moyen de 30 €. Nous sommes arrivés au stade où notre développement génère des besoins financiers importants : il nous faut avancer le stock pour satisfaire toujours plus de clients et envoyer les commandes sous 48h absolument. Notre business en ligne repose sur la réactivité et des avis clients satisfaits », conclut-il.



Franck Raffin, dirigeant d'Aspireflex, veut devenir leader européen.

AUDACITY AWARDS

L'INNOVATION

SOUS TOUTES SES FORMES

Cinq lauréats et un coup de cœur ont été primés par le jury, mettant en lumière des **projets innovants** portés par des acteurs pleins d'ambition et **issus du bassin nazairien**. L'occasion pour les entrepreneurs primés de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par la Carene et la CCI.



Les lauréats des Audacity Awards 2022 entourent Jean-Claude Pelleteur (au centre), vice-président de la Carene.

Par Karine **LIMOUZIN**

Le 22 novembre dernier au VIP de Saint-Nazaire a eu lieu la remise des prix de la onzième édition des Audacity Awards, mettant en avant des porteurs de projets innovants du territoire. À travers quatre critères – caractère innovant, faisabilité du projet entrepreneurial, compétences du porteur ou de l'équipe, impact territorial estimé –, le jury a fait son choix parmi 25 candidatures.

Dans la catégorie Service innovant, Nicolas Roche a ainsi été primé avec son projet Blueclock consistant en la location de paddles en libre-service, dont la première borne devrait voir le jour à l'été 2023 à Pornic. Dans la catégorie Transition numérique, c'est Keru Project, mené par les Guérandais Hélène Quintin et Sébastien Lacan, qui obtient les faveurs du jury. Leur concept se base sur l'achat d'un souvenir digital lors de visites touristiques, sous forme de NFT (certificat d'authenticité numérique). Une partie des fonds est ensuite reversée en faveur de projets patrimoniaux ou écologiques, historiques ou locaux.

UNE MARQUE DE MAROQUINERIE VÉGAN

Déjà récemment mise en lumière à l'occasion des Trophées de l'insertion (*lire p. 19*), la biscuiterie Handi-Gaspi, installée au

sein de l'Esat de Savenay, a remporté les suffrages dans la catégorie Transition écologique. La marque bio et locale Kignon lancée par Alix Guyot, Louise Doulliet, et Katia Tardy, déjà présente dans 300 magasins en France, « cohabit toutes les cases » selon le jury : recyclage, circuit court, produit bio, anti-gaspi, et inclusion. Les biscuits, élaborés à partir d'inventus de pain bio, collectés chez les boulangers locaux, sont fabriqués par une équipe de 30 personnes en situation de handicap.

Dans la catégorie Produit innovant, l'édition 2022 des Audacity Awards a récompensé Maërl et son fauteuil pliable breveté, design et haut de gamme. Il a été imaginé par Martin Rolland, ingénieur de formation, passionné par le design et le travail du bois et son associé Stéphan Lanez. Le produit est conçu en région, de même que les pièces de bois, de cuir et d'acier, qui le constituent.

Pour la catégorie Innovation sociale, c'est le kit mobile d'outils de création numérique, créé par le BlueLab de Saint-Nazaire, qui a été couronné lauréat. L'objectif est de toucher les personnes éloignées du numérique pour faire découvrir les nouvelles technologies en s'adressant à tous, quels que soient le niveau d'études, l'âge ou la catégorie sociale.

Enfin, le coup de cœur du jury a été attribué à Odette & Rose, une marque de maroquinerie de luxe, végan et responsable (sacs, ceintures, pochettes), dont les produits sont conçus à La Baule par sa fondatrice Caroline Caulier et conçus dans un atelier artisanal de la région parisienne à partir de matières végétales résistantes (cactus, fibre d'ananas).

AMBITION CADR'VENDÉE CASSE LES DU RECRUTEMENT

Faciliter des rencontres qui n'auraient peut-être pas eu lieu dans le cadre d'un processus de recrutement classique, c'est la vocation d'Ambition Cadr'Vendée, sorte de **job dating inversé** dont la cinquième édition a eu lieu récemment à La Roche-sur-Yon. En tout, 24 entreprises ont pitché pour séduire leurs futurs cadres. À la clé : **une centaine de postes à pourvoir**.

Par Marie LAUDOUAR

24 entreprises dans leurs petits souliers et affichant leur plus beau sourire sur la scène de l'auditorium de la CCI Vendée. Face à elles, 140 cadres ou agents de maîtrise à la recherche d'une nouvelle opportunité professionnelle. L'enjeu est de taille. Chaque entreprise a 1,30 minute seulement pour les convaincre de venir à leur rencontre lors d'entretiens flash prévus en seconde partie de soirée. À la clé : une centaine de postes à pourvoir aux quatre coins de la Vendée, essentiellement en CDI. Telle était l'affiche de la cinquième édition d'Ambition Cadr'Vendée, sorte de job dating inversé, qui a eu lieu le 8 novembre dernier à La Roche-sur-Yon.

Dans un marché de l'emploi sous tension, où près de six entreprises ligériennes sur dix jugent le recrutement des cadres difficile, cette initiative originale de l'association Vendée Cadres et de l'Apec Pays de la Loire a pour vocation de rapprocher candidats et employeurs en cassant les codes du recrutement. « L'idée est de provoquer des rencontres qui n'auraient pas eu lieu sur la base du CV classique, souligne Marie-Andrée Joulain, consultante relations entreprises au sein de l'Apec Pays de la Loire. Ambition Cadr'Vendée donne la possibilité d'échanger au-delà des postes officiellement disponibles. »

« FAIRE CE FAMEUX PAS DE CÔTÉ »

« L'objectif, complète Philippe Vrillac, président de Vendée Cadres, est de faciliter les recrutements des entreprises, notamment celles qui manquent de visibilité. » « Il y a aussi des candidats qui ont des préjugés sur les entreprises et qui ne postuleront pas, rebondit Marie-Andrée Joulain. Rencontrer

en vrai un recruteur permet de mieux comprendre ses enjeux, ses problématiques, sa peur de rater son recrutement. Ce job dating humanise la relation de recrutement. »

Alors, les 24 entreprises présentes à Ambition Cadr'Vendée ont bénéficié d'un petit coaching. Premier conseil : « arrêter de chercher le fameux mouton à cinq pattes. Nous essayons de les amener à faire ce fameux pas de côté, explique Marie-Andrée Joulain. Nous les incitons à regarder dans le vivier de candidats potentiels qui gravitent autour d'elles. Il y a probablement des gens qui ont envie de travailler pour elles qu'elles ne voient pas. Avec Ambition Cadr'Vendée. Nous faisons le pari qu'en face-à-face, le potentiel et le savoir-faire du candidat apparaissent. »

Second conseil : apprendre à valoriser sa marque employeur et à présenter efficacement l'entreprise et le(s) poste(s) à pourvoir. En amont de l'événement, l'Apec Pays de la Loire a animé un webinaire pour apprendre aux recruteurs à pitcher dans le cadre de ce job dating. « Venir sans avoir préparé sa communication, sans s'être interrogé sur ses facteurs

« L'IDÉE EST DE PROVOQUER DES RENCONTRES QUI N'AURAIENT PAS EU LIEU SUR LA BASE DU CV CLASSIQUE. »

Marie-Andrée Joulain, Apec

CODES



Faciliter la rencontre entre candidat et recruteur, c'est la vocation d'Ambition Cadr'Vendée. Ici, sur le stand de France Naissain.

d'attractivité sera forcément moins pertinent, insiste Marie-Andrée Joulain. Les candidats ont le choix de leur employeur et avec Ambition Cadr'Vendée, ce sont 24 recruteurs potentiels avec qui ils ont pu échanger au cours d'une seule et même soirée. Ils ne choisissent pas qu'un job, ils choisissent aussi l'environnement dans lequel ils vont exercer. C'est toute la question du sens au travail qui doit être mis en valeur par les entreprises. C'est pour cela que nous les avons préparées à ces rencontres, pour qu'elles expliquent pourquoi elles sont un employeur de choix. »

SHOW RECRUTEMENT

Message bien reçu pour DB Schenker, transporteur et logisticien basé à Montaigu. Pour se démarquer de la concurrence, Maxime Vera, responsable recrutement, a joué la carte de l'humour. « Si j'avais un peu plus d'1,30 minute pour vous parler, je vous aurais dit que ce qui fait notre succès, c'est de mettre les clients et les collaborateurs au centre de notre préoccupation. On essaiera de vous convaincre que ce n'est pas du blabla. Nous avons été labellisés top employeur en 2022 : ce n'est pas une gloire mais nous en sommes fiers quand même. Si j'avais un peu plus d'1,30 minute, je vous aurais dit que notre prochain défi, c'est de continuer d'être le pionnier du secteur du transport. Enfin, notre dernier objectif, c'est aussi de vous donner envie de nous rejoindre en essayant de vous offrir une expérience collaborateur qui soit à la hauteur de vos attentes. Mais ça, je ne pouvais pas vous le dire car je n'avais pas plus d'1,30 minute. »

Quant à France Naissain, PME de 130 salariés dont le siège est à Bouin, elle veut tout simplement faire savoir qu'elle existe et qu'elle a tout d'une grande. Faire sourire le temps d'un pitch est pour Claire Piveteau, responsable RH, la meilleure façon de capter l'attention de son auditoire. « Vous ne nous connaissez sûrement pas mais je suis sûre que vous avez déjà consommé nos produits. France Naissain, c'est une éclosérie, une nurserie pour huîtres. On fournit 800 ostréiculteurs en France et à l'international. Pour faire simple, on est une maternité pour huîtres et nos salariés sont des puériculteurs. Voici Nicolas, notre dernier bébé France Naissain. » Arrivée il y a deux mois à peine, la jeune recrue est venue parler à cette génération de cadres « qui a besoin de donner du sens à son travail » et est « très attachée à l'environnement ».

La séance de pitches s'achève. Les candidats ont fait leur choix des stands à visiter. Ce premier contact, s'il matche, ne s'arrêtera pas au dépôt du simple CV. « Toutes les personnes et/ou entreprises sont joignables sur LinkedIn, annonce Marie-Andrée Joulain. Les échanges peuvent donc aussi se poursuivre sur ce réseau social. La seule chose que l'on demande aux entreprises, c'est que toute promesse de contact soit honorée en temps et en heure. »

Cette 5^e édition d'Ambition Cadr'Vendée a pleinement rempli ses objectifs : 481 rencontres flashes ont eu lieu entre candidats et entreprises, 360 CV ont été collectés, 116 entretiens sont prévus et 193 candidatures sont entrées en vivier en prévision de futurs recrutements.

1. Source : baromètre Apec du 4^e trimestre – Novembre 2022.

LA ROCHE-SUR-YON MISENT SUR LA SOBRIÉTÉ

Face à la flambée des prix de l'énergie, la Ville de La Roche-sur-Yon et son agglomération ont présenté leur **plan d'efficacité énergétique**. Principal levier d'action : **l'éclairage public**.

Certaines mesures sont applicables dès maintenant.

Pour aller plus loin, les collectivités vont **consulter les entreprises des zones d'activités**.

Par Marie **LAUDOUAR**

Dans un contexte de crise énergétique et de flambée des prix, la facture d'électricité et de gaz de la ville de La Roche-sur-Yon et de son agglomération explose. En 2023, la municipalité budgète ainsi une hausse de près d'1,8 M €, soit une dépense 1,89 fois plus élevée qu'en 2022, quand l'intercommunalité table, elle, sur une augmentation de 1,7 M€, soit 2,5 fois plus qu'en 2022. Le plan de sobriété énergétique présenté par l'État début octobre fixe une baisse de la consommation d'électricité de 10 % et de 15 % pour le gaz. Objectif : passer l'hiver en évitant les coupures, d'électricité notamment. Dans cette optique, la Ville et l'agglomération yonnaise ont dévoilé récemment leur plan d'efficacité énergétique pour économiser 593 000 €. Cette estimation est calculée à partir des tarifs d'énergie actuels. Les mesures sont progressivement mises en place dès maintenant et seront pleinement opérationnelles en janvier 2023.



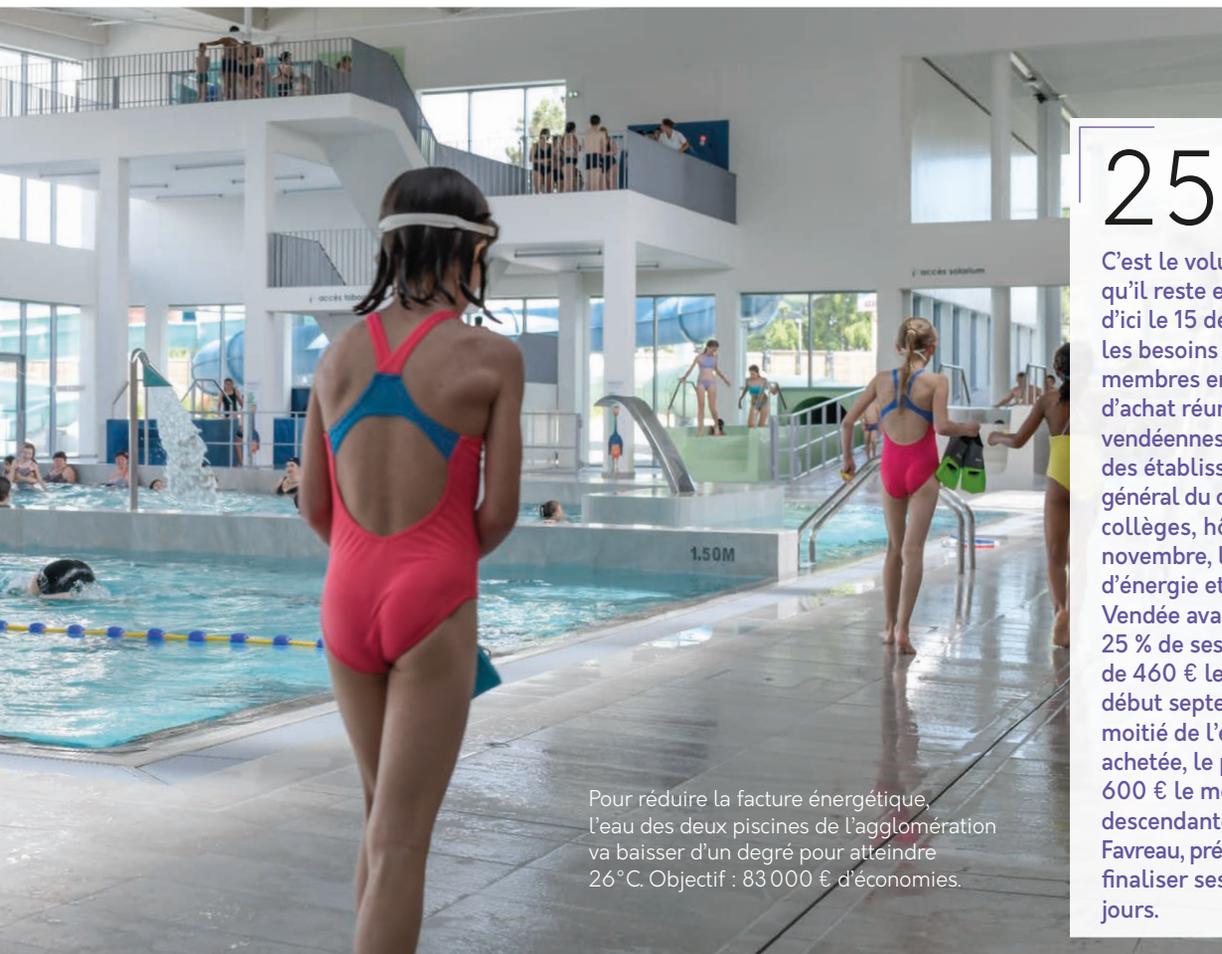
LUMIÈRES DOUCES

L'éclairage public est la principale source d'économie identifiée. La Ville mise sur une réduction de ses dépenses de 390 000 €, et l'agglomération de 40 000 €. À partir du mois de décembre, elles vont éteindre leurs lumières de 22h30 à 6h30. Dans les zones d'activités économiques (ZAE), elles seront rallumées dès 5h du matin, hormis dans les zones travaillant en 3x8. L'éclairage public sera néanmoins maintenu toute la nuit en centre-ville et sur les axes de transit. À noter qu'à ce jour, 30 % de l'éclairage public de La Roche-sur-Yon est équipé de LED moins consomma-

trices en énergie. Autre levier, dans une moindre mesure : les illuminations de Noël. Maintenues, elles seront actives de 17h à 23h, contre 17h30 à minuit et de 6h à 8h les années précédentes. Cette réduction de la période d'éclairage devrait permettre d'économiser 2 000 €.

Les sportifs contribueront eux aussi à cet effort de sobriété. Sur les terrains de foot, une diminution de 50 % de l'éclairage engendrera 10 000 € d'économies pour la ville. Du côté des bassins, l'agglomération vise cette fois-ci une réduction de sa facture énergétique totale pour ses deux piscines de 83 000 €, grâce notamment à une baisse de 1°C de la température de l'eau.

ET SON AGGLO ÉNERGÉTIQUE



Pour réduire la facture énergétique, l'eau des deux piscines de l'agglomération va baisser d'un degré pour atteindre 26°C. Objectif : 83 000 € d'économies.

25 %

C'est le volume d'électricité qu'il reste encore à acheter au Sydev d'ici le 15 décembre pour couvrir les besoins énergétiques de ses 419 membres en 2023. Ce groupement d'achat réunit 257 collectivités vendéennes, les autres membres étant des établissements d'intérêt général du département (Ehpad, lycée, collèges, hôpitaux...). Début novembre, le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée avait réussi à contractualiser 25 % de ses besoins au prix de 460 € le mégawatt. Pour rappel, début septembre, lorsque la moitié de l'électricité seulement était achetée, le prix avoisinait les 600 € le mégawatt. « La pression est descendante », reconnaît Laurent Favreau, président du Sydev, qui espère finaliser ses achats d'ici quelques jours.

Même dynamique pour le chauffage des établissements publics de la commune où la température est abaissée d'1°C et la période de chauffe est réduite d'un mois, démarrant au mois de novembre. Objectif : 65 000 € d'économies. Les crèches et les Ehpad ne sont pas concernés.

ALLER PLUS LOIN

« Nous voulons impulser une vraie prise de conscience des actions possibles pour réduire notre dépense énergétique au quotidien, et ainsi continuer à construire une ville plus propre et plus verte », rappelle Luc Bouard. Pour aller plus loin sur le volet de l'éclairage pu-

blic, l'élu prévoit d'écrire aux entreprises des ZAE pour voir si, en fonction de leurs activités, il est possible « d'amplifier ces horaires, de 20h à 6h. »

Parallèlement, pour réduire leur facture, Ville et Agglomération souhaitent s'appuyer sur la production d'énergie renouvelable sur le territoire et renforcer l'intégration de panneaux photovoltaïques au sein des bâtiments publics. « Depuis 2015, nos deux collectivités ont engagé un plan de performance et de modernisation énergétique des bâtiments, rappelle Anne Aubin-Sicard. Et en 2023, nous allons quasiment doubler la surface de panneaux photovoltaïques. » En effet, aux 4 593 m² de panneaux déjà

installés depuis 2011, viendront s'ajouter 4 354 m² supplémentaires d'ici fin 2023 : des ombrières au niveau des parkings de la salle des fêtes du Bourg-sous-la-Roche¹ (1 750 m²) et du complexe aquatique et patinoire² (2 000 m²), ainsi que des panneaux photovoltaïques sur les toits du futur Pôle solidarités (370 m²) et du groupe scolaire yonnais Laënnec (234 m²).

1. Quartier yonnais.

2. Pour l'installation des panneaux photovoltaïques sur le nouveau complexe aquatique et La Recyclerie Cœur Vendée, l'Agglomération a fait appel à l'entreprise Vendée Fluides Energies basée à Dompierre-sur-Yon.

INDUSTRIE 4.0

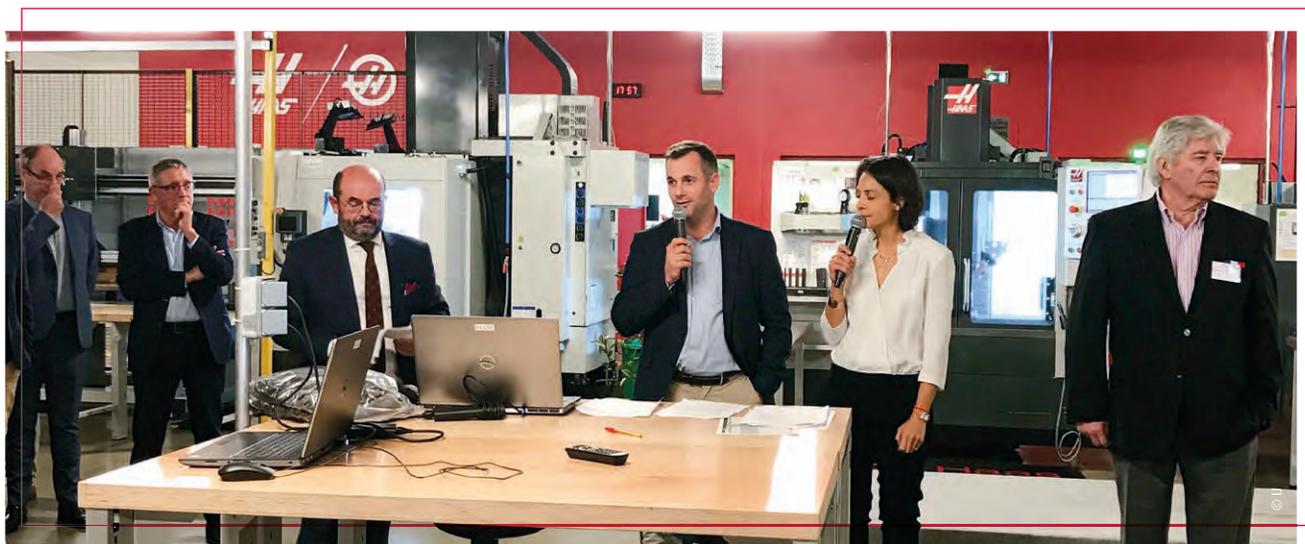
UNE PLATEFORME XXL

POUR FORMER

LES TALENTS

Inauguré le 14 novembre à **La Joliverie**, près de Nantes, le **Gene Haas Center** est autant un nouvel **outil pédagogique** destiné aux lycéens, étudiants et apprentis du groupe scolaire privé, qu'une **vitrine** pour le constructeur de machines-outils américain Haas.

Par Nelly **LAMBERT**



Au centre, le président de Haas France. La fondation de l'entreprise américaine a financé la nouvelle plateforme pédagogique de La Joliverie.

2022 restera une année importante dans l'histoire de La Joliverie. Après avoir été labellisé Campus des métiers et des qualifications¹ en juin dernier, le groupe d'enseignement catholique a inauguré trois bâtiments le 22 novembre : un destiné à l'enseignement supérieur (*lire l'encadré*), un nouveau pôle restauration et un espace technologique : le Gene Haas Center.

Présenté comme « la plus grande plateforme pédagogique d'Europe », ce dernier prend la forme d'un plateau technique dernière génération en usinage-productique s'étendant sur 2 000 m², au cœur du site historique de Saint-Sébastien-sur-Loire. Baptisée du nom du fondateur du leader américain de

machines-outils, cette plateforme est en fait le second modèle du genre, après celle de l'école d'ingénieurs Ecam à Lyon. Elle a été rendue possible grâce à la Fondation Gene Haas.

Créée à l'origine pour aider les personnes en difficulté, cette fondation promeut aussi les opportunités de carrière dans l'industrie manufacturière, en établissant un programme de partenariat et en soutenant financièrement des installations dans une trentaine d'écoles de production dans le monde.

La Joliverie et Haas collaborent ensemble depuis près de 20 ans. Après l'acquisition des premières machines-outils, le partenariat s'est renforcé aux cours des années, la Joliverie ayant été labellisée Haas technical education center en 2015. Aujourd'hui, grâce au soutien financier de la fondation,

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

« Un établissement qui n'a pas de projet, meurt », a tenu à rappeler Patrick Bizet. Le directeur général du groupe La Joliverie a également inauguré le 22 novembre un bâtiment utilisé depuis la rentrée. Situé sur le campus de la route de Clisson à Saint-Sébastien-sur-Loire et réalisé par l'agence Mûrisserie Architecture, il s'étend sur 5 600 m² et regroupe le département Enseignement supérieur et le CFP-CFA. Nouvelle étape du programme d'investissement 2010-2025 de La Joliverie, ce bâtiment vise à répondre pleinement à la logique du groupe de faire se rapprocher les mondes de l'éducation et de l'entreprise. « On a souvent reproché au monde de la formation de ne pas être assez souple, nous on veut proposer l'agilité, en permettant aux jeunes de changer de formation, de commencer par du temps plein avant de faire de l'apprentissage... » a argué Patrick Bizet.

Ce nouveau bâtiment a nécessité un investissement de 10,5 M€, avec 50 % de subventions publiques (Région) et 18 % de financements privés (Opco, Fondation Gene Haas).

La Joliverie dispose pour ses élèves et étudiants des filières chaudronnerie/usinage/productive d'équipements performants avec 17 machines.

UN ATELIER « À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE »

La Joliverie, qui forme 4 800 élèves, étudiants et apprentis, fonde sa politique de formation professionnelle sur l'innovation. « Avec le Gene Haas Center et ses technologies de toute dernière génération, nous renforçons nos équipements pour former des jeunes conscients des nouveaux enjeux », s'est félicité Patrick Bizet, directeur général de ce qui est aujourd'hui l'un des plus importants groupes d'enseignement privé de France.

Le président de Haas France, Bruno Lea, a de son côté apporté des précisions sur l'ambition de cette plateforme. Il s'agit de : « reproduire grandeur nature, à l'échelle un, un

atelier que l'on peut retrouver dans les meilleures entreprises, à la pointe de la technologie. De cette façon, on fait rentrer une usine dans une école et on fait aussi rentrer les entreprises dans l'école. Cette plateforme a vocation à former les jeunes et, au-delà, leur révéler qui ils sont. Ces métiers sont de plus en plus innovants, permettent des débouchés, des carrières exceptionnelles. Ce que l'on veut ici, c'est que les mondes de l'éducation et de l'entreprise ne s'ignorent pas et la Joliverie sait très bien faire cela. » Et de s'appuyer sur l'exemple de la plateforme lyonnaise, qui a permis d'augmenter de 30 % le nombre de candidatures pour ces filières depuis sa mise en place, permettant aux entreprises, par ricochet, de trouver plus facilement les talents dont elles ont tant besoin.

1. Né de la volonté de l'État, ce label porte sur une durée de deux ans. Il vise à rapprocher le monde de l'éducation et le tissu industriel (Lire notre édition du 1^{er} juillet 2022).

MARCHÉS PUBLICS

L'APPEL DU PIED AUX ENTREPRISES DU LITTORAL



© Christian Robert / Ville de Saint-Nazaire

À Saint-Nazaire, le front de mer va continuer sa mue.

La Carene avait invité le 17 novembre dernier les professionnels du **bâtiment, des travaux publics et paysagers**, à une présentation des grands chantiers de l'agglomération, actés pour 2023-2024, sur fond de contexte économique incertain, mais empreints de **forts enjeux environnementaux**.

Par Karine **LIMOUZIN**

La rencontre n'avait plus eu lieu depuis cinq ans. « La faute au Covid et à des trous d'air dans certains travaux », a concédé David Samzun. Autant dire que le président de la Carene et maire de Saint-Nazaire s'est satisfait en préambule que cette matinée d'échanges, se déroulant cette année au sein du Cinéville, puisse avoir lieu.

La rencontre avait une raison d'être : la présentation dans les grandes lignes des projets prévus par l'agglomération et auxquels les professionnels du BTP pourront répondre via les marchés publics. Avec deux objectifs donnés par David Samzun : « conserver un bassin de vie agréable et répondre aux enjeux environnementaux ». Tout en étant « attaché à la qualité du carnet de commandes ».

TOUS SECTEURS GÉOGRAPHIQUES CONCERNÉS

Sur 2021-2029, c'est 1 Md€ qui sont prévus d'être investis par cette agglomération d'environ 125 000 habitants. Même si la hausse drastique des matières premières et les constants problèmes de recrutement leur donnent du fil à retordre, les nombreux professionnels présents sont pour autant demeurés attentifs à la présentation détaillée de Michèle Burnet concernant les projets en cours garantis, car « certains sont plus matures que d'autres, et d'autres le seront plus d'ici 12 à 24 mois », a précisé la directrice générale adjointe à la Fabrique du territoire écologique.

Parmi les 32 projets présentés, la part belle a été faite à la mobilité, aux groupes scolaires, bâtiments publics et grands aménagements de voirie ou paysagers, qu'il s'agisse de réhabilitations, reconstructions, extensions ou requalifications.

Pour exemple, la Zac du Moulin du Pé va elle voir apparaître un nouveau quartier de 450 logements, assorti d'un parc urbain (budget prévisionnel : 9 M€), tandis que le site d'Heinlex va être plus fortement relié par un mail au centre-ville du fait de l'élargissement de son campus (budget prévisionnel : 2 M€). Pour faciliter la mobilité intra-agglo, les lignes de bus Hélyce + vont être étendues et restructurées sur 35 km vers Trignac, Montoir et Saint-Marc, augmentant ainsi les fréquences quotidiennes vers ces destinations (budget prévisionnel : 49 M€). Les écoliers ne seront pas en reste, avec une restructuration des groupes scolaires Jean Jaurès et Jules Simon (budget global prévisionnel : 10,5 M€). Quant au front de mer nazairien, il va continuer sa mue, avec un élargissement de la promenade de mer à partir de mi-2024 depuis la pointe de Villès Martin, jusqu'à la place Neptune (budget prévisionnel : 4,9 M€).



LOIRE-ATLANTIQUE HANDICAP 17^E ÉDITION POUR LES TROPHÉES DE L'INSERTION

Le Medef Loire-Atlantique organisait le 17 novembre dernier la remise des **trophées de l'insertion**, dans les locaux de la Banque populaire grand Ouest, à Saint-Herblain. Une opération de sensibilisation aux questions de handicap, accompagnée d'un **job dating** et d'un **salon** où étaient présentes entreprises et associations. Parmi les lauréats, Mathieu Baré, directeur prévention chez Sogea Ouest TP (Saint-Herblain) a remporté le prix "**Maintien en emploi**", pour l'accompagnement de Simon, collaborateur atteint d'une maladie chronique évolutive. Le trophée "**Recrutement**" a quant à lui été décerné à Charlotte Lemazurier, directrice du McDonald's de Vallet, pour le recrutement de Fanny, porteuse d'un handicap. Le prix "**Alternance**" est quant à lui revenu à Awena Trichet, responsable relations sociales chez Naval group (site de Nantes Indret), pour l'embauche en CDI de Maxime, technicien études et ancien alternant qui a perdu une partie de sa mobilité après un accident de moto. Mélanie Léger, auxiliaire de puériculture, s'est vue décerner le prix "**Création d'entreprise**" pour avoir fondé malgré son handicap la société vendéenne Ocyto'mama, spécialisée dans l'accompagnement périnatal et parental. Côté **start-up**, c'est Chloé Bidet, fondatrice d'Oséos, qui a été récompensée. Cette entreprise nantaise de l'économie sociale et solidaire utilise la réalité virtuelle au service de la santé mentale et du lien social intergénérationnel. Également primées dans les catégories coups de cœur : L'Envolée, lieu inclusif nazairien qui propose un restaurant, une salle de séminaire et des hébergements et la Biscuiterie Handi-Gaspi, basée à Nantes, pour ses cookies fabriqués en Esat à partir d'invendus de pain bio.

Gildas PASQUET

Henriette Hippomène et Bruno Houssin.

2



VENDÉE • ACCÉLÉRATION LONAEH REJOINT LE FRENCH DESIGN INCUBATEUR

Créé fin 2019 à la Roche-sur-Yon, **Lonaeh** édite du **mobilier sensoriel** (totems, panneaux acoustiques, luminaires) au service du confort et du bien-être de ses utilisateurs. Mi-octobre, l'entreprise a intégré la plateforme nationale d'incubation dédiée à l'ameublement : le **French design incubateur**. Sa mission ? Accompagner sur une année entière des projets innovants constitués autour de **duos éditeur/fabricant/artisan + designer**, jusqu'à leur mise sur le marché. Parmi les dix lauréats de la promo 2023, Lonaeh et le **designer nantais Bruno Houssin** ont gagné leur accélération pour développer une gamme de **produits écoresponsables français**, luttant contre la pollution sonore, électromagnétique et visuelle dans les espaces de travail. « Bruno est un designer multi-primé qui partage avec nous la sensibilité pour le **made in France** et l'**économie circulaire**. Il possède une expertise sur la lumière qui, couplée à notre savoir-faire acoustique, rend le rapprochement évident, explique Henriette Hippomène, cofondatrice de Lonaeh. Je crois beaucoup en cette expérience d'innovation collaborative, poursuit-elle. Concrètement, le programme nous donne accès à des ateliers, des rencontres avec des experts mais aussi au laboratoire d'essais et à la matériauthèque du **FCBA**, le centre technique industriel pour l'ensemble des **filères forêt-bois et ameublement**. » De quoi dynamiser l'activité de la start-up pénalisée par la période Covid. « L'absence de salon n'a pas joué en notre faveur », analyse l'entrepreneure qui enverra néanmoins sa première commande internationale à Copenhague en décembre. « Il est temps pour nous d'accélérer. Nous sommes prêts à recruter dès l'année prochaine et recherchons des partenaires investisseurs pour nous y aider. »

Sophie COMTE

Antoine Cheul et Johan Ricaut ont développé leur plateforme dans plusieurs pays européens.



LOIRE-ATLANTIQUE IMMOBILIER SHOPOPOP VOIT GRAND

La plateforme de **livraison collaborative de courses** click & collect Shopopop, créée à Nantes et qui a levé 20 M€ l'an dernier, poursuit son développement. Elle vient d'emménager dans un immeuble tout neuf d'Euronantes Gare.

Antoine Cheul, 32 ans, et Johan Ricaut, 31 ans, n'ont pas les deux pieds dans le même sabot. Cofondateurs de l'application Shopopop, qui permet à des particuliers d'assurer occasionnellement des livraisons de courses pour d'autres particuliers, ils surfont sur le succès de leur idée. La plateforme vient d'installer sa **centaine de collaborateurs** sur 2000 m² dans l'immeuble tout neuf dessiné par l'agence d'architecture nantaise Barré-Lambot, au bout du mail Pablo Picasso, dans le quartier Euronantes Gare. Il s'agit de son quatrième déménagement depuis 2015. Fort de plus de **4 millions de livraisons** réalisées depuis la création (1,5 M depuis le début de l'année), Shopopop annonce le **recrutement de 56 personnes**. La start-up a signé des contrats avec la majorité des enseignes de la grande distribution, dont plus de 400 supermarchés Leclerc et se développe auprès des fleuristes et autres commerces de détail. « Le Covid a boosté notre activité » reconnaît Antoine Cheul.

Victor GALICE

VENDÉE • DÉVELOPPEMENT PROLASER INVESTIT POUR "S'ENCRER" À L'INTERNATIONAL

Spécialisée dans la production, la collecte et le **recyclage** de cartouches d'encre, Prolaser annonce un investissement d'**1M€** dans une **nouvelle ligne de production** avec, en prime, la création d'une équipe dédiée. Objectif : faire face à la demande et accélérer son développement sur le marché européen. Dans un secteur très concurrentiel, la PME basée à **La Boissière-des-Landes** tire son épingle du jeu en misant sur le "remanufacturing" et le Made in France. Avec **10 millions de cartouches** d'encre vides récupérées chaque année, Prolaser, dont le réseau s'étend de la grande distribution aux magasins spécialisés, est aujourd'hui l'un des plus importants collecteurs de cartouches à tête d'impression en Europe. Tandis que la grande majorité des cartouches collectées sont de petite capacité, pour des raisons de rentabilité, seules les cartouches recyclées XL étaient réintroduites en magasin jusqu'à présent. Grâce à sa nouvelle machine, l'entreprise est désormais en mesure de reconditionner également les petits formats.

Dans le même temps, depuis le début de la crise sanitaire, l'entreprise bénéficie d'une relocalisation du marché sur son secteur d'activité, combinée à la hausse des coûts de transports. « 90 % des produits d'impression sont fabriqués en Asie », explique **Jean-Marc Aubineau**, PDG de Prolaser. L'arrêt de nombreuses usines lors de la pandémie occasionne aujourd'hui encore de très longs délais de livraison. Chez Prolaser, nous avons développé, bien avant la crise, un outil logistique de pointe pour livrer tous nos clients français en moins de **24 heures**. Désormais, l'intégralité des pays européens peuvent également bénéficier de ces très bonnes conditions de livraison puisque nous nous engageons à ce qu'ils reçoivent leur commande sous **48 à 72 heures**. Au total, nous expédions **150 000 colis par an** », indique le dirigeant qui ambitionne de **trippler son chiffre d'affaires à l'export** d'ici fin 2023. Parallèlement, la PME prévoit l'an prochain de doubler la superficie de son usine livrée en mars 2019, pour la faire passer de 6 000 à 12 000 m². Prolaser, qui compte **200 collaborateurs**, a enregistré un chiffre d'affaires de **60 M€** en 2021.

Alexandrine DOUET



**VALLET
ZAC DU BROCHET**

- Surface de 4 300 m²
- Divisibles à partir de 100 m²
- Accès Immédiat sur l'axe Nantes - Cholet
- Livraison 4^{ème} trimestre 2023

**SAINT-HERBLAIN
ATLANTIS**

- Surface de 10 000 m², divisibles à partir de 141 m²
- Bâtiment certifié BREEAM in-use «Very Good »
- Grande qualité architecturale, espaces extérieurs et roof-top
- Livraison imminente

**Tourny
Meyer.**Conseil en
**IMMOBILIER
d'AVENIR****02 85 52 44 44****nantes@tournymeyer.fr**LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES • RENNES | LORIENT/VANNES | **NANTES** | BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER**5**Philippe Barbry, fondateur
de ThermiUp.

© D.R.

LOIRE-ATLANTIQUE

LEVÉE DE FONDS

**THERMIUP ACCÉLÈRE SON
DÉPLOIEMENT**

Fondée par Philippe Barbry en 2018, ThermiUp a conçu une solution de **récupération de la chaleur des eaux usées** afin de préchauffer l'eau sanitaire, que la société destine essentiellement aux logements collectifs. Concrètement, l'eau tiède évacuée passe par un **échangeur** et un tube en cuivre qu'elle réchauffe. La chaleur générée est ensuite transférée à l'eau froide sanitaire qui circule à contre-courant, dans un réseau de serpentins en cuivre. L'eau sanitaire arrive dans l'échangeur à 13°C en moyenne et en ressort préchauffée à 26°C. À la clé : « de **10 à 30 % d'économies** sur la consommation d'énergie pour l'eau chaude sanitaire, qui elle-même représente plus de 40 % de la consommation d'énergie des logements collectifs neufs », explique Philippe Barbry. ThermiUp met en avant la **simplicité** de sa solution : totalement passive, sans moteur ni pièce en mouvement, elle ne nécessite ni réglage ni maintenance complexe et peut être implantée sur tous types de production d'eau chaude sanitaire, quelle que soit leur énergie.

Après quatre ans de R&D, ThermiUp passe un cap et annonce la **levée d'1 M€**. Objectif : accélérer le **déploiement commercial** de ses solutions dans l'immobilier (promoteurs, bailleurs sociaux, constructeurs et bureaux d'études techniques). Parmi les investisseurs : Urban Odyssey, le start-up studio d'Icade, le fonds AVI (Atlantique Vendée Innovation) du Crédit Agricole Atlantique Vendée et Abab. Bpifrance, le réseau France Active, le CIC et BGPO complètent le tour de table.

Gildas PASQUET



VENDÉE • DÉVELOPPEMENT HAVEA RACHÈTE L'ENTREPRISE ALLEMANDE BEARS WITH BENEFITS

Le groupe **Havea** poursuit son expansion en Europe, avec le rachat de la start-up allemande **Bears with Benefits**. Spécialisé dans la fabrication de **produits de santé naturels**, le laboratoire vendéen créé en 1975, qui emploie 800 salariés dont la moitié au sein de son siège à **Boufféré**, signe ainsi sa **sixième acquisition** en six ans. Bears with Benefits, fondée en 2018 à Munich par Laurence Saunier et Marlena Hien, a mis au point une gamme de compléments alimentaires destinés principalement aux femmes et aux enfants, sous forme de gommes, sans sucre et pour la plupart sans produit d'origine animale. Comptant à ce jour 25 salariés, son chiffre d'affaires s'élève à **15 M€** en 2022. Cette acquisition permet au groupe Havea (déjà détenteur des marques Biolane, Densmore, Dermovitamina, Vitavea et Aragan) de s'implanter en Allemagne, deuxième marché européen pour les compléments alimentaires et de renforcer sa présence en Italie. Bears with Benefits réalise 50 % de ses ventes sur le marché italien. L'objectif est aussi selon **Nicolas Brodetsky**, PDG d'Havea « d'apporter au groupe un complément d'expertise **sur le plan digital**, ainsi que l'expérience de la création d'une communauté de 150 000 membres, associée à un modèle **direct-to-consumer** ». L'entreprise allemande s'est en effet développée en commercialisant ses produits directement en ligne.

Le groupe Havea, qui a lui-même été racheté par le fonds d'investissement britannique **BC Partners** pour **1,1 Md€** (l'opération a été officialisée le 11 octobre dernier) souhaite aujourd'hui adopter un rythme d'une à deux acquisitions par an, avec pour objectif d'atteindre les 800 M€ voire le milliard d'euros de chiffre d'affaires d'ici cinq ans, et devenir ainsi le leader européen de la santé naturelle. Le chiffre d'affaires d'Havea s'est établi à 235 M€ cette année.

Alexandrine DOUET

Léa Ozaneaux et Kahina Benslimane.



LOIRE-ATLANTIQUE • RAPPROCHEMENT TEMBO TOOL ENTRE DANS LE GIRON DE R3 GROUP

Fondée à Nantes en 2020 par Kahina Benslimane et Léa Ozaneaux, Tembo Tool est une solution digitale qui simplifie la gestion et le pilotage des démarches RSE des entreprises. La start-up (sept collaborateurs – CA non communiqué) qui revendique plus de 40 clients à l'échelle nationale sur les deux dernières années, des grands groupes (SNCF, EDF...) aux PME, en passant par les ETI (80 % du portefeuille), a pour ambition de « **devenir un leader sur les outils de pilotage RSE** en France et de se développer rapidement à **l'international**, l'outil étant disponible en anglais », dixit Kahina Benslimane. L'entreprise a donc rejoint le 3 novembre dernier R3 Group, une jeune société parisienne qui affiche plus de 120 M€ de chiffre d'affaires en 2021.

« Nous étions en recherche de développement et pouvions y être aidées par des investissements extérieurs. Nous avons rencontré R3 Group qui a des **activités complémentaires** aux nôtres et nous nous sommes rendues compte que nous avions des synergies à mettre en place. En rejoignant ce groupe, nous allons pouvoir proposer aux entreprises une **approche plus globale** dans la structuration de leur démarche RSE, en alliant la dimension humaine grâce à l'accompagnement des consultants en amont et la dimension digitale grâce à notre outil. »

Suite à ce rachat, la **marque Tembo Tool est conservée**, les deux fondatrices deviennent directrices générales au sein de R3 mais restent à Nantes. À l'avenir, l'équipe va quant à elle grossir avec l'arrivée de développeurs et chefs de projets.

Florence FALVY

LOIRE-ATLANTIQUE • DÉVELOPPEMENT HÔTEL AKENA POURSUIT SON MAILLAGE AVEC L'ENSEIGNE "LE 2"

Le 2. C'est le nom de la **nouvelle marque** lancée par le groupe nantais Akena Hôtels (350 à 400 collaborateurs – CA 2022 compris entre 17 et 20 M€) qui se présente comme une alternative aux grandes chaînes hôtelières.

Reposant sur un **esprit «motel US»**, la nouvelle enseigne souhaite se concentrer sur l'essentiel. Le groupe évoque ainsi «une chambre équipée d'un écran de télévision relié aux chaînes de la TNT, une bonne literie et un petit-déjeuner composé de produits locaux de saison». Les futurs établissements de 30 à 50 chambres ont vocation à séduire **les jeunes, les familles et les voyageurs d'affaires** avec une offre présentée comme moderne : «un univers dynamique, une ambiance contemporaine et une touche design».

Le premier établissement ouvrira à **Sainte-Luce-sur-Loire**. «Nous allons rénover en totalité un hôtel, avec des éléments de seconde main, dont le rachat sera signé début janvier avant une ouverture prévue en mars 2023», indique le PDG Marc Plisson. Lequel table sur une vingtaine d'adresses d'ici à cinq ans.

Le groupe fédère aujourd'hui 28 hôtels. Deux autres seront ouverts d'ici la fin de l'année vers Bordeaux et Montpellier, en sus de constructions en cours à Niort, Strasbourg et Marne-la-Vallée, avec l'ambition de **mailler tout le territorial** national (Vannes, Angers, Biarritz...), à raison de huit à dix signatures chaque année. Sur la région nantaise, le groupe a annoncé en octobre l'ouverture de l'hôtel Akena Nantes Atlantis*** (ex Bhô Hôtel), à Saint-Herblain, dont la décoration va être complètement revue d'ici à février 2023. Soit quatre hôtels en tout sur la métropole (un 2 étoiles, deux 3 étoiles et un 4 étoiles). Marc Plisson ambitionne d'ouvrir un hôtel 3 étoiles à La Beaujoire ou dans le centre-ville nantais et un hôtel 2 étoiles à Pont-Saint-Martin. La Baule reste également une cible. Autre objectif : franchir la barre des 20 M€ de CA annuel en 2023.

Florence FALVY



VENDEE • PARTENARIAT THÉYA S'ADOSSE AU CABINET INDSIDE

Première société à mission de Vendée, Théya (ex-Hyphae) propose une **solution RH innovante** : la mise en relation de **managers qualifiés et expérimentés** avec des **PME-PMI industrielles** ayant des besoins de transitions. Outre le recrutement des profils adéquats, la start-up accompagne ses clients dans la gestion RH et administrative liée à la **mise à disposition de ces talents extérieurs** à leurs services. «Depuis notre création en 2019, nous recevons entre cinq à dix appels entrants de candidats par semaine sur un bassin en grande tension. Un avantage concurrentiel pour répondre aux pénuries de recrutement dans les entreprises», analyse Teddy Travert, le fondateur.

Le mois dernier, Théya s'est rapproché du cabinet Indside qui recrute des talents pour l'industrie sur Nantes, Lyon et Paris. «Plus que l'opportunité business, la rencontre s'est faite avant tout sur une **vision commune de l'industrie de demain**, assure le dirigeant. Comme nous, Indside inscrit dans ses statuts la poursuite **d'objectifs responsables** au-delà de sa seule performance économique. Un alignement qui vient s'adosser à la **complémentarité de nos offres respectives**, précise-t-il. Qu'il s'agisse de recruter à long terme ou bien sur une période de crise en attendant de trouver le bon profil, nous sommes capables d'accompagner nos clients sur l'ensemble des besoins.» Et de conclure : «Nous réalisons **80 % de notre chiffre d'affaires en Pays de la Loire**. Ce partenariat est aussi un accélérateur de développement puisqu'Indside opère au national». Théya, qui vise le million d'euros en 2022, prévoit de doubler son CA l'année prochaine.

Sophie COMTE



De gauche à droite : Grégoire Buffet, directeur associé Indside (Nantes), Fabrice Salamon, directeur associé Indside (Lyon), Teddy Travert, fondateur et dirigeant Théya (La Roche-sur-Yon), Anthony Hamon, directeur associé Indside (Nantes).

« NOTRE MODÈLE EST BASÉ SUR L'AGILITÉ »

Après sept usines éphémères lancées dans l'Hexagone, **Xavier Jaffray**, le fondateur de **Leco2**, a décidé, fin 2021, d'installer durablement son activité de **construction de logements modulaires décarbonés en bois** à Vallons-de-l'Erdre, dans le Nord de la Loire-Atlantique. Rencontre avec cet ingénieur au **parcours industriel** fourni, devenu entrepreneur en série.

Propos recueillis par Nicolas **LE PORT**

Pouvez-vous me présenter votre formation et votre parcours pro avant Leco2 ?

Je dispose d'une formation d'ingénieur Arts et Métiers réalisée à Angers et Paris. J'ai commencé ma carrière chez Toyota à Redon, dont je suis originaire. J'accompagnais des sous-traitants du constructeur en parallèle du lancement de l'usine de production de la Yaris à Valenciennes. Il a fallu leur diffuser la culture du constructeur. Une première expérience sous perfusion du Lean management¹, qui fait aujourd'hui partie de l'ADN de Leco2.

Trois ans plus tard, à 27 ans, j'ai pris la tête de l'usine de briquets Bic à Redon (400 salariés). Un beau challenge que j'ai relevé durant trois ans. À 30 ans, j'avais fait le boulot que j'aurais dû faire à 45. Alors plutôt que de prendre la direction d'autres usines, j'ai eu l'envie d'entreprendre.

Quel a été le déclic qui vous a poussé à la concrétiser ?

Cette idée trottait déjà dans un coin de ma tête car mes deux parents étaient entrepreneurs. J'avais envie de me lancer, mais sans domaine de prédilection. En revanche, je savais que je voulais créer un business qui ne se délocalise pas. Le deuxième critère, c'était de choisir un environnement suffisamment désorganisé pour créer de la valeur ajoutée. Et le troisième, d'avoir des rapports humains un peu plus transversaux que ce que j'avais rencontré jusque-là. Vu que le bâtiment cohabitait bien toutes les cases, c'est le secteur que j'ai choisi.

Comment avez-vous procédé ?

J'ai effectué une première reprise d'entreprise à 30 ans à Redon : une structure d'une trentaine de salariés dans la plâtrerie et la peinture. Cette première expérience s'est bien passée, avec néanmoins la découverte d'un paramètre :

l'inertie de la culture du "comme d'habitude" dans le bâtiment.

J'avais une vision assez naïve : j'étais convaincu que le bon sens et la réorganisation allaient emporter l'adhésion. Le choc, ça a été de voir à quel point les gens ne changeaient pas même si on leur prouvait qu'on pouvait faire mieux autrement. Les équipes me répondaient "super, très intéressant, sauf que ça fait 30 ans que je ne fais pas comme ça".

Pourquoi vous être alors tourné vers la transmission d'entreprise ?

Un de mes meilleurs amis voulait devenir entrepreneur dans le bâtiment. Je lui ai conseillé de s'adresser aux cabinets de transmission pour trouver une affaire à reprendre. Mais il n'était pas du secteur et les patrons des sociétés qu'il convoitait voulaient impérativement revendre à des gens du métier. J'ai donc décidé de l'accompagner et de lui servir



Xavier
JAFFRAY
fondateur de Leco2





en quelque sorte de caution morale. Très vite, la première affaire s'est faite. Tout le monde était gagnant : la banque rassurée qu'il y ait quelqu'un du bâtiment dans la boucle, l'entrepreneur content de ne pas démarrer seul, et le vendeur satisfait d'avoir transmis à quelqu'un du métier.

Comment avez-vous été amené à construire des modulaires en bois ?

Je dirais qu'ils sont venus à moi. Six mois après avoir revendu mes entreprises, j'ai été approché par Bouygues Construction, avec qui je travaillais déjà. Ils m'ont proposé de participer à la construction du collège Rosa Parks de Clisson.

C'était un projet modulaire hors-norme : 5000 m² pour une centaine de modules. J'étais emballé, mais j'étais seul face à un véritable projet industriel. J'ai alors fait la proposition suivante à Bouygues : "Trouvez-moi des sous-traitants locaux avec qui vous êtes habitués à travailler, je les forme et je démarre l'usine." En parallèle, j'avais fait le pari de louer une friche industrielle de 15000 m² pour y construire la centaine de modules, à 3 km du futur col-

« TROUVEZ-MOI DES SOUS-TRAITANTS LOCAUX AVEC QUI VOUS ÊTES HABITUÉS À TRAVAILLER, JE LES FORME ET JE DÉMARRE L'USINE. »

lège. Bouygues a accepté et le collège a été construit en moins de six mois.

Quel bilan avez-vous tiré de ce premier projet modulaire ?

Je me suis dit que ce modèle d'usine fonctionnait plutôt bien et j'ai décidé de le déployer. J'ai ainsi lancé six usines éphémères en France entre 2015 et 2019 : Rennes, Nantes, Lyon, Paris... J'ai par exemple loué 15000 m² du parc expo de Villepinte entre deux salons pour monter une usine. Je signais l'état des lieux à 8h. À 8h30, j'avais les onze semi-remorques qui arrivaient sur place. Et à 15h, les gars commençaient à assembler les modulaires. La seule limite du modèle, c'est qu'il me contraignait à reformer tout le monde à chaque lancement d'usine, ce qui me prenait beaucoup d'énergie.

C'est pour cela que vous vous êtes installé durablement en Loire-Atlantique ?

Effectivement, à partir de 2019, j'ai concentré mes commandes sur l'Ouest de la France et j'ai monté ma propre entreprise générale, Leco2, pour arrêter de m'appuyer sur des tiers. J'ai décidé de réintégrer toutes les fonctions dont j'avais besoin pour réaliser mes projets. J'ai ainsi créé quatre sociétés dès 2020 : Leco Engineering, un bureau d'études qui porte la conception des projets, Leco Manufacturing, l'entreprise générale qui porte les marchés, Leco Supply, un négoce, et Leco Academy, un centre de formation.

L'usine de Saint-Mars-la Jaille a démarré son activité de construction de modulaires en bois en octobre 2021, dans 9000 m² loués aux Transports Garnier. J'ai embauché au départ six personnes localement. Mais étant donné

que je ne prenais plus de sous-traitant, il a fallu réécrire une partie du modèle. Le challenge était d'embaucher 50 personnes en moins de huit mois sur un territoire de plein emploi (NDLR : le taux de chômage y est inférieur à 6 %).

Quelle a été votre stratégie de recrutement ?

Le premier critère de sélection était d'habiter à proximité de l'usine (20 km maximum). Le deuxième était la niaque et l'envie. En gros, le savoir-être avant le savoir-faire. Pour évaluer le savoir-être des candidats, j'ai fait appel à Abalone, une agence d'intérim locale. Cela m'a permis d'effectuer un premier tri pour ne recevoir que les candidats qui répondaient à ces deux critères.

À l'usine, ils ont été reçus par groupes de six à dix. On leur a expliqué que leur boulot de demain serait de monter des kits. Ensuite, on les a testés durant une heure et demie avec un stock de meubles Ikea à monter. Ils étaient filmés pendant tout le test. Pas pour voir s'ils savaient monter les meubles, mais plutôt pour cerner leur profil et leur comportement.

Volontairement, on les a pris cinq minutes en entretien pendant le montage. Un moyen de voir ce qu'il se passait quand on les retirait de l'équipe. Avec cette méthode, je découvrais en une heure et demie à qui j'avais affaire. Et il a fallu une quinzaine de sessions pour recruter les 50 personnes.

Quel genre de profils recrutez-vous ?

Ce sont globalement des personnes qui n'ont aucun problème à changer de travail et qui sont motivées à l'idée d'apprendre de nouvelles choses. Aujourd'hui, 45 % de mes salariés répondent à des clauses d'insertion.

Nous avons aussi beaucoup de profils atypiques qui travaillent ici. Il y en a qui viennent du bâtiment, de la soudure, de l'agroalimentaire... Par exemple, Emmanuel. Il a un master d'informatique, a été comptable, profs de maths, puis agriculteur avant d'entamer sa quatrième vie professionnelle ici.

En quoi votre mode de management est-il différent ?

La première chose que je leur dis, c'est "oubliez que quelqu'un d'autre que vous puisse être responsable". Vous en avez tous marre d'avoir un chef, ça tombe bien, moi aussi. Vous êtes désormais chacun responsable de votre propre travail". D'ailleurs ici, il n'y a qu'une encadrante pour 50 salariés. En revanche,



Pour construire le collège Rosa Parks de Clisson, Xavier Jaffray a créé une usine éphémère à 3 km du futur établissement.

« VOUS EN AVEZ TOUS MARRE D'AVOIR UN CHEF, ÇA TOMBE BIEN, MOI AUSSI. »

c'est assez rigide et non ambigu. Je leur fais complètement confiance, mais je ne tolère pas le moindre écart concernant les règles du vivre ensemble.

Qu'en est-il de la quête de sens au travail pour vos salariés ?

Notre activité, aujourd'hui, c'est de construire des habitats décarbonés pour ceux dans le besoin. Les marchés qui sont adaptés à nos constructions sont les logements étudiants, les hébergements d'urgence, l'hôtellerie, l'hospitalier. Nous travaillons beaucoup aussi avec les bailleurs sociaux car leurs cahiers des charges sont clairs : ils savent ce qu'ils veulent, n'ont pas plus de contrainte sur le foncier, ont besoin de volume, mais aussi de décarboner.

Tout ça a forcément du sens pour nos salariés et ce sens mobilise toute l'équipe.

C'est ce qui crée l'adhésion dans un territoire de plein emploi comme le Pays d'Anenis. J'ai d'ailleurs encore 25 personnes en attente d'entretien et nous organisons des sessions de recrutement tous les 15 jours.

Pourquoi avez-vous fait le choix des constructions modulaires ?

Pour des raisons économiques avant tout. Dans les usines industrielles, les salariés créent de la valeur ajoutée 70 à 80 % du temps. Dans le bâtiment, on se situe plutôt entre 10 et 15 % sur un chantier traditionnel. Cela signifie que 85 % du temps payé ne sert à rien.

Face à cette réalité, la construction hors-site de bâtiments modulaires est une manière de ramener un maximum de valeur dans un environnement que je gère et où il n'y a pas cette perte de temps. Même si je dépense de l'argent pour le transport en convoi exceptionnel (2000 € en moyenne par module), cela reste nettement moins coûteux que les trajets des ouvriers qui se rendent chaque matin sur leur chantier.

Quel est votre modèle économique ?

Il est inspiré de l'entreprise libérée² et basé sur l'agilité. Il s'appuie sur une véritable colonne vertébrale méthodologique, avec un gros boulot d'ingénierie pour rendre les tâches les plus simples possibles. L'idée est de rendre nos opé-

rateurs ultra polyvalents pour réaliser l'ensemble des tâches de la construction d'un modulaire.

Un des autres éléments fondateurs de l'entreprise libérée, c'est que le levier émotionnel est bien plus fort que le levier analytique. Cela signifie qu'il faut arrêter de faire du reporting dans tous les sens, et plutôt donner aux collaborateurs le pouvoir de corriger les problèmes.

Comment s'organise le travail au sein de l'usine ?

Ici, il n'y a pas de chaîne de production. Il y a 18 postes de travail et les modules sont commencés et terminés au même endroit. Nous réalisons l'ensemble des tâches sur le même poste de travail car ce sont des constructions lourdes à transporter. C'est un modèle qui demande beaucoup d'agilité.

Aujourd'hui, sur site, nous recevons des éléments préfabriqués et nous ne réalisons que de l'assemblage. Chaque module est assemblé par une équipe

de trois salariés en 15 jours ou trois semaines. Il quitte notre site finitions réalisées : peinture, carrelage, sol, électricité, plomberie.

Combien de projets avez-vous réalisés et où en sont les commandes ?

Nous avons dû assembler dans cette usine une centaine de modules depuis sa création. Nous avons réalisé 450 000 € de chiffre d'affaires entre octobre et décembre 2021. Nous tablons sur 8 M€ pour 2022. Côté commandes, le carnet est bien rempli : j'ai trois ans de CA qui sont signés. Mon sujet n'est vraiment pas de réaliser du chiffre d'affaires, mais plutôt de choisir avec quels clients je vais travailler.

Quelles sont les perspectives pour 2023 ?

Nous devrions maintenir cette trajectoire de croissance de CA sur 2023 puisque nous allons lancer une seconde usine de 10 000 m² pour 70 salariés,



Dans ses locaux de 9 000 m², Leco2 assemble des constructions modulaires qui sont ensuite livrées par convoi exceptionnel.



calquée sur le même modèle que celle-ci, d'ici mars 2023 à Auxerre. L'ambition est de faire la preuve de la duplication possible du modèle.

Si nous nous installons là-bas, c'est parce qu'il y a un bailleur social qui a besoin de produire beaucoup de logements et qui nous a passé des commandes.

Pour nous, cela ne représente pas un gros investissement de départ. Avec seulement 5 M€ de commandes, nous avons de quoi démarrer l'usine. Ensuite, une fois en service, charge à nous d'aller chercher de nouveaux projets pour la faire perdurer.

C'est dans une logique de sobriété que vous utilisez majoritairement du bois ?

En partie. C'est effectivement un matériau renouvelable, biosourcé et dont le

prix ne dépend pas de celui du pétrole ou d'autres matières. Il est léger, facile à travailler, et son tarif nous permettait d'avoir des prix de construction compétitifs. Pour s'approvisionner, c'est relativement facile, notamment dans les Vosges et en Aquitaine. Et il y a des acteurs assez bien répartis sur l'ensemble du territoire pour le transformer.

Selon vous, quelle place aura demain la construction hors-site ?

Si je prends les perspectives d'études de marché spécialisées, la construction hors-site représentera 20 % du marché du bâtiment à l'horizon 2030. D'ailleurs, tous les GAFAs s'emparent du sujet : Google a sa propre boîte de modulaires, tout comme Facebook et Amazon. C'est un secteur d'avenir. C'est un peu lunaire qu'un secteur aussi important en vo-

lume et aussi central en fonction n'ait jamais fait de mutation industrielle.

120 ans après la révolution industrielle, je trouve ça fou qu'on continue de construire des bâtiments avec des grues, des camionnettes et des ouvriers qui viennent assembler des matériaux sur les chantiers.

En quoi les habitats modulaires permettent-ils de verdir le secteur de la construction ?

Grâce à un bilan carbone qui explose tous les compteurs. En gros, le plafond d'excellence du label BBKA³, référence des bâtiments bas carbone, c'est d'utiliser 37 kilos de matériaux biosourcés au mètre carré. Nous, on est à 57 kilos au mètre carré sur nos constructions. Notre ingénierie nous permet d'avoir créé un modèle vertueux sur tous les points. Si je fais du circuit court, je paye moins de transport et je génère moins de carbone. C'est juste du bon sens.

Quelle empreinte souhaitez-vous laisser ?

J'ai envie de laisser celle d'un entrepreneur qui a bâti un modèle qui permet de structurer les territoires, tout en amorçant des cercles vertueux entre entrepreneurs, élus et bailleurs sociaux. Ce que j'aimerais laisser aussi, c'est d'avoir entamé une transition vers de la micro-industrie, sous la grande bannière des circuits courts. Et laisser l'empreinte d'un homme qui a permis de revenir à des modèles sociétaux et managériaux différenciants, dirigés par le bon sens et la simplicité.

1. Directement inspiré du système de production de Toyota, le Lean management est une méthode de gestion et d'organisation du travail qui vise à améliorer les performances d'une entreprise, notamment sa rentabilité. Il permet par le bon sens d'optimiser les processus en réduisant les temps sans valeur ajoutée.

2. Le terme entreprise libérée désigne une forme organisationnelle dans laquelle les salariés sont totalement libres et responsables des actions qu'ils jugent bon d'entreprendre.

3. Le label BBKA atteste de l'exemplarité d'un bâtiment en matière d'empreinte carbone. Il concerne le bâtiment neuf ou le bâtiment rénové.

UNE « TRÈS LÉGÈRE » CROISSANCE POUR LA FIN DE L'ANNÉE

Le PIB en France pourrait très légèrement progresser au quatrième trimestre, d'après la Banque de France. L'activité montre une certaine résilience et les tensions inflationnistes se font moins vives. Mais la trésorerie des entreprises se dégrade et la pression sur leurs marges s'accroît.

Par Anne DAUBREE

Une « très légère croissance » du PIB au quatrième trimestre 2022, au lieu de la stagnation initialement prévue : le 9 novembre, lors d'une conférence de presse en ligne, la Banque de France a dévoilé sa prévision – prudente, au vu du contexte incertain – et les résultats de son point de conjoncture d'octobre. Celui-ci se base sur l'enquête menée auprès de quelque 8500 entreprises, entre le 27 octobre et le 4 novembre. Conclusion : « l'activité continue à résister globalement », explique Olivier Garnier, directeur général des Statistiques, études et international de la Banque de France.

Au trimestre précédent, la croissance du produit intérieur brut avait ralenti, passant de 0,5 à 0,2 %, d'après l'Insee. Et pour l'ensemble de l'année, la Banque de France table sur une prévision de +2,6 %. Son enquête récente montre que l'activité reste résiliente, même si, de manière inégale selon les secteurs et dans le temps : en octobre, elle a progressé dans les services marchands et l'industrie et stagné dans le bâtiment, mais diminué dans l'énergie

et les transports, par exemple. Durant cette période, l'évolution du PIB devrait donc subir un léger repli (-0,2 %), avant de connaître une reprise en novembre. Plusieurs difficultés subies par les entreprises connaissent, en effet, un certain tassement, même si leur niveau reste élevé. C'est notamment le cas des problèmes de recrutement : en octobre, ils sont cités par 55 % des entreprises de tous les secteurs, contre 58 % en septembre. Dans l'industrie, ces chiffres passent à 44 % en octobre, après 49 % le mois précédent et dans le bâtiment, à 60 %, après 65 %.

L'ÉROSION DES MARGES INQUIÈTE

Autre constat d'amélioration, « la difficulté d'approvisionnement, phénomène mondial qui avait diffusé l'inflation aux produits manufacturés, est en train de s'atténuer », indique Olivier Garnier. Dans l'industrie, par exemple, 43 % des entreprises industrielles mentionnent ce problème en octobre, contre 48 % en septembre. « Cela va dans le bon sens mais ça ne veut pas encore dire que nous allons voir un point de retournement sur l'inflation au niveau



des prix à la consommation», tempère Olivier Garnier. Par ailleurs, certaines tendances restent négatives : en particulier, la trésorerie des entreprises se dégrade, notamment dans l'industrie. « Les besoins en fonds de roulement sont plus importants et les stocks, avec les hausses de prix, sont plus coûteux », décrypte Olivier Garnier.

À cette difficulté s'ajoute l'impact de la facture énergétique sur les marges des entreprises. En octobre, il est resté

limité : un quart des entreprises le signalent. Mais l'inquiétude est grande pour les mois à venir, atteignant 66 % dans l'industrie. « Dans la période écoulée, les entreprises ont répercuté une partie des hausses de leurs coûts dans le prix. Dans un contexte de difficultés d'approvisionnement, où la priorité des clients était d'être livrés, il était moins difficile de faire passer des hausses de prix. Mais dans le contexte actuel où l'on s'attend à une activité moins dyna-

mique, les entreprises auront peut-être moins la possibilité d'augmenter leurs prix pour faire face à la hausse de leurs coûts. Les entreprises sont rentrées dans la crise avec un niveau de marges élevé par rapport à la situation précédente. Mais elles ont commencé à s'éroder, et une partie de l'absorption des hausses des coûts se fera sans doute par compression des marges », prévient le directeur général des statistiques de l'institution.

DES AIDES À L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE

L'installation de **bornes de recharge** pour les **véhicules électriques** bénéficie de diverses **mesures fiscales** et **primes**.

Afin d'encourager le développement de l'utilisation des véhicules électriques, l'État a engagé diverses mesures d'aides pour l'achat d'un véhicule ou l'installation de bornes de recharge.

À côté des aides à l'installation de bornes ouvertes au public, sur la voirie ou les parcs de stationnement, les particuliers bénéficient d'un ensemble d'aides fiscales et de subventions pour leur permettre de financer l'installation de bornes à domicile.

Le coût moyen de l'installation d'une borne de recharge à domicile varie autour de 1500 € selon la puissance mais peut être alourdi par des travaux annexes (remise aux normes de l'installation électrique, travaux de raccordement, réalisation d'une tranchée, réfection d'un revêtement au sol, etc.).

TVA À 5,5 %

Depuis 2021, le taux réduit de TVA de 5,5 % s'applique à l'achat et à l'installation par les particuliers de bornes de recharge dans les locaux d'habitation construits depuis plus de deux ans (Code général des impôts, article 200 quater C). Dans les immeubles plus anciens, le taux de TVA de 20 % continuait de s'appliquer jusqu'à présent.

Le projet de loi de finances pour 2023 prévoit l'application du taux réduit de 5,5 % à tous les locaux à usage d'habitation, quelle que soit la date d'achèvement de l'immeuble.

Cette mesure d'extension devrait s'appliquer à compter de 2023. Plus précisément, le taux de 5,5 % devrait s'appliquer

aux prestations dont le fait générateur de la TVA intervient à compter du 1^{er} janvier 2023 (le fait générateur correspond en principe à la date d'exécution de la prestation).

La mesure est réservée aux bornes installées dans des locaux d'habitation et qui sont destinées aux résidents de ces locaux, résidence principale ou secondaire.

Le taux réduit s'applique quelle que soit la qualité du preneur des travaux, personne physique ou personne morale (propriétaire, syndicat de copropriétaires, locataire, occupant gratuit des locaux).

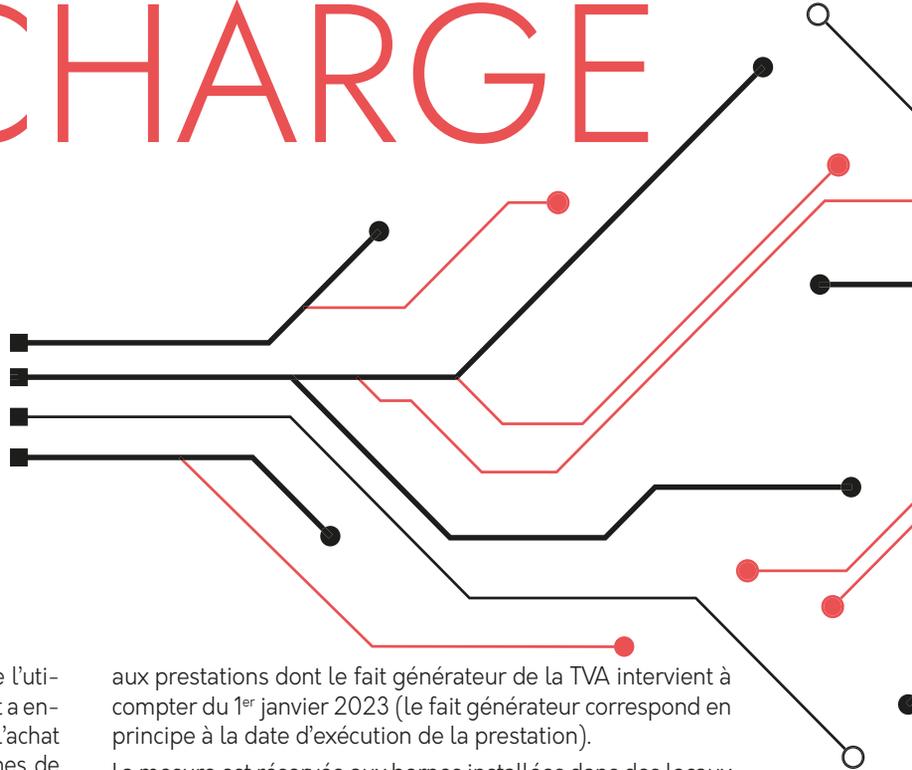
Les prestations pouvant bénéficier du taux de 5,5 % sont les travaux de pose, d'installation et d'entretien des bornes de recharge.

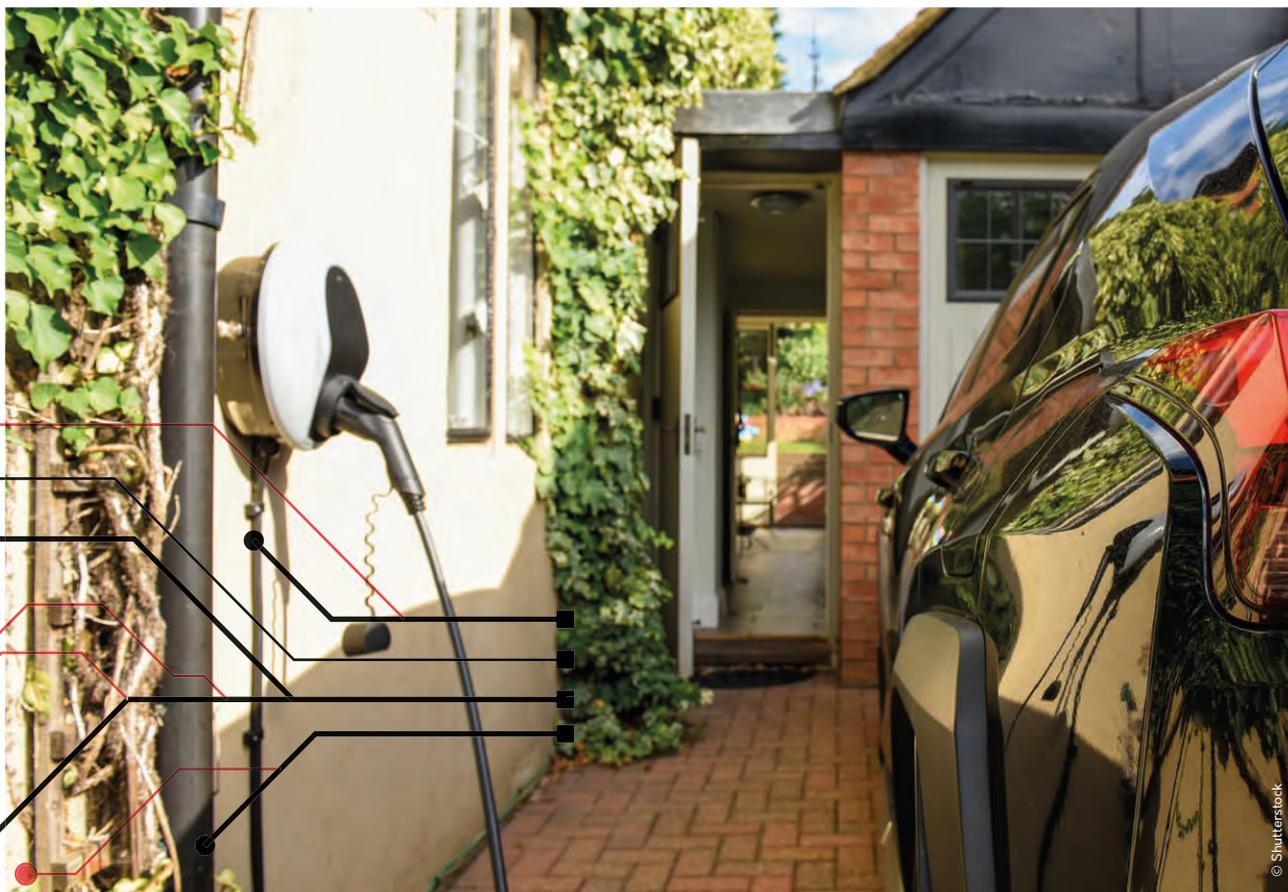
Les prestations concernées doivent être conformes à certaines exigences techniques (norme NF C 15-100 qui régleme toute les installations électriques basse tension).

Les prestations doivent être effectuées par des entreprises satisfaisant à des critères de qualification (électricien qualifié IRVE - Infrastructures pour la recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables).

Un arrêté devra définir ces conditions.

Le prestataire et le preneur des travaux devraient conserver pendant cinq ans après l'émission des factures une attestation écrite indiquant que les conditions prévues pour l'application du taux réduit sont remplies. Le preneur sera solidairement tenu au paiement du complément de taxe si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent de son fait inexactes.





CRÉDIT D'IMPÔT

Parallèlement au remplacement du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) par le dispositif MaPrimeRénov', la loi de finances pour 2021 a institué un crédit d'impôt sur le revenu pour l'acquisition et la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques à domicile (Code général des impôts, article 200 quater C).

Le crédit d'impôt concerne les dépenses effectuées entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2023. Il est égal à 75 % du montant des dépenses dans la limite de 300 € par système de charge.

Le crédit d'impôt peut bénéficier à tous les contribuables, propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit, quel que soit le niveau de leurs revenus.

Il prend en compte les dépenses supportées dans une habitation principale et/ou une résidence secondaire sans condition d'ancienneté du logement.

Dans les immeubles collectifs, chacun des occupants peut bénéficier du crédit d'impôt à hauteur de la quote-part des dépenses des équipements communs qu'il a effectivement payés.

Pour un couple marié, le crédit d'impôt peut concerner deux systèmes de charge par logement, dans la résidence principale et/ou la résidence secondaire. Le crédit d'impôt peut ainsi atteindre 1200 € pour l'installation de quatre bornes de recharge. Pour les célibataires, le crédit d'impôt est limité à une seule borne par logement (soit un crédit d'impôt maximum de 600 € pour deux résidences).

PRIME ADVENIR

Dans les immeubles collectifs, l'installation de bornes de recharge peut bénéficier d'une subvention du programme Advenir, piloté par Avere-France (association de divers acteurs de la mobilité et de l'énergie).

La prime peut être accordée pour des bornes individuelles sur une place de parking privative, des bornes partagées installées par le bailleur ou le syndicat de copropriété pour tous les occupants d'une résidence, ou encore une infrastructure collective desservant l'ensemble des places d'un parking.

La prime se chiffre à 50 % du montant des dépenses, avec un plafond de 960 € pour des bornes individuelles, 1660 € pour des bornes partagées et 8000 € pour une infrastructure collective.

Rappelons que dans les immeubles résidentiels neufs, la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 (loi LOM) impose le pré-équipement pour l'installation de bornes de recharge. Dans les immeubles existants, la question de l'installation de bornes de recharge doit obligatoirement être inscrite à l'ordre du jour des assemblées générales annuelles.

La prime Advenir peut aussi bénéficier aux entreprises auxquelles la loi LOM impose également des obligations d'équipement en bornes de recharge. La prime est égale à 20 % des dépenses avec un plafond de 600 € par point de recharge. Pour les parkings destinés aux poids lourds, la prime est égale à 50 % des dépenses avec un plafond variant selon le type d'infrastructure (de 2200 € à 960 000 €).

LE HARCÈLEMENT

GAGNE DU TERRAIN

Ces quinze dernières années, le **harcèlement au travail** est passé d'un sujet quasi "inexistant" à un sujet **reconnu juridiquement** (ANI 2010), omniprésent sur les **réseaux sociaux** (#metoo, #balancetonporc, #balancetonagency) et quotidiennement discuté dans les médias. Mais qu'en est-il au sein des **entreprises**? Six mois après le lancement de la **loi Santé au travail**, le baromètre Ipsos pour le cabinet Qualisocial¹ fait le point.

Par Charlotte **DE SAINTIGNON**

« **J**oli décolleté, ils ont de la chance au marketing », une main aux fesses, des blagues crues à connotation sexuelle racontées tous les jours dans l'open space... Agissements sexistes répétés, agressions ou harcèlement sexuels, toutes ces situations relèvent du harcèlement au travail. Deux salariés sur trois déclarent avoir été victimes d'une telle situation, au cours des cinq dernières années. Des agissements qui sont dorénavant soumis à des sanctions pour leurs auteurs, suite au renforcement de la définition du harcèlement : une peine de deux ans d'emprisonnement et une amende de 30 000 €.

Le plus courant reste le harcèlement moral (68 %), devant des comportements ou propos discriminatoires (30 %) et le harcèlement sexuel (20 %). « Il y a un vrai problème terrain », a entamé Camy Puech, PDG de Qualisocial et spécialiste de la santé mentale au travail, lors de la présentation des résultats du baromètre Ipsos pour Qualisocial, cabinet spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux en entreprise. Au sein de celles-ci, trois salariés sur quatre considèrent que les situations de harcèlement au travail sont répandues et 62 % qu'elles le sont de plus en plus.

En termes de chiffres, plus d'un salarié sur trois a déjà été victime de harcèlement au travail, dont 15 % à plusieurs reprises. 40 % affirment en avoir été témoins et 13 % ont le sentiment d'avoir été auteurs de harcèlement au travail, au cours de leur carrière. Des situations qui se produisent les trois quarts du temps en présence de témoins, mais qui suscitent rarement des réactions immédiates. « C'est un problème de société, commente Camy Puech. C'est toute la société qui a des comportements ouvertement irrespectueux et dégradants qui s'apparentent à du harcèlement ». Seule une victime de harcèlement sur cinq est soutenue sur le moment. Dans la majorité des situations avec témoins, les victimes rapportent que ces derniers n'ont pas réagi (53 %), et s'ils l'ont



Camy Puech,
PDG de Qualisocial
et spécialiste
de la santé mentale
au travail.

AU TRAVAIL

fait, c'est le plus souvent après (25 %) que sur le moment (22 %). Si 85 % des victimes parlent de cette situation, avec des proches ou des collègues « qui ont des capacités d'action limitées », note Camy Puech, ils le font en revanche rarement avec des instances internes (supérieur, RH...), qui elles pourraient influencer sur les comportements dans l'entreprise.

LES MANAGERS INTERMÉDIAIRES EN PREMIÈRE LIGNE

Ainsi, seules 34 % des victimes de harcèlement au travail déclarent que leur employeur a été, à un moment donné, au courant de la situation. Certaines catégories d'actifs sont particulièrement touchées et indiquent avoir déjà été victimes, notamment les moins de 35 ans (43 %), les salariés de petites entreprises (38 % des salariés d'entreprises de moins de 20 salariés, contre 31 % dans celles de 200 salariés et plus) et les femmes (38 %), même si les hommes sont loin d'être épargnés (31 %). Les managers peinent eux aussi à identifier les situations relevant du harcèlement au travail. Plus grave, 60 % de ces situations seraient initiées par un supérieur hiérarchique et 36 % des managers ont le sentiment d'avoir déjà été auteur de harcèlement dans leur carrière. « Il y a un vrai sujet sur la ligne hiérarchique intermédiaire », qui est à la fois « la plus victime, la plus témoin et la plus auteur de situations de harcèlement », relève Camy Puech.

60 % DE CES SITUATIONS SERAIENT INITIÉES PAR UN SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE.

UN ENJEU PRIORITAIRE DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Cette première photographie du harcèlement dans les entreprises donne à voir le niveau de connaissance du sujet au sein de ces entités. 44 % des salariés déclarent ne pas être bien informés sur cette thématique et seuls 14 % se disent très bien informés. Un défaut d'information qui se traduit, chez la plupart d'entre eux, par un sentiment de difficulté à identifier avec précision les situations de harcèlement au travail (73 %). « Les salariés ne sont pas capables d'adapter leur comportement, car ils ne savent pas ce qui relève ou non du harcèlement », commente Camy Puech. 43 % des salariés ont un niveau « quasi nul » sur le sujet et seuls 4 % le maîtrisent bien. Un tiers d'entre eux rapportent qu'il existe une communication en direction des salariés sur ce qu'est le harcèlement au travail ou les réactions à avoir ou les personnes à prévenir, en ce cas.



Si la dégradation des relations au travail, et notamment les situations de harcèlement, est perçue comme un enjeu prioritaire dans le monde du travail, par plus de la moitié des salariés (54 %, contre 41 % pour le chômage, par exemple), une large majorité estime que le gouvernement n'en fait pas assez à ce sujet (63 %). Avec des différences notables en termes de genre : 50 % des hommes considèrent que la législation va un peu trop loin et 64 % des femmes, au contraire, qu'elle ne va pas assez loin.

En termes d'âge, « Il y a une tolérance zéro des jeunes générations sur le sujet », affirme Camy Puech. En outre, seulement 35 % des salariés déclarent bien connaître la législation en matière de harcèlement au travail. Autre signe alarmant constaté par l'étude, seul un quart des victimes considère qu'au final cette situation s'est terminée en défaveur de l'auteur (contre 42 %, en leur propre défaveur), signe que l'enjeu du harcèlement nécessite encore un meilleur traitement, au sein des structures de travail. Relevant le « déficit d'infrastructures pour éduquer et protéger les salariés », le cabinet Qualisocial recommande ainsi de former les dirigeants et les managers sur leurs pratiques du quotidien et de sensibiliser tous les salariés. Au-delà, les entreprises ont intérêt à désigner des référents, à « mettre en place un dispositif de signalement avec soutien psychologique » et à « accompagner psychologiquement les salariés victimes comme les présumés coupables », et enfin à « mener des enquêtes, face à chaque signalement ».

1. Enquête "Les salariés français et le harcèlement au travail : connaissance, perception et avis?", menée via Internet du 15 au 19 septembre 2022, auprès de 2 000 actifs travaillant dans une structure privée ou publique d'au moins cinq personnes.

LA MONÉTISATION DES JOURS DE REPOS

Les **salariés** peuvent demander de renoncer à des **jours de repos** ou de **RTT** et de les travailler en bénéficiant de la majoration des **heures supplémentaires** et de **l'exonération sociale et fiscale** applicable.

L'administration a apporté des précisions sur le dispositif de rachat (ou monétisation) de jours de repos et de réduction du temps de travail (RTT) prévu par la loi de finances rectificative pour 2022.

Les salariés ont la possibilité de demander de renoncer à des jours de repos ou de réduction du temps de travail et de les convertir en jours de travail en bénéficiant d'une majoration de salaire et d'une exonération sociale et fiscale.

La mesure concerne toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, et tous les salariés, qu'ils soient à plein temps ou à temps partiel. Elle peut tout aussi bien bénéficier aux salariés travaillant à temps partiel pour besoins de la vie personnelle et qui alternent des périodes de travail à temps plein et des périodes de suspension du contrat de travail.



JOURS DE REPOS MONÉTISABLES

Peuvent être ainsi monétisées, les journées et demi-journées de repos et de RTT acquises entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2025.

L'administration précise que, pour être éligibles à la majoration de salaire et à la réduction de cotisations, ces journées et demi-journées doivent cependant avoir été effectivement rémunérées après le 16 août 2022, date d'entrée en vigueur de la loi de finances rectificative pour 2022 (BOSS - Heures supplémentaires, paragraphe 820).

Peu importe que les jours de repos ou de RTT résultent de l'initiative de l'employeur ou du salarié. Il est cependant nécessaire que les durées maximales de travail et les temps de repos soient respectés.

Le rachat de jours de repos peut ainsi concerner les jours de repos conventionnels issus d'un aménagement du temps de travail sur une période supérieure à la semaine mis en place par un accord collectif ou décidé unilatéralement par l'employeur.

Sont exclus de la mesure, les jours de repos compensateur en remplacement du paiement des heures supplémentaires. Sont également exclus les jours déposés sur un compte épargne-temps, lesquels peuvent être monétisés dans des conditions particulières prévues par un accord collectif. Il en est de même des jours de repos accordés à l'occasion d'un solde de tout compte.

L'administration précise aussi que ne peuvent bénéficier de la mesure les jours de repos des salariés ayant conclu une convention de forfait en jours. La renonciation à des jours de repos ouvre en effet déjà droit à une majoration de salaire avec le régime social et fiscal des heures supplémentaires (Code du travail, article L 3121-59).

DEMANDE DU SALARIÉ

La demande du salarié à son employeur de monétiser des jours de repos n'a aucun formalisme particulier à respecter. Elle peut être faite à tout moment, plusieurs fois par an et autant de fois que souhaité par le salarié.

La demande ne s'impose pas à l'employeur qui peut la refuser en tout ou partie.

Le salarié peut renouveler sa demande, notamment en cas de refus de l'employeur.

Pour le contrôle des cotisations et des exonérations sociales, l'employeur doit cependant pouvoir fournir les documents formalisant la demande du salarié et son acceptation. Il doit aussi tenir un récapitulatif hebdomadaire du nombre d'heures supplémentaires en indiquant le mois au cours duquel elles ont été rémunérées.

MAJORATION DE SALAIRE

Les heures travaillées du fait du renoncement au repos donnent lieu à une majoration de salaire au moins égale à la majoration applicable à la première heure supplémentaire, soit 25 % pour les huit premières heures supplémentaires travaillées dans la même semaine.

En cas d'accord collectif d'entreprise ou, à défaut, d'accord de branche, le taux de majoration des heures supplémentaires ne peut être inférieur à 10 %.



PEUVENT ÊTRE MONÉTISÉES LES JOURNÉES ET DEMI-JOURNÉES DE REPOS ET DE RTT ACQUISES ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2022 ET LE 31 DÉCEMBRE 2025.

Les heures travaillées du fait du renoncement au repos ne s'imputent pas sur le contingent d'heures supplémentaires.

RÉGIME SOCIAL ET FISCAL

La rémunération des heures travaillées en renoncement d'un repos bénéficie des exonérations de cotisations sociales et de l'exonération d'impôt sur le revenu applicables aux heures supplémentaires.

Pour les employeurs de moins de 20 salariés, la rémunération bénéficie de la déduction forfaitaire des cotisations patronales de 1,50 € par heure. En revanche, la déduction de 0,50 € pour les entreprises d'au moins 20 salariés n'est pas applicable.

Pour les salariés, la rémunération bénéficie de la réduction de la cotisation salariale d'assurance vieillesse.

Sur le plan fiscal, la rémunération est exonérée d'impôt sur le revenu dans une limite annuelle de 7500 €. La limite antérieure de 5000 € a été portée à 7500 € par la loi de finances rectificative pour 2022. Elle s'applique aux rémunérations des heures supplémentaires réalisées depuis le 1^{er} janvier 2022.

Les rémunérations ainsi exonérées d'impôt sur le revenu sont cependant incluses dans le montant du revenu fiscal de référence.

RÉFÉRENCES

Loi 2022-1157 de finances rectificative pour 2022.

Bulletin officiel de la sécurité sociale (BOSS) - Heures supplémentaires, paragraphes 790 et suivants.



C'EST FÊTE, ON BULLE!

Les **fêtes de fin d'année** se profilent et chacun aura à cœur d'accompagner ces moments de retrouvailles de quelques **effervescents** bien choisis. Les **champagnes** seront naturellement aux premières loges mais **l'inflation** pourrait amener une partie des Français à **arbitrer** leurs achats vers d'autres effervescents.

Par Gaël **HERROUIN**

Créments, prosecco ou blanquette de Limoux : tous ces vins sont rangés sous la dénomination de vins mousseux mais sont pourtant élaborés selon des processus de vinification bien distincts.

Il y a belle lurette que les vins effervescents accompagnent les Français bien au-delà des moments festifs. Les vins de Champagne se sont largement démocratisés et coulent à flot même pour un simple apéro à deux.

La progression des ventes partout dans le monde est extraordinaire. En Val de Loire, le segment des fines bulles avait déjà bondi de 120 % sur la période 1994/2004. Depuis, le rythme reste soutenu. En 2020, les trois appellations ligériennes, Saumur, Vouvray et Crémant de Loire ont particulièrement dopé l'export de la région avec une progression de 16 % en volume et 25 % en valeur.

Même une région comme la Bourgogne, "ultra-starisée" sur ses vins rouges et blancs, n'échappe pas à la règle. En 1975 se produisaient 4 millions de bouteilles sous l'étiquette de Crémant de Bourgogne. En 2021, la barre des 21 millions a été franchie.

DES MÉTHODES DIFFÉRENTES

Vous l'aurez pourtant constaté, tous ces vins n'impriment pas en bouche les mêmes sensations, notamment en termes de sucrosité et de puissance de la bulle.

La grande majorité des vins effervescents produits dans le monde est élaborée selon la méthode dite "traditionnelle", appelée longtemps méthode champenoise. On y range les champagnes et les créments, entre autres.

Ces vins sont le produit d'une double fermentation. Pour faire simple, on produit d'abord un vin blanc tranquille (sans gaz), appelé vin de base. Pour la "prise de mousse", il faut donc nécessairement créer une deuxième fermentation en bouteille.

Cette prise de mousse nécessite l'addition d'une liqueur de tirage contenant une préparation à base de sucre et de levures.

Le vin est alors mis en bouteille, puis vieillit entre plusieurs mois (neuf mois minimum pour un Saumur) et plusieurs années, comme pour les grands champagnes. Ce temps de vieillissement sur lattes, où le vin va se concentrer en gaz carbonique, grâce à la dissolution des sucres et des levures, va largement conditionner la qualité du vin produit et la finesse de ses bulles.



© Shutterstock

LES PHÉNICIENS PRÉCURSEURS

Pour créer les champagnes tels qu'on les connaît maintenant, il aura fallu que les Anglais donnent un coup de pouce à Dom Pérignon, en créant à la fois le verre épais, afin de résister à la pression du gaz, et en ayant l'idée de rajouter du sucre pour la reprise de fermentation.

On attribue aux Phéniciens, 6000 ans avant notre ère, le premier vin effervescent. Un vin certainement logé dans un contenant étanche, sans que toutes les levures aient fini leur processus de transformation des sucres en alcool, créant ainsi un dégagement gazeux. Ces premiers vins effervescents sont issus d'une méthode dite méthode ancestrale.

À l'inverse de la méthode traditionnelle, une seule fermentation ici. Le principe est simple, on laisse démarquer la fermentation puis on refroidit la cuve pour bloquer cette fermentation, les températures basses bloquant l'action des levures.

Après plusieurs mois, on place le vin en bouteilles et avec le retour de températures plus chaudes, le processus fermentaire reprend en bouteilles, laissant naître un dégagement gazeux, assez faible cependant.

Ici pas de liqueur de tirage ou de dosage utilisée. C'est simplement l'expression du raisin avec un faible degré d'alcool et une sucrosité en bouche, tous les sucres n'étant pas transformés.

Se rangent dans cette catégorie, le Cerdon (Bugey), la Clairette de Die mais aussi une nouvelle catégorie de vins appelée pétillants naturels ou plutôt "pet nat" pour les intimes.

LES "PET NAT" ONT LE VENT EN POUPE

Il est toujours amusant de constater comme un changement de nom modifie les perceptions. Alors que les méthodes ancestrales traditionnelles peinent à sa vendre, jugées trop sucrées, ces "pet nat" cartonnent aujourd'hui dans les bars à vins. Leur dimension festive, leur fréquente origine bio et leur orientation jus

de fruit peu alcoolisé, facile à boire, séduisent jeunes et branchés. Le look des bouteilles participe aussi beaucoup à leur succès grâce à des étiquettes décalées et souvent un bouchage-capsule.

Il existe une dernière catégorie de vins effervescents, peu ou pas exploitée en France, la méthode Charmat (du nom de l'ingénieur français qui la créa) ou méthode en cuve close.

EN 2020, LES TROIS APPELLATIONS LIGÉRIENNES, SAUMUR, VOUVRAY ET CRÉMANT DE LOIRE DOPENT PARTICULIÈREMENT L'EXPORT DE LA RÉGION.

Cette méthode est très proche de la méthode traditionnelle mais plus économique. À la place des bouteilles, on recourt ici à de grandes cuves pour l'élaboration des vins. La durée de vieillissement se limite aussi à quelques mois, avec la possibilité de jouer sur le niveau de sucrosité des vins, par refroidissement des cuves pour bloquer la fermentation. C'est ainsi que l'on peut produire des Moscatti d'Asti à la sucrosité présente, comme des prosecco bruts.

Vous l'aurez compris à travers ces deux noms, l'Italie est la championne incontestée de l'usage de cette méthode, avec un succès non démenti ces dernières années. En fonction des plats servis, il y a des occasions d'accords pour tous ces types de vins effervescents. Pour ma part je sais déjà que le Gaillac doux méthode ancestrale du domaine René Rieux fera de nouveau merveille sur mon foie gras, accompagné d'un chutney de pommes, la bulle dégraissant partiellement le gras du foie et l'accord autour de la note de pomme étant magique.

Avant le bouchage définitif, on ajoute au vin une liqueur dite de dosage (ou liqueur d'expédition) qui permet d'ajuster le taux de sucre, et donc de réaliser, par exemple, des bruts (6 à 12 grammes de sucre par litre ajoutés) ou des demi-secs (plus de 35 grammes de sucre ajoutés).

Une tendance se dessine depuis peu vers des vins effervescents moins dosés, comme des extra-bruts (moins de 6 grammes) voire des bruts zéro ou bruts nature (sans aucun sucre ajouté) laissant la place à une sensation de vivacité accrue.



GAËL HERROUIN

Expert gradé et assermenté près le tribunal de commerce de Paris.

Membre de la Compagnie des courtiers-jurés-experts en vins (association créée en 1322, reconnue d'utilité publique par l'État).

Gérant de la société **Les Vins Dévoilés**, créateur d'événements autour de vins rares.

Tél : 06 68 32 91 69
contact@lesvinsdevoiles.com

MUSIQUE

MELODY GARDOT, LA DIVA
DU JAZZ AU VENDÉSPACE

La chanteuse américaine **Melody Gardot** aime profondément la France. Et le public français le lui rend bien. Pour son dernier album en date, "**Entre eux deux**" sorti en mai dernier, la diva qui a par le passé, collaboré avec **Eddy Mitchell**, **Ibrahim Maalouf** ou encore **Grand Corps Malade** a souhaité écrire l'ensemble de ses chansons dans la **langue de Molière** afin de rendre hommage à la culture française et à **Paris**, sa ville d'adoption. Ce sixième album studio, elle l'a réalisé en duo, avec le pianiste franco-brésilien **Philippe Powell** qui l'accompagne d'ailleurs sur scène. Après avoir enchaîné trois soirs d'affilée sur la mythique scène de l'Olympia du 21 au 23 novembre, Melody Gardot fera étape pour la première fois, en ce mois de décembre, en Vendée. De quoi s'offrir un moment **magique** hors du temps à quelques jours des festivités de Noël!

Dimanche 11 décembre,
17h au Vendéspace, Moulleron-le-Captif.

Tarifs : de 30 € à 40 €.

Renseignements et réservations :
Vendespace.vendee.fr



© Laurence Laborie



© NGE

ENVIES Tables Culture

Par Alexandrine **DOUET**
& Gildas **PASQUET**



THÉÂTRE

UN DÉLIRANT CHAMPIONNAT NANTAIS
D'IMPROCATCH

La Fabrique à impros organise pour la deuxième année consécutive le **Championnat nantais d'improcatch**, un tournoi d'improvisation qui fait se confronter différentes **équipes d'acteurs**, toutes plus talentueuses et loufoques les unes que les autres : Les Mystérieux invités du manoir, les Jean-Jacques Goldman-Sachs, les Assureurs touristes ou encore les Googleshits... Au programme, des **duos d'improvisateurs** qui rivalisent de créativité pour gagner les faveurs du public, sous l'autorité d'un arbitre qui leur impose thèmes et contraintes. Sans oublier les spectateurs qui sont eux aussi invités à participer au spectacle, en soumettant leurs propres idées de thèmes, avant de voter à l'issue du show **pour la meilleure équipe**... L'équipe qui aura obtenu le plus de points pendant la saison remportera le convoité titre de champion nantais d'improcatch. Rires et dépaysement garantis.

Tous les dimanches à 18h30 à La fabrique à impros, 14 rue de l'arche sèche, Nantes.
Tarif : 8 €. Réservation et informations sur Lafabriqueaimpros.com



PLAISANCE

NAVIGUEZ SUR L'ERDRE ET LA LOIRE SANS CONTRAINTE

Ouvert au printemps dernier, le **Nantes Boat club** est un service de bateaux partagés des Ports de Nantes métropole qui permet de **naviguer toute l'année** sans être propriétaire d'un bateau, grâce à un abonnement annuel. Situé à la Capitainerie, sur l'île de Versailles, ce service ouvert aux entreprises comme aux particuliers propose un accès immédiat à deux zones de navigation : l'Erdre et la Loire. « Une offre côtière sera également bientôt disponible », précise Matthieu Scherer, agent de port.

Trois bateaux sont pour l'heure disponibles : deux à **moteurs thermiques** d'une capacité de cinq places et un **électrique** pouvant accueillir huit personnes. « La réservation d'un bateau se fait simplement, via une application, par créneau de trois heures, sachant qu'il est possible de valider deux créneaux d'affilée », précise Matthieu Scherer. Pour y accéder, deux offres d'abonnement sont proposées. Le service comprend l'assurance, la place de port, l'entretien. Seul le carburant est en sus. L'abonnement comprend également une **offre d'animation** mensuelle, le **permis fluvial** étant en outre offert.

Abonnements : 149 € TTC par mois pour un accès du lundi au vendredi, 239 € par mois en formule liberté, du lundi au dimanche.
Renseignements sur Ports-nantes.fr/nantes-boat-club

MAGIE "UN RÊVE TOMBÉ DU CIEL", LA MAGIE SELON BEN ROSE

« Que nous soyons endormis ou éveillés, **le Rêve** nous accompagne tout au long de notre vie. [...] Certains souhaitent devenir sportif, chanteur, médecin. D'autres désirent aller **sur la Lune** , escalader l'Everest ou voler dans les airs... Au fond, les rêves sont le moteur de l'humanité et **donnent du sens à nos vies.** » Voilà le résumé du nouveau spectacle de **Ben Rose** , "Un rêve tombé du ciel" mis en scène par Frédéric Proust, comédien, réalisateur et scénariste (notamment pour les séries "H", "Caméra Café", "Peplum"...). Finaliste de la saison 2016 de " **La France a un incroyable talent** ", le magicien originaire du Maine-et-Loire (de son vrai nom Benjamin Guicheteau) nous invite à le suivre dans son univers **poétique** et décalé où le rêve est un moyen de s'affranchir du temps et de l'espace. Un spectacle où se côtoient plusieurs disciplines de la magie, du **mentalisme** à la **grande illusion** en passant par le **close-up** (la magie rapprochée). Un show interactif où tout est possible. Tenez-vous prêt à rejoindre l'artiste sur scène pour vous glisser quelques minutes dans la peau d'un apprenti magicien !

Vendredi 2 décembre 20h30,

Théâtre Millandy, Luçon.

Tarifs : de 11 € à 22 €.

Renseignements et réservations : Lucon.fr



VENTES AUX ENCHÈRES

RÉSULTATS DES VENTES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Nature et Désignation	Contenance	Mise à Prix	Prix de vente	Avocat
Vente aux enchères publiques 67 rue Félix Lemoine NANTES Maison d'habitation	00 ha 17 a 37 ca	500 000 €	532 000 €	LRB AVOCAT CONSEIL JURIPARTENER Me LENGART G. Tél. 02 51 84 32 20
Vente aux enchères publiques 7 et 9 rue La Pérouse 44000 NANTES Appartement + cave		35 000 €	104 000 €	LRB AVOCAT CONSEIL JURIPARTENER Me LENGART G. Tél. 02 51 84 32 20
Vente aux enchères publiques 3 Le Haut Chaussin SAINT JULIEN DE CONCELLES Maison	265,88 m ²	280 000 €	caducités du commandement	CABINET RACINE Tél. 02 40 48 82 73
Vente aux enchères publiques Lieu dit Le Recoïn SAINT JULIEN DE CONCELLES Parcelles de terre agricole	2 ha 19 a 73 ca	40 000 €	caducités du commandement	CABINET RACINE Tél. 02 40 48 82 73
Vente aux enchères publiques 4 rue Jean Bertroux SAINT JEAN DE BOISEAU Maison d'habitation	04 a 56 ca	60 000 €	204 000 €	CABINET RACINE Tél. 02 40 48 82 73

RÉSULTATS DES VENTES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-NAZAIRE

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Nature et Désignation	Contenance	Mise à Prix	Prix de vente	Avocat
Vente aux enchères publiques 12 quai Rageot de la Touche LA BAULE ESCOUBLAC Appartement + cave + parking couvert	93,41 m ²	530 000 €	660 000 €	LRB AVOCAT CONSEIL JURIPARTENER Me NAUX L Tél. 02 51 84 32 20

VENTES PROJÉTÉES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

Nature et Désignation	Contenance	Mise à Prix	Heure	Avocat
Vente sur licitation 51 rue de la Vallée ORVAULT Maison d'habitation	91,13 m ²	60 000 €	10 h	SELARL PALLIER BARDOUL ET ASSOCIES Tél. 02 51 72 72 63 (le matin)
Vente sur licitation 3 avenue de la Rivière PORT ST PERE Maison d'habitation	150,37 m ²	50 000 €	10 h	SELARL PALLIER BARDOUL ET ASSOCIES Tél. 02 51 72 72 63 (le matin)
Vente sur licitation 278 chemin de Coccillet MONTMEYAN (départ. 83) Maison d'habitation Visite le 29 novembre 2022 de 10 h à 11 h	70 m ²	33 000 €	10 h	SELARL PALLIER BARDOUL ET ASSOCIES Tél. 02 51 72 72 63 (le matin)

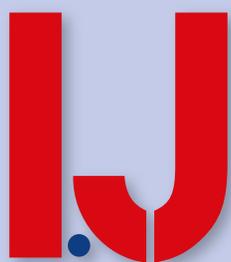
FORMALITÉS D'ENTREPRISE

À compter du 1^{er} janvier 2023 la loi Pacte prévoit que toutes les formalités d'immatriculation, modification ou radiation au registre du commerce et des sociétés devront exclusivement être effectuées en ligne sur un site internet « **guichet unique** », l'institut national de la propriété industrielle (INPI) sera désormais l'interlocuteur unique des déclarants. Aussi, il ne sera plus possible de déposer vos formalités dans un Centre de Formalités des Entreprises ou directement au greffe, ni par voie papier ni par voie dématérialisée sur le site Infogreffe.

Les éventuelles demandes de pièces ou renseignements complémentaires, se feront exclusivement via le site du guichet unique : <https://formalites.entreprises.gouv.fr/>

Ainsi, pour toute question ou demande d'assistance relative à ce guichet unique, il faut contacter l'INPI par téléphone 01 56 65 89 98 ou à l'aide d'un formulaire en ligne : www.inpi.fr/contactez-nous

Concernant le dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés des comptes annuels, seuls les dépôts par voie papier/postale pourront être traités directement par les services du greffe du tribunal de commerce.



LE MÉDIA DES AFFAIRES
LOIRE-ATLANTIQUE
& VENDÉE

ABONNEZ-VOUS !

Je m'abonne à l'Informateur Judiciaire (44 + 85)

Parution hebdomadaire

couplage magazine + version numérique + newsletter

6 mois • 26 numéros : **35 € ttc**

1 an • 52 numéros : **55 € ttc**

2 ans • 104 numéros : **99 € ttc**



Paiement sécurisé

Mes coordonnées

Nom ou raison sociale _____

Activité _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Téléphone _____

E-mail _____

Nombre d'abonnés souhaité _____

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

— LES ANNONCES LÉGALES EN LOIRE-ATLANTIQUE —

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales « INFORMATEUR JUDICIAIRE » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département de Loire-Atlantique pour l'année 2022 par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2021 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code du commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2022 en Loire-Atlantique et en Vendée. À compter du 1^{er} janvier 2022, selon L'Arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives.

À compter du 23 mai 2022, et selon l'arrêté N° 700/2021/DCL préfectoral du 10 décembre 2021, IJ, l'informateur judiciaire est habilité à recevoir les annonces légales dans le département de la Vendée sur les supports papier et presse en ligne : Informateurjudiciaire.fr. Mail : annonces-legales@informateurjudiciaire.fr.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

À compter du 16 novembre 2022 et selon le décret n° 2022-1439, IJ, l'Informateur Judiciaire est habilité à recevoir les annonces légales du transfert universel de patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel – <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046572089>

NANTES - SAINT NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS



Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes
Tél. 02 40 49 97 97 - www.oep.fr - info@oep.fr

SELARL JPK (successeur Antonietti)
SARL OEP agrément 2002-220



Lundi 28 novembre 2022

FONDS DE COMMERCE PATISSERIE / CHOCOLATERIE / TRAITEUR (44330 VALLET)
Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h
Enlèvement le jour même et le 02/12

MATÉRIEL RESTAURATION DE COLLECTIVITÉ - INOX (44300 NANTES)
Exposition : 13 h 30 / Vente : 14 h 30
Enlèvement le jour même, le lendemain et le 05/12

Mercredi 30 novembre 2022

SALLE DE SPORT (44120 VERTOU)
Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h

CARTES ET ACCESSOIRES POKEMON (Étude NANTES)
Exposition : 14 h / Vente : de 11 h à 13 h

Vendredi 2 décembre 2022

DRUGSTORE ARRIVAGE DE NOËL 1 (Étude NANTES)
Exposition : 9 h / Vente : 10 h

Samedi 3 décembre 2022

DRUGSTORE ARRIVAGE DE NOËL 2 (Étude NANTES)
Exposition : 9 h / Vente : 10 h



Adresses des ventes sur www.oep.fr
Frais judiciaires 11,9 % HT
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

AVIS ADMINISTRATIFS



Grand Port Maritime de Nantes - Saint-Nazaire
18 quai Ernest Renaud - 44100 NANTES

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

- Le Grand Port Maritime de Nantes - Saint-Nazaire (GPMNSN) est le 4e Grand Port français et constitue aujourd'hui un hub énergétique majeur, d'envergure nationale et internationale. Positionné au cœur d'un territoire complexe et dynamique, le GPMNSN se fixe l'ambition de devenir l'écoport national du Grand Ouest et s'engage résolument dans la transition énergétique.

C'est dans cette perspective que le GPMNSN propose de mettre à disposition un foncier de 12 ha localisé au cœur de son écosystème industriel et logistique, à Montoir-de-Bretagne, pour accueillir un projet d'implantation d'une activité de production industrielle et de distribution d'hydrogène renouvelable et/ou bas carbone et d'e-carburants dérivés.

- Pour recevoir le règlement de la consultation de l'AMI, qui prévoit une première phase de présélection de candidatures, les sociétés intéressées doivent adresser une demande par voie électronique à l'adresse suivante : amih2@nantes.port.fr

Pour toute demande d'information, les sociétés intéressées peuvent contacter la Direction du Développement :

* Ludovic Bocquier : 02 40 44 20 71 - l.bocquier@nantes.port.fr
* Amélie Hamon : 02 40 44 20 48 - a.hamon@nantes.port.fr

- Les dossiers de candidatures sont à adresser par voie électronique au plus tard le 16/01/2023 à 12 h à l'adresse suivante : amih2@nantes.port.fr

L22IJ04132



Lamacompta

Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

**Attirez
Recrutez
Fidélisez**

Sur votre abonnement
1 MOIS OFFERT
avec le **code IJ21** sur
Lamacompta.co

POUR RESTEZ INFORMÉ SUR TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE : **ABONNEZ-VOUS !**

SELARL Mathieu DEBROISE, Avocat, 1 place de Bretagne 35000 RENNES. Tél. 02 22 91 07 60. Fax. 02 22 91 07 61

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Article R322-31 du code des procédures civiles d'exécution

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire de SAINT-NAZAIRE.

A LA REQUETE DE :

La Société dénommée **CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE BAIN DE BRETAGNE**, Société coopérative de crédit à capital variable, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n°777 651 948, dont le siège social est situé 16, avenue du Général Patton à BAIN DE BRETAGNE (35470) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège

Ayant pour avocat postulant Maître Sébastien GUERRIER, Avocat au Barreau de SAINT-NAZAIRE, membre de la SELARL d'Avocats 02A & ASSOCIES, demeurant, 22 rue Vincent Auriol - BP 177 - 44613 SAINT NAZAIRE au cabinet duquel La CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE BAIN DE BRETAGNE, le créancier poursuivant, a élu domicile et pour avocat plaçant, Maître Mathieu DEBROISE, SELARL d'Avocats inscrit au RCS de RENNES sous le n°519 082 747, prise en la personne de Maître Mathieu DEBROISE, Avocat au Barreau de RENNES - y demeurant 1, place de Bretagne 35000 RENNES.

Il sera procédé à la mise en vente forcée par adjudication aux enchères publiques devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SAINT-NAZAIRE au lieu ordinaire desdites audiences, siègeant 77 avenue Albert de Mun - Palais de Justice - 44606 SAINT NAZAIRE CEDEX, d'un immeuble situé :

COMMUNE DE GUEMENE PENFAO (44290)
situé Les Bouts des Ponts

MAISON D'HABITATION

Comprenant :

Au rez-de-chaussée : quatre pièces, cabinet de toilettes, ancienne véranda chauffée, toilettes ;

A l'étage : cinq pièces dont l'une servant de salles de bains avec toilettes.

Appentis

Cave sous l'ensemble de la maison dans laquelle se trouve un puits.

Grenier sur la partie principale de la maison.

Une cour au Nord sur laquelle se trouve un double garage, préau et une dépendance.

Jardin enclos d'un mur sur la façade ouest de la maison.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section WI - Numéro 134 - Quote part - Adresse - Contenance : 00 ha 04 a 56 ca

Section WI - Numéro 138 - Quote part - Adresse - Contenance : 00 ha 04 a 82 ca

TOTAL : 00 ha 09 a 38 ca

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attachées, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve. (R321-3 5° du CPCE)

Ainsi qu'il résulte d'un extrait de la matrice cadastrale - relevé de propriété délivrés par le Centre des Impôts Fonciers de NANTES, qui a été joint au commandement aux fins de saisie.

Un procès-verbal de description des lieux a été établi par la SELARL NEDELLEC - LE BOURHIS - LETEXIER - VÉTIER - ROUBY, Huissiers de Justice à RENNES, le 30 MAI 2022.

Ce procès-verbal de description remplit les conditions requises par les articles R322-1 et suivants du code des procédures civiles d'exécution. Il a par ailleurs été annexé au Procès-Verbal de description de l'immeuble les diagnostics requis en matière de vente immobilière.

Ce procès-verbal de description des lieux et ses annexes sont joints au cahier des charges et conditions de la vente.

L'ensemble immobilier sus désigné sera adjugé le :

VENDREDI 20 JANVIER 2023 A 10 H

**DEVANT LE JUGE DE L'EXECUTION
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-NAZAIRE
SIEGEANT 77 avenue Albert de Mun - Palais de Justice
44606 SAINT NAZAIRE CEDEX**

SUR LA MISE A PRIX de 40.000.00 € (QUARANTE MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente, déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SAINT-NAZAIRE.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté :

* au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de SAINT-NAZAIRE siègeant 77 avenue Albert de Mun - Palais de Justice - 44606 SAINT NAZAIRE CEDEX

* et au cabinet Maître Sébastien GUERRIER, Avocat au Barreau de SAINT-NAZAIRE, membre de la SELARL d'Avocats 02A & ASSOCIES, demeurant, 22 rue Vincent Auriol - BP 177 - 44613 SAINT NAZAIRE

Une visite sera organisée par LA SELARL NEDELLEC LE BOURHIS LETEXIER VETIER ROUBY, Huissiers de Justice à RENNES, le **Vendredi 23 décembre 2022 de 14h00 à 15h00 sur place et sans rendez-vous.**

L22IJ04006



SCP CADORET TOUSSAINT DENIS ET ASSOCIES, Société d'Avocats, 2 rue de l'Etoile du Matin, 44600 SAINT NAZAIRE (Téléphone : 02 40 53 33 50 - email : contact@ctd-avocats.com)

VENTE AUX ENCHERE PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de SAINT NAZAIRE (44600)
Palais de Justice, 77 rue Albert de Mun

**BATIMENT
A USAGE COMMERCIAL**

Commune de SAINT MALO DE GUERSAC (44550) place de l'Eglise
Mise à prix (frais outre) : 10 000 € (dix mille euros)

VENDREDI 6 JANVIER 2023 À 10 H

Dans un ensemble immobilier cadastré section AH numéro 452, AH numéro 466, AH numéro 467, AH numéro 468, AH numéro 469, pour 31 ares 12 centiares, en **BÂTIMENT B À USAGE COMMERCIAL** comprenant quatre boutiques,

Le lot n° 2 soit en rez-de-chaussée du bâtiment B, une boutique désignée par le numéro 2 au plan de division et composée d'une salle de magasin, une salle d'attente et de WC, (29,72 m² loi Carrez sur titre et 30,15 m² sur certificat de superficie privative du 5 octobre 2022) avec les 165/1000^{èmes} des parties communes du bâtiment B et les 33/1267^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales,

Tels que lesdits immeubles existent, se poursuivent et se comportent avec toutes leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve ;

Mise à prix (frais outre) : 10 000 € (dix mille euros).

Précisant qu'à défaut d'enchères, la vente pourra se faire sur une mise à prix inférieure de 1 000 € sur-le-champ à l'audience et sans nouvelle publicité, et ce à renouveler à défaut d'enchères jusqu'à la moitié de la mise à prix,

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de SAINT NAZAIRE (44) à qui il devra être remis un chèque de banque de 3 000 € libellé à l'ordre de la CARPA ou une caution bancaire irrévocable du même montant, les frais de procédure étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de SAINT NAZAIRE (44) ou à la SCP d'Avocats constituée susnommée, la visite étant assurée par la SCP Vincent MASSICOT, huissiers à LA BAULE (tel : 02 40 60 11 46) qu'il conviendra de contacter.

Pour avis simplifié

L22IJ04143

CONSTITUTIONS



MPBR
Société à responsabilité limitée
au capital de 650 000 euros
Siège social : 26 Rue Georges Gralpois
44510 LE POULIGUEN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : MPBR

Siège social : 26 Rue Georges Gralpois - 44510 LE POULIGUEN

Objet social :

- La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, obligations et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés commerciales industrielles, financières, prestataires de services tant en France qu'à l'étranger, la gestion de ces prises d'intérêts et participations,
- Toutes prestations de services à ces sociétés ou entreprises afin de permettre leur contrôle ou leur gestion,
- L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières, soit directement, soit par tous moyens collectifs de placement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 650 000 euros

Gérance : Monsieur Erwan LEGRAND, demeurant 26 rue Georges Gralpois - 44510 LE POULIGUEN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis
La Gérance

L22IJ03139



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : HOME PARADISE CONCEPT.

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 500,00 euros.

SIEGE : 3, place de la Poste - 44120 VERTOU.

OBJET : : Activité de contractant général en bâtiment ; courtage en travaux.

DUREE : 99 années.

GERANT : Mme Vanessa BERRANGER demeurant 3, place de la Poste - 44120 VERTOU.

IMMATRICULATION : RCS de NANTES.
22IJ12385

Par ASSP à Vertou du 26/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : MOSABRIQUE
Siège social : 42 rue du Planty, 44120 VERTOU

Objet social : Participation, directe ou indirecte, dans toutes sociétés par voie de création, d'apport, de souscription, d'acquisition de droits sociaux et leur gestion, acquisition et gestion de valeurs mobilières et tous autres instruments financiers, acquisition et gestion de tous biens et droits immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 897 750 euros
Gérance : Madame Myriam SEROUX, demeurant 42 rue du Planty 44120 VERTOU, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis. La Gérance

L22IJ03219



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

LBC FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3000€

siège sociale : 1 place petite Hollande
44000 Nantes

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LBC FRANCE

FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : 1 Place Petite Hollande - 44000 NANTES

OBJET : Définition de concepts et accompagnement d'entreprises dans le domaine de la restauration rapide ; Gestion d'un réseau de franchisés dans le domaine de la restauration rapide ; Référencement et négoce de produits et matériels à destination de la restauration rapide ; conception et gestion de la communication.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 3 000 euros,

CO GERANCE :

Monsieur Pierre Yves ROUILLON demeurant 3 rue Jean Jacques Rousseau - 44000 NANTES

ET
Monsieur Marc-Antoine BELLARD demeurant 5 place du Marahlé - 44350 GUERANDE

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

Pour avis,

L22IJ03389



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

JS2H

SCI au capital de 1000€
Siège social: 109 Le creux chemin 44390 NORT-sur-ERDRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Nort-sur-Erdre du 15/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : JS2H

Siège social : 109 Le creux chemin, 44390 NORT SUR ERDRE

Objet social : - L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

- Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Sophie GERMAIN, née le 28 janvier 1988 à MONTAUBAN, demeurant 109 Le creux chemin 44390 NORT SUR ERDRE

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

L22IJ03598

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 17 novembre 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **DEL SOL**

CAPITAL : 1.000 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €

SIÈGE : 90 route de Goulaine - 44450 SAINT-JULIEN DE CONCELLES

OBJET :

- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

- toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années

AGREMENT :

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

GERANCE :

Monsieur de ROLAND Didier demeurant 90 route de Goulaine - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES, a été nommé pour une durée illimitée.

Madame de ROLAND Sylvie, demeurant 90 route de Goulaine - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES, a été nommée pour une durée illimitée.

IMMATRICULATION : au RCS de Nantes.

Pour avis

L22IJ03759

In Extenso

Experts-Comptables

PORNIC

2 Rue du Traité d'Amsterdam
44213 PORNIC

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, le 17/11/2022, de la Société à Responsabilité Limitée « **2MPI** »

Siège : 4 bis rue Edouard Branly - LE

CLION-SUR-MER 44210 PORNIC

Objet : La maintenance mécanique et électrique et la métallerie/chaudronnerie auprès de particuliers et de professionnels, l'étude technique des projets, la réalisation de plans, la fabrication en atelier ou via sous-traitance des pièces et assemblages nécessaires ainsi que les prestations de montage sur site client et de maintenance

Durée : 99 ans

Capital : 10 000 €

Gérance : Monsieur Jean-Robert MURAIL demeurant 25 La Moinerie 44320 FROSSAY, Monsieur Alexandre PERRAIS demeurant 6 Le Douet 44640 ROUANS, Monsieur Florent GUIBERT demeurant La Cathelinère 44320 FROSSAY et Monsieur Laurent BEZIER demeurant 22 rue des Bougrenets - SAINTE MARIE SUR MER 44210 PORNIC.

RCS de SAINT NAZAIRE

Pour avis

L22IJ03764

Baticar

Société par actions simplifiée au capital de 416.667 €

Siège social : 1 ter mail Pablo Picasso, 44000 Nantes
(ci-après la «Société»)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 Novembre 2022 à Nantes, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Baticar

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Siège social : 1 ter mail Pablo Picasso, 44000 Nantes

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 416 667 €

Président : Groupe Bâtitisseurs d'Avenir (821 353 315 RCS Nantes), 1 ter mail Pablo Picasso, 44000 Nantes

Directeur Général : Monsieur Philippe Bailleul, demeurant 4 avenue du Lac de Guerlédan, 44300 Nantes

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clauses restreignant la libre cession des titres : Les titres sont inaliénables jusqu'au 31 décembre 2030. Par ailleurs, toute cession de titres doit être agréée par la collectivité des associés.

L22IJ03766

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRE

6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

Aux termes d'un ASSP en date du 17/11/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TORI IMMO

Objet social : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou autres opérations de toutes valeurs mobilières ou parts sociales, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, gestion, administration et, à titre occasionnel, vente de ces parts ou valeurs mobilières ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; acquisition et gestion

de SICAV, F.C.P. et autres placements et valeurs mobilières ; tous investissements financiers mobiliers et immobiliers

Siège social : 1 rue Henri Farman, ZA des Quatre Nations, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Gérance : M. LE BLOUCH Jérémy, demeurant 3 La Barre, 44810 HERIC

Clause d'agrément : agrément requis dans tous les cas des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Pour avis

La Gérance

L22IJ03782



Par assp en date du 16/11/2022, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ELSR**.

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée.

Objet : - La collecte et l'analyse des données des dossiers administratifs, financiers, fiscaux dans le cadre de transactions immobilières ;

- Toutes techniques de vérifications, d'investigations, de collecte, de dossiers administratifs, financiers, fiscaux ;

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;

- Les activités d'étude et de conseil en matière de systèmes informatiques, tant en ce qui concerne les matériels, les logiciels, les progiciels et les réseaux ;

- La création et le développement de logiciels et/ou de plateformes collaboratives à destination des professionnels et des particuliers et toutes prestations de services en lien avec le développement de ces plateformes collaboratives ;

- Le développement, l'édition et la commercialisation de logiciels à destination des professionnels et des particuliers

Durée : 99 ans.

Capital : 70 000 €.

Siège : 92 rue de la Chézine 44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC.

Cession d'actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance notamment par visioconférence ou conférence téléphonique, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Président : Monsieur Régis, Yves, Bernard DEROUET demeurant 92 rue de la Chézine 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC

Immatriculation au RCS de NANTES.
L22IJ03788

Restez maître
de l'information :
ABONNEZ-VOUS!

1 an : 55 €

AVIS DE CONSTITUTION

Par assp du 17/11/2022, avis de constitution d'une SAS dénommée : **LA RECYCLERIE MARITIME**.

Capital : 15 000 €.

Siège social : 19 avenue d'Armorique, 44500 LA BAULE.

Objet : Contribuer à la protection et la préservation des écosystèmes marins et côtiers

Durée : 99 ans.

Président : la société BIZWEB ANGEL SARL, SARL au capital de 1500 euros, dont le siège est situé 16 rue du presoir, 75020 Paris, immatriculée sous le n° 519909501 RCS PARIS.

Directeur Général : CARLIER Julien, 19 avenue d'Armorique 44500 La Baule.

Immatriculation au R.C.S. de SAINT NAZAIRE.

L22IJ03796



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE du 17/11/2022, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **NOLA Courtage et conseils**.

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social : 1.000 euros, uniquement constitué d'apports en numéraire.

Siège social : 2 place des Muses 44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE.

Objet social : courtage en opérations de banques et services de paiement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Gérant : M. Thomas GUY, demeurant 2 place des Muses 44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE, pour une durée indéterminée.

Immatriculation : RCS NANTES.

L22IJ03797

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRENDE

COBALT

Société par actions simplifiée au capital de 626.700 euros
Siège social : 16 avenue des Sports 44350 GUÉRENDE
R.C.S. SAINT-NAZAIRE

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 17 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : COBALT

Siège : 16 avenue des Sports 44350 GUÉRENDE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 626.700 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'activité de holding, la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres avec notamment vocation de promouvoir et d'aider à la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques ;
- la direction et l'animation du groupe formé par la Société et ses filiales,
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou

la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles ;

- la réalisation de prestations administratives, techniques ou intellectuelles ;
- la propriété, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres de sociétés ayants pour objet la propriété immobilière ;

- la conclusion de tous types de contrats et placements en vue de gérer la trésorerie de la société et notamment la souscription de bons de capitalisation ;
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Société VBR, immatriculée 840 845 135 R.C.S. SAINT-NAZAIRE, représentée par son Gérant, Monsieur Bertrand REYNAUD.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis

L22IJ03798



Par assp en date du 17/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **AMBANAGO**.

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège Social : La Varie LA ROUXIERE 44370 LOIREAUXENCE.

Objet : - l'acquisition de tous terrains ou immeubles, l'édification de toutes constructions, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

- l'emprunt de tous les fonds et la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier, nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

- l'acquisition et la gestion de SICAV, F.C.P. et autres placements et valeurs mobilières

- tous investissements financiers (contrats de capitalisation, obligations...) mobilières et immobilières.

Durée : 99 années.

Capital social : 1.000€

Gérants : Monsieur Anthony, Anne, Bruno AUBRY, demeurant La Varie, LA ROUXIERE 44370 LOIREAUXENCE et Madame Agnès, Sandra, Pascale SOR- TAIS, demeurant La Varie, LA ROUXIERE 44370 LOIREAUXENCE

Transmission des parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.

La société sera immatriculée au R.C.S. de NANTES.

L22IJ03804



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Julien THOMAS, notaire à CAMPBON, le 14 novembre 2022, a été constituée la société civile dénommée «**AEERCLAS**», siège social : GUERANDE (44350), 3 impasse de la Chapelle.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tout immeuble ou droit immobilier dont la société pourrait devenir propriétaire, l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts l'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction ou pour faciliter la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui, et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, et les aliéner.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. SAINT NAZAIRE.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé premier gérant de ladite société : Monsieur Raphaël Aurélien Jonathan PROUST, Salarié, demeurant à GUERANDE (44350), 3 impasse de la Chapelle.

L22IJ03814



Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Guenaël BAUD, Notaire à NANTES, le 15/11/2022, il a été constitué une société civile d'attribution présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCIA LES ROCHES VERTES

Siège social : 10 Chemin des Roches Vertes 44200 NANTES

Objet social : L'acquisition d'une propriété à usage d'habitation sise à NANTES (Loire-Atlantique), 10 chemin des Roches Vertes et figurant au cadastre sous la section DM numéro 334 pour une contenance cadastrale de 70 ares et 32 centiares ; la réhabilitation de cet immeuble en vue de créer un immeuble collectif à usage d'habitation et, éventuellement, la construction de toutes annexes ou dépendances ; la division de cet immeuble en fractions destinées à être attribuées aux associés en jouissance et en propriété ; la gestion et l'entretien dudit immeuble ainsi divisé jusqu'à la mise en place d'une organisation différente ; l'hypothèque des biens sociaux afin de garantir les prêts consentis aux associés, mais uniquement ceux destinés à répondre aux appels de fonds.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS

Capital social : 1 350 000 euros

Gérance : Mme Clémentine LEMAIRE demeurant 35 rue de Verdun 44000 NANTES ; M. Mathias GUERINEAU demeurant 3 Boulevard Adolphe Billault 44200 NANTES ; Mme Clémence LEVEAU demeurant 25 Boulevard des Martyrs Nantais 44200 NANTES.

Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au RCS de NANTES.

Pour avis

L22IJ03815

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154

ANCENIS SAINT GÉRÉON Cedex

Aux termes d'un ASSP en date du 18/11/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : APRS 22

Objet social : L'achat de tous terrains ou immeubles en tous lieux, en France ou à l'étranger, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. La construction sur ces terrains de tous immeubles destinés à tous usages. L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de ces immeubles bâtis ou non bâtis.

Siège social : 488 rue de l'Arche , Varades, 44370 LOIREAUXENCE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Co-gérance : Mme TRIMOREAU Pauline, demeurant 381 rue Pasteur, Varades, 44370 LOIREAUXENCE et M. AUNEAU Aurélien, demeurant 381 rue Pasteur, Varades, 44370 LOIREAUXENCE

Pour avis

la Gérance

L22IJ03821

**SERVICE
ANNONCES LÉGALES**

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informatjuridicaire.fr



SCM VERTOU OSTEO KINE SPORT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'une acte signé électroniquement en date du 15/11/2022, il a été constitué une SCM ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VERTOU OSTEO KINE SPORT

Objet social : La mise à disposition des associés de locaux à usage professionnel par location, de matériel, de meubles, de personnel, à usage professionnel. L'entretien des biens énumérés ci-dessus et, plus généralement, faire face à tout ce qui est nécessaire au fonctionnement de la société. Le financement et le règlement des dépenses de la société et la répartition entre les associés des charges, en fonction de ce qui est mis à disposition de chacun, dans les conditions prévues aux présents statuts.

Siège social : 9 Allée Alphonse Fillion, 44120 VERTOU

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Co-gérance : Mme LEBEL Camille, demeurant 4Bis rue de la basse Canterie, 44120 VERTOU et M. BAILLEHAICHE Karl, demeurant 108 rue de la Gilarderie, 44200 NANTES

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à un tiers un non-associé qu'avec l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au Greffe de Nantes.

L22IJ03823

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154

ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

Aux termes d'un ASSP en date du 06/10/2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LEBON SERVICES TRANSPORTS

Objet social : L'activité de transports routiers. Le service de transports publics de marchandises. La location de véhicules pour le transport de marchandises. L'activité de commissionnaire de transports.

Siège social : 114 rue de Bel Air, 44850 LE CELLIER

Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Gérance : M. LEBON Jean, demeurant 114 rue de Bel Air, 44850 LE CELLIER

Pour avis
la Gérance

L22IJ03859

Aux termes d'un acte authentique reçu le 18/11/2022 par Maître Antoine MAURICE, Notaire à SAINT HERBLAIN (44800) - 123 Route de Vannes, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FINANCIERE KALITE
Objet social : prise de participation par achat, souscription, fusion ou autrement, dans toutes personnes morales.

Siège social : 15 B rue du Château d'eau, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
Président : HOLDING EB, SARL au capital de 10 000 €, ayant son siège social La Porte de la Meilleraie, 44440 RIAILLE, RCS de NANTES n°921 086 468

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Agrément préalable de la société.

L22IJ03880

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 17/11/2022, il a été constitué une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI BAUER DISTRICT**

Forme : Société Civile Immobilière

Capital social : 1.000 euros

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex

Objet :

- L'acquisition en VEFA du projet de construction appelé « Bauer Box » et son exploitation, de l'ensemble immobilier à édifier situé sur le territoire de la Commune de SAINT-OUEN-SUR-SEINE (SEINE-SAINT-DENIS) (93400), 82, 92 et 94 rue du Docteur Bauer, cadastré :

Section : AG - N° : 107 - Lieudit : 82 rue du Docteur Bauer - Surface : AG10782 rue du Docteur Bauer00 ha 87 a 37 ca.

Constituant l'Emprise de la Bauer Box.

L'Ensemble Immobilier complexe à édifier faisant l'objet d'une division en volume, consistera à son achèvement en :

- Un sous-sol destiné principalement à un parking public distribué sur deux (2) niveaux ;

- Un socle contenant des surfaces destinées principalement à des activités commerciales, d'artisanat et de services ;

- Un bâtiment contenant des surfaces destinées principalement à des activités de bureaux à l'Ouest, développé sur six (6) niveaux en forme de H ;

- Un bâtiment contenant des surfaces destinées principalement à une activité d'hébergement hôtelier avec services, sur sept (7) niveaux, en forme de H.

Les Biens Immobiliers constitueront des Volumes à usage de bureaux et d'autres de commerces de l'EDDV (et donc de l'Ensemble Immobilier).

Les constructions à édifier par le Vendeur au titre des Biens Immobiliers se composeront, à leur achèvement, comme suit :

- Les «Commerces» : Au sein du Socle Commercial, d'un ensemble de locaux à destination de «Commerce et activités de service» au sens du PCVD ;

- Les «Bureaux» : Un ensemble de locaux constituant le surplus des Biens Immobiliers

- la conclusion de toute convention de financement pour les besoins de la réalisation de l'objet prévu ci-dessus, et notamment la conclusion de tout emprunt bancaire et de toute convention d'avance en compte courant, ainsi que l'octroi de toute garantie consentie pour l'obtention de ces financements et la conclusion de toute convention de couverture de taux ;

- toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales et financières se rapportant à l'objet défini ci-dessus, ou à des objets similaires ou connexes, de nature à favoriser la réalisation de cet objet.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : Monsieur Bertrand MALBET, domicilié professionnellement au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX, né le 24 janvier 1971 à LIMOGES (87).

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L22IJ03895



NOTAIRES LOIRE OCEAN
Route de Saint-Michel
Le Campus, 44210 PORNIC

5M

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Frédéric DUVERT Notaire de la SELAS NOTAIRES LOIRE OCEAN, titulaire d'un Office Nota-

rial à PORNIC, route de Saint Michel, le 17 novembre 2022 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : 5M

Siège Social :PORNIC (44210) 2 avenue Alfred Riom
Capital Social :MILLE EUROS (1.000,00 EUR)

Objet Social :L'acquisition, en l'état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, l'entretien, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Jérôme MOUSSEAU demeurant à PORNIC (44210) 2 avenue Alfred Riom.

Cession de parts sociales :

Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation : RCS de SAINT NAZAIRE

Pour Avis, Me DUVERT

L22IJ03896

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 17/11/2022, il a été constitué une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI STADE SAINT OUEN**

Forme : Société Civile Immobilière

Capital social : 1.000 euros

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex

Objet :

- L'acquisition en VEFA du projet de construction Bauer Stade, et l'exploitation, par voie de location, des immeubles à réaliser sur un terrain situé sur le territoire de la Commune de SAINT-OUEN-SUR-SEINE (SEINE-SAINT-DENIS) (93400), 82, 92 et 94 rue du Docteur Bauer, rue Etienne Dolet, 7 rue Marie Curie, cadastré :

Section AG - N°108 - Lieudit 82 rue du Docteur Bauer - Surface 00 ha 95 a 81 ca

Section AG - N°110 - Lieudit 82 rue du Docteur Bauer - Surface 00 ha 83 a 13 ca

Section AG - N°112 - Lieudit rue Etienne Dolet - Surface 00 ha 00 a 27 ca

Section AH- N°83 - Lieudit 7 rue Marie Curie - Surface AH837 rue Marie Curie00 ha 00 a 75 ca

Ainsi qu'un volume à créer après état descriptif de division en volumes, de la parcelle cadastrale suivante, et qui correspondra uniquement à la future Tribune Nord :

Section AG - N°107 - Lieudit 82 rue du Docteur Bauer - Surface 00 ha 87 a 37 ca

Sur laquelle seront édifiées les constructions suivantes : un stade destiné principalement à la pratique du football contenant :

- Une pelouse dédiée à la pratique de ce sport ;

- Une tribune Nord

- Une tribune Ouest

- Une tribune Est

- Une tribune Sud

- Divers équipements et locaux accessoires y afférents ;

- la conclusion de toute convention de financement pour les besoins de la réalisation de l'objet prévu ci-dessus, et notamment la conclusion de tout emprunt bancaire et de toute convention d'avance en compte courant, ainsi que l'octroi de toute garantie consentie pour l'obtention de ces financements et la conclusion de toute convention de couverture de taux ;

- toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales et financières se rapportant à l'objet défini ci-dessus, ou à des objets similaires ou connexes, de nature à favoriser la réalisation de cet objet.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : Monsieur Bertrand MALBET, domicilié professionnellement au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX, né le 24 janvier 1971 à LIMOGES (87).

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L22IJ03897

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : **VIGI SERVICE SÉCURITÉ**

Siège social : 57 rue Maréchal Joffre - Bureau 3- 44000 Nantes.

Objet social : Sécurité, gardiennage et la surveillance.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1000 euros.

Gérance : Adam Abdelkader, demeurant au 6 rue Paul Ramadier 44200 Nantes.

Immatriculation de la société : registre du commerce et des sociétés de Nantes.

L22IJ03903

Par acte SSP du 11/10/2022, il a été constitué une SARL dénommée : **MAISON FUGAZI**. Siège social : 6 rue de Coulmiers, 44000 NANTES. Capital : 1.000 €. Objet : Salon de tatouage Gérance : M. VILLEDIEU Michael, 6 rue de Coulmiers, 44000 NANTES. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES.

L22IJ03975

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître François GODET, Notaire à BASSE-GOULAINE (44), 2-4 Impasse Paul Edouard Lynch, le 16 novembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ALM PARTHENAY**.

Objet : acquisition, location (meublée et non meublée) et gestion de tous biens et droits immobiliers.

Siège social : MONTBERT (44140), 9 rue des Chardonnets.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

Capital social : DEUX MILLE CENT EUROS (2.100,00 EUR).

Gérant : Monsieur Alexandre POTIRON demeurant 9 rue des Chardonnets à MONTBERT (44140). Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Pour avis, Maître GODET

L22IJ03980

**ATTESTATION DE PARUTION
IMMÉDIATE**



OFFICE NOTARIAL 1803
avenue du Housseau
44470 CARQUEFOU

Suivant acte reçu par Maître Julie BOURGOGNE, notaire à CARQUEFOU, le 21 novembre 2022 il a été constituée la société civile immobilière suivante :

Dénomination : **SCI RAIMI 124**

Siège : NANTES (44000), 124 rue Paul Bellamy.

Durée : 99 ans.

Objet : Propriété, administration et exploitation de tous immeubles, de parts de sociétés civiles immobilières ou de placement immobilier, de tous supports de placement, et l'acquisition ou la gestion de toutes participations dans toutes sociétés.

Capital : 1.000 euros.

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Patrice BOURON demeurant à NANTES (44000), 124 rue Paul Bellamy.

Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour AVIS ET MENTION

L221J04001



Par ASSP en date du 21/11/2022, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **BIEN URBAINES**

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée

Objet : - Travaux de recherche et d'expérimentations, enseignement, formation, assistance à maîtrise d'ouvrage, conseil, dans le domaine du futur de la ville, de la transition écologique à l'échelle de la ville, de la concertation et de l'accompagnement de l'Etat, des collectivités locales et de bureaux d'études notamment ;

- Étude et promotion de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;

- Recherches, études auprès de collectivités, enseignement, formation, communication et organisation d'événements dans le domaine de l'urbanisme ;

Durée : 99 ans

Capital : 5 000 €

Siège : 18 rue de la Briandière 44620 LA MONTAGNE

Cession d'actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance notamment par visioconférence ou conférence téléphonique, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Président : Madame Emmanuelle, Isabelle GANGLOFF demeurant 18 rue Charles Lecour 44120 VERTOUL.

Directeur Général : Madame Hélène, Madeleine, Alberte MORTEAU demeurant 18 rue de la Briandière 44620 LA MONTAGNE.

Immatriculation au RCS de NANTES.
L221J04004



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à PORNIC du 16/11/2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **MAGIC**
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 5 000 euros
SIEGE : 7 rue du Château 44210 PORNIC

OBJET : En France et à l'étranger
- Toutes activités de sport et loisirs et en particulier l'exploitation d'un bowling, salle de billards et espace de jeux ;
- La vente de tous produits et accessoires de sport et loisirs ;

- L'exploitation d'un débit de boissons et d'une activité de restauration rapide sous toutes ses formes ;
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport en commandite, souscription ou rachat de titres sociaux fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT :
Cession libre entre associés. Pour les autres cas, agrément préalable de la collectivité des Associés statuant à la majorité des voix des Associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : SAS MONTMARTRE EXPANSION, 7 rue Poulbot 75018 PARIS, 433 249 455 RCS PARIS, représentée par M. Patrick BUTON, Directeur général

DIRECTEUR GENERAL : SARL PERFORMANCE PROMOTION ATLANTIQUE, Centre d'Affaires Espace Performance, Bâtiment N, 35760 SAINT GREGOIRE, 529 283 046 RCS RENNES, représentée par M. Bertrand DABREAU, Cogérant

IMMATRICULATION : au RCS de SAINT NAZAIRE
Pour avis

L221J04009

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 novembre 2022, à LA HAIE FOUASSIERE.

Dénomination : **HDB IMMOBILIER.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 2 chemin du Petit Bois, 44690 LA HAIE FOUASSIERE.

Objet : La prise de participations financières directes ou indirectes dans toute société immobilières, ainsi que toutes activités visant au conseil et à l'assistance aux sociétés de toute nature dans tous les domaines et plus généralement, toutes prestations de services aux sociétés ou entreprises, afin de permettre leur contrôle ou leur gestion ; l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières, soit directement, soit par tous moyens collectifs de placement.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 10000 euros.

Gérant : Monsieur David BOSSARD, demeurant 2 chemin du Petit Bois, 44690 LA HAIE FOUASSIERE.

La société sera immatriculée au RCS de Nantes.

Pour avis

L221J04022

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ



SELAS ENTRE LOIRE ET VILAINE
2 avenue des Sports
44750 CAMPBON
Tél : 02 40 56 55 77

Suivant acte reçu par Me Aurélie BAUCHET, notaire à CAMPBON, le 18 novembre 2022, a été constituée la société civile dénommée «**IMMO 1VEST**», siège social : SAINT HERBLAIN (44800), 8 rue de l'Orne.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 10.

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tout bien immobilier, l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction ou pour faciliter la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui, et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, et les aliéner.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. NANTES.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommés premiers gérants de ladite société : Monsieur Thomas Désiré Emile POILVILAIN, demeurant à TREILLIERES (44119), 1 bis chemin des Fleurs de Marais, Ménardais.

Monsieur Florian Raymond Gabriel GUIMARD, demeurant à SAINT HERBLAIN (44800), 8 rue de l'Orne.

L221J04023



CASSIGNEUL - DROGOU - GLAUD - REY - MICHAUD

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Christophe GLAUD, Notaire membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée "CDG NOTAIRES" titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (Loire-Atlantique), 52, Boulevard des Pas Enchantés, le 17 novembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : **SCI DANICAT.**

Siège social : BASSE-GOULAINE (44115), 1 rue des Buissons.

Durée : 99 années Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) .

Apports en numéraire.

Parts librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions agrément préalable à l'unanimité des associés. Gérant : Madame Catherine GENDRON, épouse LAIDET, demeurant à

SAINTSEBASTIEN- SUR-LOIRE (44230)
15 rue des Campanules.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, le notaire

L221J04027

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société Civile de construction vente «**SCCV SAINT VINCENT** » ; Capital : 1600 € apportés en numéraire ; Siège : 32 rue La Noue Bras de Fer 44200 NANTES ; Objet : l'acquisition de parcelles de terrains situés dans l'agglomération de LE PALLET (44330) ; la construction et l'aménagement sur ces terrains des immeubles de toutes destinations et usages tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui ; La vente, en totalité ou par fractions ou par lots, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement, sans distinction de la destination des biens à usage d'habitation, professionnel ou administratif ; accessoirement, la location des lots en stock en l'attente de leur vente ; la cession éventuelle à toute collectivité de parcelles de terrain nécessaires à la réalisation des alignements ou des équipements collectifs ainsi que toute cession imposée à la Société par le permis de construire ou le cahier de charges de cession de terrain, la constitution de toute servitude active ou passive nécessaire à la réalisation de l'objet social, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement. Gérant : La SAS AETHICA dont le siège social est 32 rue Lanoue Bras de Fer 44200 NANTES, 434 768 370 RCS NANTES, représentée par sa Présidente, la SARL « ATLANTIQUE FINANCES & PATRIMOINE par Abrév. A.F.P. » dont le siège social est 32 rue Lanoue Bras de Fer 44200 NANTES, 801 936 865 RCS NANTES, elle-même représentée par son co-gérant, M. Patrick FONTAINE 4 bis passage Louis Levesque 44000 NANTES; Durée : 30 ans ; RCS : NANTES.

Toute cession de parts sociales à des tiers doit être autorisée à l'unanimité des associés.

L221J04045



Aux termes d'un ASSP en date à CARQUEFOU (44) du 22/11/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **STAH GESTION.**

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 17, rue de la Seine 44470 CARQUEFOU.

Objet social : En France et à l'étranger : holding.

Durée de la Société : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au R.C.S..

Capital social : 10 000 Euros divisé en 1 000 parts de 10 Euros, entièrement souscrites et libérées.

Gérance : M Stanislas HAURAY, associé unique, demeurant 17, rue de la Seine 44470 CARQUEFOU.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

L221J04046

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date du 03/11/2022 à DIVATTE-SUR-LOIRE, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **HORTUS IMMOBI-LIER.**

Forme : SAS.

Capital social : 1.000 euros, uniquement constitué d'apports en numéraire.

Siège social : 147, Levée de la Divatte 44450 DIVATTE-SUR-LOIRE.

Objet social : marchand de biens.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Président : La société HORTUS GROUPE, SARL unipersonnelle, représentée par Monsieur Philippe PICHARD, gérant, dont le siège social est 147, Levée de la Divatte - 44450 DIVATTE-SUR-LOIRE, pour une durée indéterminée.

Directeur Général : Monsieur Toader TIMIS, demeurant 19 rue Madame Louise Gravaud 44100 NANTES, pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Cession d'actions : soumises à agrément sauf cession entre associés lorsque la société comporte 2 associés.

Immatriculation : R.C.S. NANTES. L22IJ04049

Par acte SSP du 08/11/22, il a été constitué une SCM dénommée AKINE-DIENNE pour une durée de 99 ans au capital de 900 € ayant pour objet de faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession de kinésithérapie sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci. Le siège social est situé 72 bis rue de la Gilarderie 44200 NANTES. Les cogérants sont Mr Ghislain ECHASSERIAU demeurant 72 bis rue de la Gilarderie 44200 NANTES, Mr Loris PEDUZZI demeurant 56 rue Jean-Emile Laboureur 44000 NANTES et Mme Emma AUTREMENT demeurant 114 route de Nantes 44120 VERTOU. La société sera immatriculée au RCS de Nantes.

L22IJ04098

SCI CASTRONOVO

Avis est donné de la constitution de la Société Civile Immobilière dont les statuts ont été signés par voie électronique en date du 17 novembre 2022, ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : **SCI CASTRONOVO.**

CAPITAL : 1.000 euros.

SIÈGE SOCIAL : 22, Place du Marché 44770 PREFAILLES.

OBJET : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; et ce, soit au moyen de capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

GÉRANCE : SAS SEB34, SASU au capital de 108.000 euros, dont le siège social est situé au 11 rue de la Ferme Gauloise (44730) Saint Michel Chef Chef et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Nazaire, sous le numéro 911 992 600, représentée par Monsieur Sébastien CASTRONOVO, Président.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées ou transmises en pleine propriété, usufruit ou nue-propriété, à titre onéreux ou gratuit, à quelque tiers que ce soit, y compris les conjoint, ascendant ou descendant du cédant qu'avec le consentement des associés, représentant au moins les deux tiers des parts sociales, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Nazaire.

Pour avis.

L22IJ04101

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé daté du 28 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SCI

Dénomination : **LA PALOMA**

Siège social : 11 rue commandant Jean Mahé 44300 NANTES.

Objet : Locations immobilières.

Durée : 99 ans.

Capital : 200 euros.

Gérant : Madame Luisa JOYA, demeurant 11 rue commandant Jean Mahé 44300 NANTES.

Immatriculation RCS NANTES en cours.

L22IJ04104



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 novembre 2022, à Couëron.

Dénomination : **AKIMMO.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 8 Rue des Faneurs, 44220 Couëron.

Objet : L'acquisition, la propriété, la gestion locative et la cession de tous immeubles bâtis ou non bâtis entrés dans son patrimoine ; la mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de constructions nouvelles pour toutes destinations, par la transformation de constructions déjà existantes et par tous travaux de viabilité.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros.

Cession d'actions et agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, partenaire pacé et des héritiers en ligne

directe du titulaire.

Les actions ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société et, au sein de la famille du cédant, à d'autres personnes que celles indiquées

à l'alinéa précédent, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit

de vote.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Gildas JOULAUD 8 Rue des Faneurs 44220 Couëron.

Directeur général : Monsieur Franck ALLER 7 Rue du Sentier 44340 Bouguenais.

La société sera immatriculée au RCS de Nantes.

Pour avis, le représentant légal L22IJ04107

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 novembre 2022, il a été constitué une Société Civile de Construction Vente présentant les caractéristiques suivantes :

Société Civile de Construction Vente « **GRAND VOILE** »

Siège Social : 13 avenue Barbara 44570 TRIGNAC

Objet social :

- l'acquisition d'une parcelle de terrain sises à LA TURBALLE (44420), 7 rue du Docteur Gouret, cadastrée AN 1266.

- la construction, la promotion et la vente en location-accession, en VEFA ou en BRS d'un ou plusieurs ensembles immobiliers à usage principal d'habitation et accessoirement la location totale ou partielle desdits logements.

- et, d'une façon générale, toutes opérations mobilières ou immobilières ou financières susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis, à l'exclusion de toute opération susceptible de faire perdre à la société son caractère civil.

Durée : La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans (99 ans) à dater de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital Social : 1 000 euros, constitué d'apports en numéraire.

Gérance : la société CISN Promotion, domiciliée 13 avenue Barbara à TRIGNAC (44570), qui exerce son mandat sans limitation de durée.

Cession de parts : agrément dans tous les cas.

Immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

Pour avis, la Gérance

L22IJ04137



ENGIBOI

Société civile immobilière au capital de 5.000 euros
Siège social : 13 rue de la Loire 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
En cours d'immatriculation au RCS de NANTES (ci-après la « Société »)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : **ENGIBOI.**

Siège social : 13 rue de la Loire - 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE.

Objet social : L'acquisition et la gestion de tous droits immobiliers démembrés ou en pleine propriété.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5.000 €

Cogérance : - GIBRAYE, société à responsabilité limitée au capital de 3.937.500 euros, ayant son siège social sis 183 rue de la Loire - 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 519 187 991,

- SARL BOIREAU, société à responsabilité limitée au capital de 3.562.500 euros, ayant son siège social sis 183 route de Clisson - 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 519 161 061,

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné à la majorité prévue pour les décisions ordinaires et extraordinaires (trois quart des parts sociales).

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

L22IJ04158

KARENOV

Sarl au capital de 5 000 euros
Siège social : 4, Rue Jean Jaurès 44620 LA MONTAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte SSP en date du 24/11/2022 à La Montagne, il a été constituée une société :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : KARENOV.

Siège social : 4, Rue Jean Jaurès 44620 LA MONTAGNE.

Objet social : Peinture intérieure et extérieure.

Durée de la Société : 99 ans à l'immatriculation au RCS.

Capital social : 5 000 euros.

Gérance : Mr Karim ZITOUNI, 4 Rue Jean Jaurès 44620 LA MONTAGNE.

Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis, la gérance

L22IJ04187

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/11/2022 il a été constituée la SCI suivante. Dénomination : **SCI ORSEY.** Capital : 1 000 Euros. Siège social : 38 rue du Fezzan - 44300 NANTES. Objet : L'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'exploitation, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Plus particulièrement, l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, d'un ensemble immobilier sis à LA PLANCHE (44140), 30 rue de la Paix (anciennement ZI de Rémoillé), ZAC du Petit Gast, cadastré section ZM numéro 269 pour une contenance de 68 ares et 97 centiares. Durée : 99 ans. Cession de parts : Les cessions de parts au profit des associés ou au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant sont libres. Les autres cessions requièrent l'agrément résultant d'une décision collective extraordinaire adoptée par un ou plusieurs associés représentant les 3/4 au moins du capital social. Gérance : M. Ludovic VEYRE DE SORAS et Mme Solenn MORANE épouse VEYRE DE SORAS demeurant ensemble 38 rue du Fezzan 44300 NANTES. La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L22IJ04194

**SERVICE
ANNONCES LÉGALES**

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legalesinformatateurjudiciaire.fr

AVIS DE CONSTITUTION

LR INVESTISSEMENTS. Aux termes
d'un acte sous signature privée en date à
La Baule Escoublac du 17/11/2022 il a été
constitué une société présentant les caracté-
ristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité
limitée

Dénomination sociale : LR INVESTIS-
SEMENTS

Siège social : La Ville Gerbeau - 44500
LA BAULE ESCOUBLAC

Objet social : L'acquisition directe ou
indirecte d'intérêts ou de participations
dans toutes sociétés, civiles ou commer-
ciales, entreprises industrielles, financières
ou immobilières, françaises ou étrangères,
sous quelque forme que ce soit ou dans
tous groupements d'intérêts économique,
et en particulier par le biais d'apports, de
souscription ou acquisition de tous titres,
actions, parts sociales, obligations ou
autres droits sociaux ; La réalisation de
toutes prestations de conseil et d'assis-
tance aux entreprises, toutes études, trans-
actions, opérations d'intermédiaires, conseils,
services, analyses, représentations, aide,
formations, prestations aux sociétés, aux
entreprises, notamment aux filiales et aux
particuliers ; L'activité d'animatrice de ré-
seau commercial, de gestion de marque
commerciale, de centrale de référencement,
de grossiste en achat à destination
notamment de ses filiales, de distribution
par internet, de logistique, de gestion de
ressources humaines et de placements ou
de sites d'exploitation immobiliers ; L'ac-
quisition par tous moyens et la gestion de
toutes participations ou valeurs mobilières,
ainsi que l'exercice de tous droits attachés
à ces participations et valeurs mobilières ;
la prise de participations ou d'intérêts dans
toutes sociétés et entreprises commer-
ciales, industrielles, financières, mobilières
ou immobilières ; La propriété, la location,
la gestion et éventuellement l'exploitation
de tous fonds de commerce ; L'activité de
société holding, l'exercice des fonctions de
direction et d'administration des filiales ; La
gestion et la cession éventuelle de toute
participation ou intérêt indirect qu'elle
puisse posséder dans toute société fran-
çaise ou étrangère ou tout groupement
d'intérêt économique ; La propriété par voie
d'acquisition, d'échange, d'apport ou autre-
ment de tous biens et droits immobiliers,
titres de société française ou étrangères à
prépondérance immobilières, la construc-
tion, l'aménagement, la mise en location, la
promotion, et la gestion de tous biens im-
mobiliers et de tout titres de société à pré-
pondérance immobilière ; Elle a également
pour objet la vente des biens, droits im-
mobiliers, et dans toutes sociétés à prépon-
dérance immobilière ; Le tout directement ou
indirectement, pour son compte ou pour le
compte de tiers, soit seule, soit avec des
tiers, par voie de création de Sociétés
nouvelles, d'apport, de commandite, de
souscription, d'achat de titres ou droits so-
ciaux, de fusion, d'alliance, de société en
participation ou de prise ou de datation en
location ou gérant de tous biens ou droits,
ou autrement ; L'obtention de tous emprunts
nécessaires au financement des opérations
ainsi définies, de toutes cautions, avec ou
sans grande hypothèque, et la constitution
de toutes sûretés nécessaires en vue de
l'octroi d'un financement accordé à la so-
ciété ou d'un financement dans l'intérêt
commun de la Société et des sociétés ap-
partenant au même groupe que la Société ;

Durée : 99 ans à compter
de la date de l'immatriculation de la Société
au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros

Gérance : Monsieur Lionel, Charles
ROBIN, né le 26/02/1984 à BOURG ST
MAURICE, demeurant La Ville Gerbeau -
44500 La Baule

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de ST
NAZAIRE.

Pour avis
La Gérance

22IJ12395

TRANSFERT DE SIÈGE

Par décision du 25/03/2022, le Pré-
sident de la société IMMOFI 45, Société
par actions simplifiée à capital variable,
au capital minimum de 150 euros, 841
893 720 RCS NANTES, usant des pou-
voirs conférés par les statuts, a décidé
de transférer le siège social du 30 avenue
Camus - 44000 NANTES au 6 rue Colbert
- CS 94626 - 44046 NANTES CEDEX 01 à
compter du 25/03/2022 et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts. Pour
avis. Le Président.

L22IJ03295

TRANSFERT DE SIÈGE

Par décision du 25/03/2022, la Prési-
dente de la société IMMOFI 48, Société
par actions simplifiée à capital variable,
au capital minimum de 150 euros, 844
327 999 RCS NANTES, usant des pou-
voirs conférés par les statuts, a décidé
de transférer le siège social du 30 avenue
Camus - 44000 NANTES au 6 rue Colbert
- CS 94626 - 44046 NANTES CEDEX 01 à
compter du 25/03/2022 et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts. Pour
avis. Le Président

L22IJ03332

TRANSFERT DE SIÈGE

Par décision du 25/03/2022, la Pré-
sidente de la société SAS IMMOFI VOL-
TAIRE, Société par actions simplifiée à
capital variable, au capital minimum de
500 euros, 832 255 368 RCS NANTES,
usant des pouvoirs conférés par les sta-
tuts, a décidé de transférer le siège social
du 30 Avenue Camus - CS 94626 - 44046
NANTES CEDEX 1 au 6 rue Colbert - CS
94626 - 44046 NANTES CEDEX 01 à
compter du 25/03/2022 et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts. Pour
avis. Le Président.

L22IJ03338

SPADA

Société civile immobilière
en cours de transformation en
société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : LA MONTAGNE (44620)
7, rue de la Chaume en cours de
transfert à FORT-DE-FRANCE (97200)
angle des rues Schœlcher (n°15)
et Lamartine (n° 33)
R.C.S : 820 655 272

AVIS DE TRANSFORMATION ET DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décisions unanimes du 12 octobre
2022, la collectivité des associés a décidé
de transformer la **SCI SPADA en société
par actions simplifiée**, sans création
d'un être moral nouveau à compter du
même jour.

La dénomination de la société, son
capital, sa durée, son objet et la date de
clôture de son exercice demeurent in-
changés.

La collectivité des associés a par ail-
leurs décidé de transférer le siège social
de la société, précédemment sis à LA
MONTAGNE(44620) - 7, rue de la Chaume,
à FORT-DE-FRANCE (97200) - angle des
rues Schœlcher (n°15) et Lamartine (n°
33). L'article 4 « des statuts a été modifié en conséquence.

L22IJ03722



PJ2L
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 23 rue de Floride
44100 NANTES
RCS de NANTES n°894 173 525

TRANSFERT DE SIÈGE

Par décision prise à l'unanimité des
associés en date du 31/10/2022 il a été
décidé du transfert du siège social au 76
rue Baptiste Marcet, 44100 NANTES à
compter du 31/10/2022.

L22IJ03746

Par acte sous seing privé en date du
23 novembre 2022, il a été constitué la
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Dénomination : **JD INVESTISSE-
MENTS**

Forme sociale : Société par Actions
Simplifiée

Objet : - La prise de tous intérêts et
participations par tous moyens : apports,
souscriptions, achats d'actions, d'obliga-
tions et de tous droits sociaux, dans toute
société commerciale ou civile, affaire ou
entreprise ;

- La prestation de services, l'étude,
l'assistance, le management, le dévelop-
pement des activités par tous moyens et
toutes actions auprès des entreprises et
en particulier auprès des filiales et sous fi-
liales, destinées à les aider, les promouvoir
et les développer ;

- L'activité de gestion de portefeuille de
droits sociaux ;

- Toutes opérations industrielles et
commerciales se rapportant à la partici-
pation, directe ou indirecte, de la Société
dans toutes opérations financières, mo-
bilières ou immobilières ou entreprises
commerciales ou industrielles pouvant se
rattacher à l'objet social ou à tout objet
similaire ou connexe

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Siège : 24 rue des Frères Rousseau
44860 SAINT AIGNAN GRANDLIEU

Cession d'actions : La cession de titres
de capital et de valeurs mobilières don-
nant accès au capital à un tiers ou au pro-
fit d'un associé est soumise à l'agrément
préalable de la collectivité des associés.

L'agrément résulte d'une décision col-
lective des associés statuant à la majorité
des voix des associés disposant du droit
de vote.

Admission aux assemblées et exercice
du droit de vote : Tout associé a le droit
de participer aux décisions collectives,
personnellement ou par mandataire, ou à
distance notamment par visioconférence
ou conférence téléphonique, quel que soit
le nombre d'actions qu'il possède.

Le droit de vote attaché aux actions
est proportionnel à la quotité de capi-
tal qu'elles représentent. Chaque action
donne droit à une voix.

Président : Monsieur Jean-Daniel,
Raoul, François FONTANIE demeurant 24
rue des Frères Rousseau 44860 SAINT
AIGNAN GRANDLIEU.

Immatriculation au RCS de NANTES
L22IJ04198

EPNP IMMOBILIER

Sci au capital de 500 €
Siège social : 10 route Chaugenet 44360
SAINT ETIENNE DE MONTLUC
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé
en date du 16 novembre 2022, il a été
constitué la société présentant les caracté-
ristiques suivantes :

Dénomination sociale : EPNP immobilier

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Siège social : 10 route Chaugenet 44360
SAINT ETIENNE DE MONTLUC

Objet social : Achat, vente, gestion, en-
tretien biens immobiliers.

Gérance : Mr Nicolas PRODHOMME de-
meurant 10 route Chaugenet 44360 SAINT
ETIENNE DE MONTLUC

Clause d'agrément : Toute cession de
parts sociales doit être autorisée par une
décision des associés représentant trente
pour cent au moins du capital social.

Durée de la société : 99 ans à compter
de son immatriculation au RCS de
NANTES.

Pour avis.

22IJ12387

POUR RESTEZ INFORMÉ SUR TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

ABONNEZ-VOUS!



KACERTIS AVOCATS
46, rue Félix Faure
44000 NANTES

BOREALE ENTREPRISES (anciennement LE CLOS DES CHATAIGNIERS)
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros
Siège social : 10, rue de Broglie - Parc des Affaires de la Rivière - 44300 NANTES
530.251.339 RCS NANTES

CHANGEMENT DENOMINATION

Aux termes d'une décision du 16/11/2022, l'associée unique a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale « LE CLOS DES CHATAIGNIERS » par « BOREALE ENTREPRISES ».

L22IJ03756

SARL BUSYBEE

au capital de 5 000 euros
Siège social : 299 La Thébaudière
44430 LE LOROUX BOTTEREAU
910 848 894 RCS NANTES

AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes d'une délibération en date du 10 novembre 2022, l'assemblée générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 55 000 euros pour le porter de 5 000 euros à 60 000 euros, par voie d'apport en nature, au moyen de la création de 55 000 parts sociales nouvelles de 1 euro de valeur nominale. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 5 000 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 60 000 euros.

Pour avis

L22IJ03757



Etude de Maître François-Xavier BAUDRAND,
Notaire à PAIMBOEUF (Loire Atlantique)

SCI LOUNA

Société civile immobilière
Siège social : PAIMBOEUF (44560)
7, quai Gautreau
Capital social : 1.500,00 €
Immatriculation au RCS SAINT NAZAIRE
451.625.529

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'un acte reçu par Maître BAUDRAND, Notaire à PAIMBOEUF le 21 octobre 2022

Mademoiselle Lou BITON, demeurant à CHAUVÉ (44320), lieu-dit 6, la Croterie a été nommée gérante de la société, à compter du même jour, en remplacement de Madame Véronique FOUCHER, gérant démissionnaire.

Les nouveaux gérants de la SCI LOUNA sont donc à compter du 21 octobre 2022 :

Monsieur Yves Noël BITON demeurant à PAIMBOEUF (44560) 7 quai Gautreau

Et Mademoiselle Lou BITON, demeurant à CHAUVÉ (44320), lieu-dit 6, la Croterie

Pour avis, le gérant

L22IJ03768

ABONNEZ-VOUS !
6 mois : 35 €

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRANDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRANDE

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 09/11/2022 de la SAS IMMOBILIERE COSTA au capital de 10.000 € immatriculée au RCS ST-NAZAIRE sous le n° 801.307.307, il résulte que le siège social a été transféré du 25 avenue Olivier Guichard - 44500 LA BAULE au 11 avenue du Général de Gaulle - 44500 LA BAULE, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS ST-NAZAIRE. Pour avis

L22IJ03769

ANTOINE MAURICE NOTAIRE ASSOCIE

SELARL au capital de 40 003 €
Siège social : 123 Route de Vannes
44800 SAINT HERBLAIN
RCS de NANTES n°792 816 506

L'AGO du 21/10/2022 a décidé à compter du 21/10/2022 de nommer en qualité de gérante Mme HAUVILLE ÉPOUSE ROSSARD Lucile, demeurant 27 Rue Costes et Lebrun, 44000 NANTES. Modification au RCS de NANTES.

L22IJ03774

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRE

6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

STLS IMMO
Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 3 rue des Tonneliers
44330 VALLET
828 239 129 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

L'AGE du 30/09/2022 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 1 500 € à 1 350 € par rachat et annulation de 150 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Le capital est fixé à 1 500 €. Nouvelle mention : Le capital est fixé à 1 350 €. En outre, il a été décidé de transférer le siège social du 3 rue des Tonneliers, 44330 VALLET au 6 rue des Ajusteurs, 44330 VALLET à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 des statuts. Modification sera faite au RCS de NANTES. Pour avis, la Gérance

L22IJ03775



SELARL PALLIER BARDOUL & Associés

Maître Frédéric MESSNER
Société d'Avocats
26 Ter, Bd Guist'Hau
44020 NANTES Cedex 1
Tél : 02 51 72 72 60

ENTREPRISE DE BATIMENT JOSSE

Société par actions simplifiée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 5 rue du Clos Vaillant
44410 La Chapelle des Marais
RCS SAINT NAZAIRE 304 689 607

AVIS DE PROROGATION DE DUREE

L'associé unique en date du 16 novembre 2022 a décidé de proroger la durée de la société de 99 années, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 01 décembre 2124 sauf nouvelle prorogation ou dissolution anticipée.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

« ARTICLE 5 - DUREE

La durée de la Société a été prorogée de QUATRE VINGT DIX NEUF ANS (99 ans) ans suivant Décision de l'Associé Unique du 16 novembre 2022 et expirera le 01/12/2124 sauf dissolution anticipée ou nouvelle prorogation. «

Modification au registre du commerce et des sociétés de Saint-Nazaire.

Pour avis et mention

L22IJ03776



BCRI, SARL au capital de 1€, Siège social : 27, rue de l'Héronnière, 44000 NANTES, 831 151 428 RCS NANTES

Aux termes de décisions en date du 14/11/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 27, rue de l'Héronnière, 44000 NANTES au 11, rue Octave Rousseau, 44400 REZE à compter du 14/11/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance.

L22IJ03784

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

RDT INGENIEURS FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social : 20 rue Jean Jaurès - 44100 NANTES
853 375 442 RCS NANTES

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes de décisions en date du 01/11/2022, l'associée unique a décidé à compter de cette date :

- d'augmenter le capital de 5 550 € en numéraire, portant ainsi le capital social à 55 550 €, et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts ;

- de nommer en qualité de Directrice Générale : KAP CONSEIL, SARL au capital de 1 500 euros, dont le siège social est 2 allée Docteur Philippe Pinel - 44800 SAINT-HERBLAIN, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 914 297 197, représentée par M. Christopher KAPUSTIN, gérant.

Mention sera faite au RCS de NANTES. POUR AVIS. Le Président

L22IJ03787

TAGG CONCEPT
SARL au capital de 350 000 €
Siège social : 13 rue Auguste Rodin
44100 NANTES
811 899 327 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 16/11/2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 13 rue Auguste Rodin - 44100 NANTES au 63 Avenue Camus - 44000 NANTES à compter du 1/11/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance.

L22IJ03791



Me Nicole TRINQUART
Avocat

Immeuble Atlas -
121 rue du Temple de Blossne
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

TRANSPORTS LEBRUN

Société par Actions Simplifiée
au capital de 44 000 €
Siège social : rue des Chardonnerets
SAINT MARS LA JAILLE
44540 VALLONS-DE-L'ERDRE
R.C.S. Nantes 377 701 545

Par décisions collectives des actionnaires, statuant unanimement le 05 novembre 2022, la société D2L FINANCES, SAS au capital de 273 000 € dont le siège social est à SAINT MARS LA JAILLE - 44540 VALLONS-DE-L'ERDRE - 102 La Haute Harie - RCS Nantes 854 076 478, a été nommée Présidente de la société avec effet rétroactif à compter du 22 octobre 2022, en remplacement de M. Didier LEBRUN, décédé.

Pour avis, La Présidente

L22IJ03803

SAS LES FLAMANDS

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000,00 €
Siège social : 104 Rue de Leinster
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
503 708 513 RCS NANTES

AVIS

Suivant les décisions de l'assemblée générale annuelle en date du 30 juin 2022, il en résulte que : L'Assemblée Générale a décidé de ne pas renouveler les mandats de commissaire aux comptes titulaire du cabinet ECAC et de commissaire aux comptes suppléant de Madame Annick CHEMINANT-COCHARD et de ne pas procéder à leur remplacement. Dépôt légal au Greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Pour avis, Le Président

L22IJ03807

In Extenso

Experts-Comptables

HAUTE-GOULAINÉ

PA de la Lande Saint Martin
44115 HAUTE-GOULAINÉ

S&C PLANTAE
SARL au capital de 80 000 euros porté à 88 000 euros
Le Maudoux - 55 Route des Forgerons,
44450 ST JULIEN DE CONCELLES
879 730 166 RCS NANTES

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par décision du 18/11/2022, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 8 000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes

Ancienne mention Capital social 80 000 euros
Nouvelle mention Capital social 88 000 euros
Pour avis

L22IJ03820

GRIBOUILLE SCI au capital de 2 000 €
Siège social La limouzinière 85700 MONTOURNAIS 813 279 056 RCS La-Rochesur-Yon
Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 22/11/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 9 rue de Tremondais 44740 BATZ SUR MER à compter du 22/11/2022. Gérant M. LE RUE Patrick demeurant 9 rue Tremondais 44740 BATZ SUR MER. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Saint-Nazaire.

22IJ12396

ANNONCES LÉGALES

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informatateurjudiciaire.fr

HAUTE-GOULAIN

PA de la Lande Saint Martin
44115 HAUTE-GOULAIN

GAUTIER St JO

SARL transformée en SAS
15 avenue de la Gare de Saint-Joseph -
44300 NANTES
447 637 844 RCS NANTES

TRANSFORMATION EN SASU

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 18/11/2022 l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées

Le capital social reste fixé à la somme de 20 000 euros

Exercice du droit de vote Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Transmission des actions La cession des actions de l'associé unique est libre

Agrement Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Michel GAUTIER

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ
Michel GAUTIER 15 avenue de la Gare de Saint-Joseph - 44300 NANTES

Pour avis

L22IJ03825



TRANSFORMATION EN SAS - TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

ALBEGA

Société à responsabilité limitée
au capital de 568 000 euros
Siège social : 28 rue du Hamelin
44115 BASSE GOULAIN
849 919 493 RCS NANTES

Par décisions du 2 novembre 2022 l'Associé Unique :

- A transféré à compter de cette date, le siège social de la société du 28 rue du Hamelin 44115 BASSE GOULAIN au 30 rue du Hamelin 44115 BASSE GOULAIN ;

- A décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter de cette date.

Les décisions entraînent la modification des mentions ci-après qui sont frappées de caducité :

Siège social :
Ancienne mention : le siège social est fixé 28 rue du Hamelin 44115 BASSE GOULAIN

Nouvelle mention : le siège social est fixé 30 rue du Hamelin 44115 BASSE GOULAIN

Forme
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration
Ancienne mention :
Gérance : M. Romain FAYAU, demeurant 28 rue du Hamelin 44115 BASSE GOULAIN

Nouvelle mention :
Président : M. Romain FAYAU, demeurant 30 rue du Hamelin 44115 BASSE GOULAIN

Mentions complémentaires:

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout Associé peut participer aux Assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque Associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Si la Société est unipersonnelle, les cessions ou transmissions d'actions de l'Associé Unique, quelle qu'en soit la forme, s'effectuent librement.

Les cessions ou transmissions d'actions entre Associés sont libres et non soumises à la procédure d'agrément. Les actions ne peuvent être cédées au profit de tiers étrangers à la Société, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des Associés statuant à la majorité des associés disposant du droit de vote.

Mention sera fait au RCS de NANTES

Pour avis

L22IJ03827

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE L'ERDRE

SELARL au capital de 10 000 €
ZA de la Pancarte
44390 NORT SUR ERDRE
539 191 171 RCS NANTES

Le 15/11/2022 l'associée unique a nommé comme gérant Emeric LEMARIGNIER demeurant 7 rue des Faures 33000 BORDEAUX en remplacement de Cécile DAMAIS.

L22IJ03833

VALDIS

SAS au capital social de 3.242.100 euros
Siège social : La Grande Lande
44520 ISSE
SIREN 479 940 553 R.C.S. NANTES

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Le 17 octobre 2022, la société C2 DEVELOPPEMENT a nommé Stéphane HAREL, en qualité de représentant permanent de C2 DEVELOPPEMENT au sein du conseil d'administration de la société VALDIS, en remplacement de M. Jean-Philippe PRIAROLLO.

Pour avis

L22IJ03834



CHANGEMENT DE PRÉSIDENT - DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEAM ELECTRIC SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 22 allée Américaine
44600 SAINT-NAZAIRE
824 264 584 RCS SAINT-NAZAIRE

Suivant décisions en date du 24/10/2022, l'Associée Unique a à compter de cette date, nommé M. Mattias JÖRGENSEN demeurant Öhbergvägen 35, 22100 Mariehamn, Åland (Finlande) en qualité de nouveau Président en remplacement de M. Martin PEDERSEN, Président démissionnaire, pris acte de la démission de M. Bruno DA SILVA RAMOS DIAS de son mandat de Directeur Général et décidé qu'il ne serait pas procédé au remplacement de ce dernier.

Pour avis

L22IJ03836

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154
ANCENIS SAINT GÉRÉON Cedex

PRESTA DALLAGE

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 20 000,00 euros
Siège social : La Belle Etoile - Freigné
44540 VALLONS DE L'ERDRE

Transféré :

17A rue du Maréchal de Bourmont
Freigné - 44540 VALLONS DE L'ERDRE
531 573 095 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIÈGE

Par décisions de l'Associé Unique en date du 18/11/2022, il résulte que le siège social actuellement fixé à VALLONS DE L'ERDRE (44540) - Freigné - La Belle Etoile, a été transféré à l'adresse suivante : 17A rue du Maréchal de Bourmont et ce, à compter du 18/11/2022. L'article 4 des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de NANTES. Pour avis, le Gérant.

L22IJ03848

LOVAMA

Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 euros
86 rue des hauts pavés
44000 NANTES
RCS 852 472 109

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 15 novembre 2022, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société du 29 rue de l'Ouest à NANTES au 86 rue des Hauts pavés à NANTES, à la date du 16 novembre 2022.

Pour avis et mention

La Gérance

L22IJ03857

AVIS DE TRANSFORMATION

ROULLEAU ET ASSOCIÉS, Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée, au capital de 100 000 euros, Siège social : 24 Passage de la Plée 44115 BASSE-GOULAIN, 535 144 125 RCS NANTES. Par décision signée électroniquement le 18/11/2022, les associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée demeurent inchangées. Les dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exercice social sont désormais fixées au 1^{er} septembre et au 31 août de l'année suivante. L'exercice social en cours se clôturera le 31 août 2023. Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 euros. **ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **TRANSMISSION DES ACTIONS** : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Monsieur Hervé MENARD gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : **PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ** : La société **HOLDING HM**, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 129 860 euros, dont le siège social est sis 4 Chemin des Perdrioux, 44120 VERTOU, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 828 274 910, Représentée par son Gérant Monsieur Hervé MENARD.

Pour avis, Le Président

L22IJ03872



LA BOETIE

Société à responsabilité limitée d'avocat
au capital de 5.000 euros
Siège social : 4, rue Deurbroucq
44000 NANTES
Transféré : 9, rue Chaptal 44100 NANTES
880 360 821 RCS NANTES

Suivant décision de l'associée unique du 02/11/2022, le siège social a été transféré au 9, rue Chaptal 44100 NANTES. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de NANTES.

L22IJ03879



COSTE2

S.A.S. au capital de 2 183 000 €
Siège social : 47 bis, rue des Chalâtres
44000 NANTES
900 438 474 R.C.S. NANTES

Suivant délibérations de l'AGO du 17/11/2022, il a été décidé de nommer dans le cadre de l'art. L.823-3-2 du Code de commerce, la S.A.S. SOREX, dont le siège social est 3, rue Fernand Forest - BP 814 - 49008 ANGERS CEDEX 01, immatriculée sous le n° 063 200 877 R.C.S. ANGERS, Commissaire aux comptes, pour une durée de 3 exercices qui prendra fin à l'issue des délibérations de l'AGO annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

L22IJ03882

EDEN AND CO

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 rue de Leinster 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
911 330 538 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 21 novembre 2022, l'associé unique de la Société à responsabilité limitée EDEN AND CO a décidé de transférer le siège social du 31 rue de Leinster, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE au 8 avenue Jacques Cartier 44800 SAINT-HERBLAIN à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L22IJ03902



HOLDINGILMAN
Société par actions simplifiée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 825, La Grande Bodinière -
44240 SUCE-SUR-ERDRE
839 729 811 R.C.S. NANTES

TRANSFERT DE SIÈGE

Suivant décision du 1^{er} août 2022, l'Associé unique a transféré le siège social du 825 La Grande Bodinière 44240 SUCE-SUR-ERDRE au 1905 route de la fillonnière, lieudit Les Rochettes, 44240 SUCE-SUR-ERDRE à compter dudit jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis au R.C.S. NANTES. Le Président.

L22IJ03905

**Créateurs d'entreprise
pour développer vos affaires :
ABONNEZ-VOUS !**



TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

MEO
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 allée Salvador Dali
44700 ORVAULT
912 952 405 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 16/05/2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 4 allée Salvador Dali 44700 ORVAULT au 5 Place Félix Fournier 44000 NANTES à compter du 16/05/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La gérance

L22IJ03913



SOGINOV

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 3 rue Thomas Edison
44118 LA CHEVROLIERE
RCS de NANTES n°904 533 395

L'AGE du 30/09/2022 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 30/09/2022 et a nommé en qualité de :

- président : C2THD, SARL au capital de 40 000 euros, ayant son siège social 14 B rue du Pré Baron, 85300 CHALLANS, immatriculée sous le n°919 569 566 au RCS de LA ROCHE-SUR-YON,

- DG : MGES conseil SARL à associé unique au capital de 2 223 euros, ayant son siège social 21 rue du Lavau - 44860 PONT SAINT MARTIN, immatriculée sous le numéro 897 587 564 au RCS de Nantes.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Tout associé peut participer aux décisions sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Transmission des actions : Cession à un tiers soumise à l'agrément des associés.

Mention : RCS de NANTES.

Pour avis
Le Président

L22IJ03914

LE PLAN B

SAS au capital de 2.000€
Siège social : 3 impasse des Alisiers,
44800 SAINT-HERBLAIN
828 672 147 RCS de NANTES

Le 22/10/2022, l'AGO a décidé de nommer président, M. Mohamed NADER 62 bis avenue des Naudières, 44800 SAINT-HERBLAIN en remplacement de M. Yasmin EL JAHZI.

Mention au RCS de NANTES

L22IJ03918

SNC PARIS SAINT HELENE

Société en Nom Collectif au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN
821 919 917 RCS NANTES

MODIFICATION

Suivant décisions unanimes des associés en date du 15/11/2022, il a été pris acte de la démission de la société FONCIERE REALITES de ses fonctions de gérant et décidé de nommer en remplacement en qualité de gérant, la société REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, Société par Actions Simplifiée au capital de 14.439.500 €, dont le siège social est

situé au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 480 772 326.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

L22IJ03919



FAKTORYMO

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 10 boulevard du Zénith
44800 ST HERBLAIN
850 244 401 RCS NANTES
(ci-après la « Société »)

CHANGEMENT DE GERANT

Par décisions unanimes des associés en date du 21 novembre 2022, Monsieur Hedy ZOUAOU, demeurant 25 rue Voltaire - 44000 NANTES, a été nommé gérant de la Société, pour une durée illimitée à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Aurélien PERREUL, démissionnaire.

Pour avis

L22IJ03989



SCI LE METROPOLITAIN

Société civile immobilière
au capital de 20 000 euros
Siège social : 7 rue Dobrée
44100 NANTES
818 676 942 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 23 septembre 2022, la Gérance a décidé de transférer le siège social du «7 rue Dobrée, 44100 NANTES» au «11 rue Hélios - 44470 Carquefou» à compter du 23 septembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la gérance

L22IJ04000



MDN GAMING, SAS au capital de 10 000€, Siège social : 15, allée des Tanneurs, 44000 NANTES, 842 758 286 RCS NANTES

Aux termes de décisions unanimes des associés du 18/11/2022, la société MULTIVERS PARALLELES, SARL au capital de 1 000€, dont le siège social est 22, rue Clément Bachelier, 44400 REZE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 920 768 694 RCS NANTES, a été nommée en qualité de Présidente, à compter du 18/11/2022, en remplacement de M. Nicolas AUBRY, Président démissionnaire. La société UNIVERS PERPENDICULAIRE, SARL au capital de 1 000€, dont le siège social est 22, rue Clément Bachelier, 44400 REZE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 920 767 928 RCS NANTES, a été nommée en qualité Directrice Générale à compter du 18/11/2022. Pour avis. La Présidente.

L22IJ04011

SCI HORTENSE

Société civile immobilière
Au capital de 11.500,00 €
Siège social : 8 rue la Noue Bras de fer
44200 NANTES
RCS NANTES 490 023 132

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Au terme d'une décision de l'associé unique en date du 26 octobre 2022, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 26 octobre 2022 du 8 rue la Noue Bras de fer 44200 NANTES au 10 avenue des Cornouillers 44390 PORNICHET.

La durée de la société est de 99 ans.

L'objet social est : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptible d'en favoriser le développement sans en changer le caractère civil.

Le dépôt sera effectué au RCS de SAINT-NAZAIRE

L22IJ04013



L'ATELIER DE FANNY, SARL au capital de 1 000€, Siège social : Place de l'Eglise, 44320 CHAUVÉ, 838 879 203 RCS SAINT-NAZAIRE

Aux termes de décisions du 15/06/2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du Place de l'Eglise, 44320 CHAUVÉ au 6, rue des Granges, 44710 PORT-SAINT-PERE à compter du 15/06/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance.

L22IJ04018



RENO 44
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 6 La Furetais
44130 BOUVRON
RCS de SAINT-NAZAIRE n°791 320 906

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique en date du 10 novembre 2022, il a été décidé du transfert du siège social au 15 La Gourrandais, 44260 PRINQUIAU, à compter du 10 novembre 2022.

L22IJ04021



L'ATELIER DE FANNY, SARL au capital de 1 000€, Siège social : Place de l'Eglise, 44320 CHAUVÉ, 838 879 203 RCS SAINT-NAZAIRE

Par décisions du 15/06/2022, l'associée unique a transféré le siège social au 6, rue des Granges, 44710 PORT-SAINT-PERE, à compter du 15/06/2022, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 838 879 203 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NANTES. Gérance : Mme. Fanny MELLERIN, demeurant 43, rue du Ballon, 44680 SAINTE-PAZANNE. Pour avis. La Gérance

L22IJ04033



FIT MODUL

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 euros
Siège social : 98 rue de la Pagerie
44340 BOUGUENAIS
827 759 317 RCS NANTES

AVIS

Suivant PV d'AGE du 14/11/2022, Monsieur Thomas FITAMANT, demeurant 13 impasse des Pampres 44680 SAINTE-PAZANNE, a été nommé cogérant, à compter du 1^{er} août 2022, pour une durée indéterminée. Mention sera faite au RCS de NANTES.

L22IJ04039



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

VINCENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 45 Place Jeanne d'Arc
44150 ANCENIS-SAINTE-GEREON
435 033 329 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 26/09/2022, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 45 Place Jeanne d'Arc, 44150 ANCE- NIS-SAINTE-GEREON au Lieu-dit Navara -Route de Bonifacio - 20100 SARTENE à compter du 26/09/2022, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts

L22IJ04058

SARECO NANTES

Cabinet d'Expertise comptable
2 allée des Vieux Tilleuls
44301 Nantes cedex 3

Aux termes d'un procès-verbal du 23/10/2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 Euros. Sous son ancienne forme, la Société était gérée par M. Fabien LOIRAND, gérant. Sous sa nouvelle forme de SASU, la Société est dirigée par la société FL HOLDING INVEST, SARL au capital de 1 500 000 €, ayant son siège social 28 lieudit de la Boniferie 44710 PORT SAINT PERE, SIREN 908 586 647 RCS NANTES, représentée par M. Fabien LOIRAND. Pour avis.

22IJ12383

ETIX EVERYWHERE HOLDING FRANCE Société par actions simplifiée au capital de 27 994 957 euros Siège social : 2 Impasse Joséphine Backer, 44800 SAINT HERBLAIN 891 040 958 RCS NANTES Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 02 mai 2022, Monsieur Thomas HOMBERT, demeurant 4, rue de Richelieu, 94150, RUNGIS a été nommé en qualité de membre du Comité Stratégique en remplacement de Monsieur Sébastien MENO-REAU, démissionnaire. POUR AVIS Le Président

22IJ12398

LETINCELLE RH AZUR

SAS au capital de 10000 €
Siège social : 291, rue Albert Caquot
CS 40095 Regus Nova II
06560 VALBONNE
897 847 117 RCS GRASSE

TRANSFERT DE SIEGE

Le 01/10/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social : 8, rue de la Rabotière 44800 SAINT-HERBLAIN.

- Président : LETINCELLE RH, SARL au capital de 50000 €, ayant son siège social 8, rue de la Rabotière 44800 SAINT-HERBLAIN, 521 052 944 RCS NANTES.

Radiation au RCS de GRASSE et immatriculation au RCS de NANTES.
L22IJ04108

FONCIERE REALITES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.000.000 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 ST-HERBLAIN cedex
817 640 907 RCS NANTES

AVIS

Suivant décisions en date du 15/11/2022, l'Associé Unique a pris acte de la démission de Monsieur Yann MERTZ de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et décidé de nommer, à compter de ce jour, en qualité de gérant, Monsieur Olivier THIEBLEMONT demeurant professionnellement au 6 Rue de l'Hippodrome - 93400 SAINT-OUEN.

Mention sera faite au RCS de NANTES.
L22IJ04112

FOR INVEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000,00 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 ST-HERBLAIN CEDEX
901 284 638 RCS NANTES

AVIS

Suivant décisions en date du 15/11/2022, l'Associé Unique a pris acte de la démission de Monsieur Olivier THIEBLEMONT de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter de ce jour et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Mention sera faite au RCS de NANTES.
L22IJ04113

FONCIERE REALITES SANTE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 500.000 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 - 44803 ST-HERBLAIN Cedex
890 467 798 RCS NANTES

AVIS

Suivant décisions en date du 15/11/2022, l'Associé Unique a pris acte de la démission de Monsieur Yann MERTZ de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et décidé de nommer, à compter de ce jour, en qualité de gérant, Monsieur Olivier THIEBLEMONT demeurant professionnellement au 6 Rue de l'Hippodrome - 93400 SAINT-OUEN.

Mention sera faite au RCS de NANTES.
L22IJ04114

SOCIETE CIVILE JAUNAIS IV
SCI au capital de 546 700 €
ramené à 280 000 €
Siège social : 18 rue Pierre Brossolette
44400 REZE
484 113 592 RCS NANTES

AVIS

Les associés ont décidé le 22/11/2022 une réduction de capital non motivée par

des pertes pour un montant de 266 700 €, pour ramener le capital social de la Société de 546 700 € euros à 280 000 €, par voie de rachat et d'annulation de 26 670 parts sociales.

L22IJ04120

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154
ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

BATIVIM

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000 Euros
Siège social : 390 Rue d'Anjou - Anetz - 44150 VAIR-SUR-LOIRE
transféré au 10 Place Iéna - 44150 ANCE-
NIS SAINT GÉREON
878 730 712 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 15.11.2022, l'AGE de la SARL BATIVIM a décidé de transférer le siège social actuellement fixé au 390 Rue d'Anjou - Anetz - 44150 VAIR-SUR-LOIRE, pour le fixer au 10 Place Iéna - 44150 ANCE-
NIS SAINT GÉREON, à compter du 01.12.2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance.

L22IJ04136

TIMELIVING

SAS au capital de 41 000 euros
Siège social : 6 bd Saint Aignan
44100 NANTES
487 653 693 RCS NANTES

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 23/11/2022, la société MDC PARTENAIRE au capital de 101 084 €, 6 Bd Saint Aignan 44100 NANTES, immatriculée 487 653 693 RCS NANTES a, en sa qualité d'associée unique de la société TIMELIVING, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société TIMELIVING peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de NANTES.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de NANTES.
Pour avis

L22IJ04139

NOVAPHYT

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 250 Rue de la Méditerranée
66160 LE BOULOU
N° RCS 878 786 185

CHANGEMENT DE GERANT - TRANSFERT SIEGE

Par décision du 25 octobre 2022, l'associée unique a transféré le siège social au 88 Impasse de la fontaine ANETZ 44150 VAIR SUR LOIRE à compter du 25 octobre 2022, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du même jour, l'associée unique a nommé Monsieur Alexandre VINCENT, demeurant 88 Impasse de la Fontaine ANETZ 44150 VAIR SUR LOIRE, en qualité de gérant pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jérôme FONTAINE, démissionnaire.

PUBLICATION EN LIGNE

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 878 786 185 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, la Gérance

L22IJ04144

KADOU

Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros
Siège social : 35 avenue de la Libération
35380 PLELAN LE GRAND
508712528 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 16 novembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée KADOU a décidé de transférer le siège social du 35 avenue de la Libération, 35380 PLELAN LE GRAND au 1 place Berthry Bouyer 44560 CORSEPT à compter du 16 novembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 508 712 528 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

Gérance : Madame Caroline POGU, demeurant 15 avenue du Val d'Or 44250 SAINT BREVIN LES PINS

Monsieur David RENAUD, demeurant 15 avenue du Val d'Or 44250 SAINT BREVIN LES PINS

Pour avis, la Gérance

L22IJ04145

PHYTEXTRA FRANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 36 rte départementale 615
66400 OMS
N° RCS 841 189 533

CHANGEMENT DE GERANT - TRANSFERT DE SIEGE

Par décision du 25 octobre 2022, l'associée unique a transféré le siège social au 3 Rue des Potiers - ZI Les Dorices 44330 VALLET à compter du 25 octobre 2022, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes d'une décision en date du même jour, l'associée unique a nommé Monsieur Alexandre VINCENT, demeurant 88 Impasse de la fontaine ANETZ 44150 VAIR SUR LOIRE, en qualité de gérant pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jérôme FONTAINE, démissionnaire.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 841 189 533 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, la gérance

L22IJ04148



Aux termes d'une délibération en date du 6 décembre 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société FORMA 6, SA au capital de 38 432,40 €, ayant son siège social 17 Rue La Noue Bras de Fer 44200 NANTES, inscrite au RCS de NANTES sous le n° 382 387 637, a nommé Mme Sylvie HOYEAU, demeurant 12 rue Jean-Louis de Girodet 44100 NANTES, en qualité de nouvel administrateur de la Société en remplacement de M. Jean-Pierre HUGUET à compter du 6 décembre 2021 et a décidé de ne pas renouveler les mandats de Commissaire aux Comptes

titulaire de Mme Nathalie RENAULD et de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Vital SAINT-MARC.

Pour avis, le Conseil d'Administration.
L22IJ04155

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

ROCH

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €
Siège social : 38 rue des Renards - 44300 NANTES
818 588 618 RCS NANTES

AVIS

Par PV du 17/11/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 38 rue des Renards - 44300 NANTES au 7 rue du Bois Simon - La Basse Poterie - 44690 CHATEAU THEBAUD, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance

L22IJ04161

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154
ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

ALCES

Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 5 000 Euros porté à 100 000 Euros
Siège social : 180 Rue de la Noëlle - 44521 OUDON
Transféré au 10 Place Iéna - 44150 ANCE-
NIS - SAINT GÉREON
802 901 652 RCS NANTES

Par décision du 14 novembre 2022, l'Associé Unique a décidé :

- une augmentation du capital social de 95 000 € par incorporation de réserves portant le capital de 5 000 € à 100 000 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence : Ancienne mention : Capital social : 5 000 Euros; Nouvelle mention : Capital social : 100 000 Euros;

- de transférer le siège social actuellement fixé à OUDON (44521) - 180 Rue de la Noëlle, à l'adresse suivante : 10 Place Iéna - 44150 ANCE-
NIS - SAINT GÉREON, à compter du 1er décembre 2022. L'article 4 des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.
Pour avis, la Gérance.

L22IJ04167

LA FORET LOINTAINE SCI au capital de 500 € Siège social 28 rue Maurice Terrien 44100 NANTES 810 932 988 RCS Nantes Suivant décision du gérant du 24/10/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 1776 ROUTE D'ENTREDOZON 74410 ST JORIOZ à compter du 24/10/2022. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès de RCS d'Annecy.

22IJ12393

SCI LE RIOU MAJOU SCI au capital de 4 000 € Siège social : 12 rue de Nantes 44130 NOTRE-DAME-DES-LANDES 451 722 615 RCS ST NAZAIRE Par AGE en date du 05/10/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social au 15 chemin des Prés Carriaux 44350 GUERANDE avec effet au 05/10/2022 et ont modifié en conséquence l'article 5 des statuts. La Gérance

22IJ12394



MOTION 4 EVER
Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 5 boulevard Ampère - 44470 CARQUEFOU
528 633 605 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une décision en date du 2 novembre 2022, l'associée unique, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 20 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Direction de la société : Sous sa forme de société à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur Romain BAUDEMONT, gérant, lequel a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :

La société TRIWORKS, société à responsabilité limitée au capital de 1 716 000 euros, dont le siège social est situé 5 boulevard Ampère - 44470 CARQUEFOU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 809 149 586, représentée par Monsieur Romain BAUDEMONT, dûment habilité à l'effet des présentes en sa qualité de gérant,

Pour avis
Le Président

L22IJ04175

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154
ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

CITADELLE

Société civile Immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 180 Rue de la Noëlle - 44521 OUDON
transféré au 10 Place Iéna - 44150 ANCE-
NIS SAINT GÉREON
899 749 337 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 14 novembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social actuellement fixé au 180 Rue de la Noëlle - 44521 OUDON pour le fixer au 10 Place Iéna - 44150 ANCE-
NIS SAINT GÉREON à compter du 1^{er} décembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.
Pour avis, la Gérance.

L22IJ04176

RH CONCEPT
SARL au capital de 5 330 euros
porté à 7 660 euros
Siège social : 4 rue Robert Schuman,
44400 REZE
814 022 844 RCS NANTES

AVIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/11/22 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 2 330 euros par apports en numéraire et a modifié les articles 8 et 9 des statuts et a nommé en qualité de gérant à compter du 22/11/22 Gérard FERRANDIER, 36 avenue Armand Bouvier 44000 NANTES pour une durée indéterminée.

Pour avis
La Gérance

L22IJ04185

LLS PLOMBERIE SASU

Par ordonnance du 10 novembre 2022, le Président du Tribunal de Commerce de NANTES a désigné la SELARL AJAS-SOCIES, prise en la personne de Me Maxime LEBRETON, 31, boulevard Albert Einstein, 44323 NANTES, en qualité d'Administrateur Provisoire de la société LLS PLOMBERIE, 10 rue de la Gilarderie, 44340 BOUGUENNAIS, immatriculée au RCS sous le n° 913 719 704 à l'effet de :

- Prendre toutes mesures utiles pour permettre le fonctionnement de l'activité de la société,

- Etablir le bilan (actif et passif),

- Solder le passif (prêt et compte courant)

- Gérer ladite société dans l'attente d'une éventuelle liquidation,

- Faire à cet effet toutes formalités nécessaires, passer et signer tous actes et procès-verbaux et généralement faire le nécessaire,

- Si la situation le requiert procéder à la déclaration de cessation des paiements.

L'administrateur provisoire

AJASSOCIES, Me Maxime LEBRETON

L22IJ04189

TRANSFORMATION EN SAS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire de la société AURILOTI, S.A.R.L. au capital de 150 000 €, situé au 124 La Ferlauderie 44522 MESANGER (RCS NANTES 435 006 358) du 25 octobre 2022 il a été décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour. Il a été mis fin au mandat du gérant Marc AURILON demeurant à la Ferlauderie 44522 MESANGER qui a été nommé Président. Tout associé a le droit de participer aux assemblées quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Toute cession d'actions est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire.
POUR AVIS

L22IJ04197

DISSOLUTIONS

DECOLLE

Decolle, sasu au cap. de 3000 €, 23 rue Gambetta 44000 Nantes. Rcs n° 819193780. Le 30/09/2022 à 16 h, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Marjorie Metayer, 63 rue de la Jaunaie 44640 Le Pellerin, et fixé le siège de liquidation au siège social.

L22IJ02945

DECOLLE

Decolle, sasu au cap. de 3000 €, 23 rue Gambetta 44000 Nantes. Rcs n°819193780. Le 30/09/2022 à 18 h, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de liquidation.

L22IJ02946

DISSOLUTION

Par délibérations du 10/11/2022, les associés de la société SWINGEVENTS, SARL au capital de 2 000 euros, 48 bis avenue de Beauval - 44250 SAINT BREVIN LES PINS, 819 484 023 RCS SAINT NAZAIRE, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée, ont nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Claude CHEY-NEL, demeurant 48 bis avenue de Beauval - 44250 ST BREVIN LES PINS, pour toute la durée de la liquidation, pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 48 bis avenue de Beauval - 44250 ST BREVIN LES PINS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur.

L22IJ03287

DISSOLUTION

Par décision du 31/10/2022, l'associée unique de la société BYRELID ARCHITECTURE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000 euros, Siège social : 20 place Edouard Normand - 44000 NANTES, 827 808 072 RCS NANTES, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, Madame Ninni JUCHAULT DES JAMONIERES, demeurant 20 place Edouard Normand - 44000 NANTES, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 20 place Edouard Normand - 44000 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur.

L22IJ03438

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

L.D.C.V
SARL en liquidation au capital de 8 000 euros
Siège social : 1 Rue des Minées - 44640 CHEIX EN RETZ
Siège de liquidation : La Bertotière - 44710 PORT SAINT PERE
831 674 171 RCS NANTES

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes et à compter des décisions du 30/09/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Liquidateur : Clément VINCENDEAU, demeurant La Bertotière - 44710 PORT SAINT PERE. Le siège de liquidation est fixé au domicile du liquidateur. Mention sera faite au RCS de NANTES

L22IJ03753



SELAS ENTRE LOIRE ET VILAINE
2 avenue des Sports
44750 CAMPBON
Tél : 02 40 56 55 77

SCI MOCO

Société civile immobilière
au capital de 1.500,00 €,
Siège social : 38 les Grezillières
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
SIREN 487 618 175 - RCS NANTES

DISSOLUTION

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale du 20 octobre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée à compter du 20 octobre 2022 de la société, et sa mise en liquidation.

A été nommé comme Liquidateur M. Joël COUROUSSE, demeurant à GORDES (84220), 104 route des Moines, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à GORDES (84220), 104 route des Moines, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Mention sera faite au RCS de NANTES.
L22IJ03809

FANY

Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 1000 euros
Siège social : 4 place Cdt Jean l'Herminier
44100 NANTES
532780814 RCS de Nantes

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'AGO en date du 31 octobre 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Marie-Paule SNIEGULA demeurant 77 TER rue de Pornic, 44760 La Bernerie en Retz et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du NANTES.

Le liquidateur

L22IJ03818



**FIDUCIAL
SOFIRAL**
1 Allée Sainte-Catherine,
79300 BRESSUIRE

EARL RICHARD MICHEL, Exploitation agricole à responsabilité limitée en liquidation Société civile au capital de 114 000,00 euros. Siège social et de liquidation : La Levrauderie 44330 MOUZILLON 326 330 669 RCS NANTES. AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION. L'Assemblée Générale réunie le 9 novembre 2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Michel RICHARD demeurant La Levrauderie 44330 Mouzillon, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

L22IJ03854

RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE



**FONTENEAU – DERAME –
MARCHAND**
Société d'Avocats
27 rue de Strasbourg
44000 NANTES

ORPALE FINANCE

Société Civile au capital de 152 000 €
Siège social : 14, allée des Faisans
44600 SAINT-NAZAIRE
430 187 047 RCS SAINT-NAZAIRE

L'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2022 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel à compter du 31 août 2022. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Lieu où la correspondance doit être adressée et où les actes concernant la liquidation doivent être notifiés : SAINT-NAZAIRE (44600) - 73 rue Albert 1^{er}.

Liquidateur : Monsieur Jean-Pierre DESMARIE, ancien gérant.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis

L22IJ03881



MLR TRANSPORTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 €
Siège social : L'Hôtel Fourré
44260 La Chapelle-Launay
525 402 889 R.C.S. Saint-Nazaire

Le 31/10/2022 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société ; nommé liquidateur M. LE ROUX Marc, actuel Gérant de la société, demeurant L'Hôtel Fourré 44260 La Chapelle-Launay et fixé le siège de la liquidation à l'adresse du siège.

Mention au RCS Saint-Nazaire

L22IJ03890



LE GRESSIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 40 bis rue Fourré
44000 NANTES
479 961 658 RCS NANTES

Le 18/11/2022 l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société ; nommé liquidateur M. Christophe PIERS, actuel co-gérant de la société, demeurant 16 rue Georges Meynieu 44300 NANTES et fixé le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.

Mention au RCS NANTES.

L22IJ03891

SCI PETITOU

SCI au capital de 304 €
Siège social : 10 rue du Pigeon Blanc
44119 TREILLIERES
RCS de NANTES n°401 783 816

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire du 18/11/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18/11/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. JU-

DEAUX Philippe, demeurant 10 rue du Pigeon Blanc, 44119 TREILLIERES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis

Philippe JUDEAUX

L22IJ03899

SCI 2V SCI au capital de 137.204, 12 € Siège social : rue de la Prê Neuve, ZAC de Villejames, 44350 GUÉRANDÉ 411 128 911 RCS de SAINT-NAZAIRE Le 18/11/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Didier VALLEE, 7 rue de Kergaigne, 44350 GUÉRANDÉ de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2021. Radiation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

L22IJ03976



LIMAJE Sous-traitance
S.A.R.L. en liquidation
au capital de 10 000 Euros
Siège social : Zone d'Activités de Coudrains
- 280, rue de Galilée 44850 LIGNE

Siège de la liquidation :
11, rue de la Colichetière
44850 MOUZEIL
524 347 937 R.C.S. NANTES
Liquidateur : M. Jérôme ALLAIN

Suivant décisions en date du 24/10/2022, l'Associé Unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Jérôme ALLAIN de son mandat de liquidateur et constaté la clôture de la liquidation à effet du 31/08/2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au R.C.S.

L22IJ03992



JAHAN PATRICE, SARL en liquidation au capital de 5 000 € ; siège social et de liquidation : Route de Vigneux de Bretagne, Les Tertreaux, 44119 TREILLIERES ; 509 762 324 RCS NANTES. Le 07/09/2022, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Patrice JAHAN, demeurant Route de Vigneux de Bretagne, Les Tertreaux, 44119 TREILLIERE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

L22IJ03997

SCI GUIMO

SCI au capital de 1 500 €
Siège social : 17 rue Robert Scott
44115 BASSE GOULAINÉ
RCS de NANTES n°350 213 385

L'assemblée générale extraordinaire du 18/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. VANSTEENE Eric, demeurant 17 rue Robert Scott, 44115 BASSE GOULAINÉ et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.
L22IJ04008

MOBIPAIN

EURL au capital de 4 000 €
Siège social : 480 rue du moulin de Pourbon, Bel air,
44240 SUCE SUR ERDRE
RCS de NANTES n°897 604 666

En date du 21/11/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DESFORGES Gilles de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/11/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

L22IJ04030



BMS AUTO

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social / siège de liquidation :
3, rue Clément Ader
44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
885 395 020 R.C.S. NANTES

L22IJ04047

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 15/11/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur M Badir ZAHOU, demeurant 3, rue Clément Ader 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 3, rue Clément Ader 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NANTES. Mention sera faite au RCS NANTES.

L22IJ04038



SINENFANTS
Société civile en liquidation au capital de 228,67 euros
Siège social et de liquidation : 2 rue des Déportés Résistants
44110 - CHATEAUBRIANT
339 565 897 RCS NANTES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 septembre 2022, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Annie SINENBERG, demeurant 1 bis Avenue de Lusancay - 44100 NANTES, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L22IJ04044

**ATTESTATION DE PARUTION
IMMÉDIATE**

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRANDÉ

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRANDÉ

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2022, les associés de la société TECHNI PRO-TEC ENVIRONNEMENT, société par actions simplifiée au capital de 1 300 euros, dont le siège social et le siège de liquidation est situé 39 rue de la Paix, 44510 LE POULIGUEN, immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 832 049 233, ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Laurence LACQUEMANT, demeurant 39 rue de la Paix - 44510 LE POULIGUEN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Saint-Nazaire, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

CABINET BOURDEL ET ASSOCIES
7 rue Antares
44470 Carquefou

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 30 mars 2022 l'associé unique de la société DESIGN COIFFURE, SARL au capital de 30 000 €, siège social : 16 rue de la Vertière 44119 Grandchamp des Fontaines, 498 108 380 RCS Nantes, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Véronique PIRAUD, demeurant 16 rue de la Vertière 44119 Grandchamp des Fontaines, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 16 rue de la Vertière 44119 Grandchamp des Fontaines. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nantes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le Liquidateur

L22IJ04100

ATLANTIQUE LOISIRS INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 51 000 euros
Siège social : Le Bois Adam
44450 SAINT-JULIEN DE CONCELLES
450 118 427 RCS NANTES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2022 :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Mme Michèle FADET, demeurant Le Bois Adam à SAINT-JULIEN DE CONCELLES (44450) et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Mention sera faite au RCS : NANTES
Pour avis,

L22IJ04106

ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

ATLANTIS FACONNAGE

Société en Liquidation
Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 38 417,15 euros
SIEGE SOCIAL : 7 Rue de la Dutée
44806 SAINT HERBLAIN
342 048 337 R.C.S.NANTES

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision unanime du 31 octobre 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur Mickaël CLAVREUL, de sa gestion, l'ont déchargé de son mandat, et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Le Liquidateur

L22IJ04111

LES LOFTS DE CHAMBORD

SCCV au capital de 1 000 €
Siège social :
44500 LA BAULE ESCOUBLAC
27 avenue de Chambord
809 374 556 R.C.S. SAINT-NAZAIRE

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/10/2022, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société. M. Georges HOROKS demeurant 87 rue de la Roquette 75011 PARIS, a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social de la société. Le dépôt légal sera effectué au RCS de SAINT-NAZAIRE.

L22IJ04150

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRENDE

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décisions unanimes du 24 novembre 2022, les associés de la société PRESSING SERVICES, SAS en cours de liquidation au capital de 1 000 euros, siège social Centre Commercial Intermarché, rue Emmanuel Provost, 44490 LE CROISIC, et siège de liquidation 11 avenue des Moulins, 44490 LE CROISIC, 824 816 631 RCS SAINT NAZAIRE, ont approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30 juin 2022, déchargé Monsieur Jérôme BONNICHON demeurant 11 avenue des Moulins, 44490 LE CROISIC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Saint Nazaire, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

L22IJ04195

SENSOR-INGENIERIE SASU au capital de 100 € Siège social 1 RUE DU GUESCLIN 44109 NANTES CEDEX 4 810 111 252 RCS Nantes Suivant assemblée générale extraordinaire du 09/10/2022 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 09/10/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur M. TORCHEUX JOEL demeurant 18 rue des Ormes 94360 BRY SUR MARNE. Le siège de la liquidation est fixé au 18 rue des Ormes 94360 BRY SUR MARNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

22IJ12391

**SCI ALMORI**

Société civile
au capital de 3 048,98 euros
Siège Social : 62 rue du Buisson
44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
325 568 152 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 2022, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

L'Assemblée Générale a nommé comme Liquidateur, Madame Monique RIGAUD demeurant 62 rue du Buisson, 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE, Gérante de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 62 rue du Buisson, 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis, le Liquidateur

22IJ12382

MBL AUTOS

SAS au capital de 2500€
Siège: 65 rue de la garde 44300 NANTES
RCS NANTES 849 936 968

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision en date du 31/10/2022, après lecture du rapport du liquidateur, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur Ryad Landjeri demeurant, 4 passage du carrousel - 44000 Nantes et l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Pour avis

22IJ12389

LOCATIONS GERANCES**FIN DE LOCATION-GERANCE**

Le contrat de location-gérance consenti suivant acte SSP en date du 29/04/2021 par la société TAXI NAJAH 44, SAS au capital de 3000 € sis 97 route de la Chapelle sur Erdre 44300 Nantes RCS Nantes 845.183.656, à compter du 10/05/2021 au profit de la société TAXI CG 44, SAS au capital de 1000 €, sis 19 rue de la Thuillière 44118 La Chevrolière, RCS Nantes 899.217.889 et portant sur le fonds de commerce de l'autorisation de stationnement n° 4 et du véhicule équipé taxi sis et exploité à Couëron, a pris fin le 31/12/2022.

L22IJ03972

FONDS DE COMMERCE**M^e Pierre-Marie ARCADE**

Notaire au sein de la SAS
«OFFICE NICOLAS, Notaires associés»
titulaire d'un Office Notarial
au Pont-du-Cens, près NANTES,
commune d'ORVAULT (Loire-Atlantique)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître ARCADE, Notaire à ORVAULT (44700) le 16/11/2022, en cours d'enregistrement, **M. Duy Thanh NGUYEN et Mme Thi Binh BUI**, son épouse, demeurant ensemble à STE LUCE SUR LOIRE (44980) 80 rue de la Gare, ont cédé à la société dénommée **AMM - SARL** - capital : 1000€ - siège social à NANTES (44000) 75 rue Paul Bellamy - SIREN 921181947 - RCS NANTES, un fonds de commerce d'**EPICERIE, TRAITEUR, VENTE AMBULANTE DE PLATS ASIATIQUES**, exploité à NANTES (44000) 75 rue Paul Bellamy, lui appartenant, connu sous le nom « LE JARDIN POTAGER », et pour lequel il est immatriculé au RCS de NANTES, sous le numéro 520288.

Prix : 18000 € - Jouissance : 16/11/2022.

Oppositions reçues à la société OFFICE NICOLAS, Notaires Associés, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour unique insertion, le notaire

L22IJ03832

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte authentique reçu par Maître Stéphane BENASLI, notaire à NANTES, le 18 novembre 2022,

La Société dénommée **RUHONG**, Société par actions simplifiée au capital de 5000,00 €, dont le siège est à NANTES (44200), Hangar 21 quai des Antilles, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 849167218

A cédé à la Société dénommée **HAB 11**, Société par actions simplifiée au capital de 10000,00 €, dont le siège est à NANTES (44300), 62 rue Henri Jullin, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 921081428,

Son fonds de commerce de **RESTAURATION ASIATIQUE - PLATS A EMPORTER** qu'elle exploitait sis à NANTES (44200) Hangar 21 quai des Antilles, sous le nom commercial **LA GRANDE MURAILLE**.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT TRENTE MILLE EUROS (230 000,00 EUR), hors stock, s'appliquant aux éléments incorporels pour 185 990,00 € et au matériel pour 44 010,00 €. Date d'entrée en jouissance le 18 novembre 2022.

Cession négociée par le Cabinet **HBC TRANSACTIONS** situé 8 rue Mercœur 44000 NANTES.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix (10) jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Maître Stéphane BENASLI, notaire à NANTES CEDEX (44004), 33 rue Jean Jaurès, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

L22IJ04105

REGIMES MATRIMONIAUX

Suivant acte reçu par Maître Arnaud PEREZ, Notaire à Missillac (Loire Atlantique), 32 rue de Villeneuve, CRPCEN 44108, le 18 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Eric Charles Victor Joseph VANSEVEREN, Menuisier-Ebéniste, demeurant à MISSILLAC (44780) 20 La Rivière, et Madame Nathalie Renée SEGOND, assistante maternelle, demeurant à MISSILLAC (44780) La Rivière.

Monsieur est né à SAINT OMER (62500) le 10 février 1965. Madame est née à SAINT OMER (62500) le 2 juin 1966. Mariés à la mairie de SAINT MARTIN AULAERT (62500) le 24 avril 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Les oppositions des créanciers à ce

changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L22IJ03181



OFFICE NOTARIAL 1803
avenue du Housseau
44470 CARQUEFOU

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Bertrand MARTIN, Notaire Associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL 1803 », titulaire d'un office notarial à CARQUEFOU (Loire-Atlantique), Avenue du Housseau, CRPCEN 44026, le 17 novembre 2022, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par adjonction d'une clause de préciput optionnel ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

Monsieur François Joseph Guillaume Yves Marie FERRONNIERE, retraité, et **Madame Marie-Annick Ernestine Aline VERLYNDE**, retraitée, demeurant ensemble à NANTES (44100) 3 rue Abbé de l'Épée.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 13 janvier 1941,

Madame est née à LA HAIE-FOUASSIERE (44690) le 30 août 1941.

Mariés à la mairie de NANTES (44000) le 21 décembre 1966 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L22IJ03754



Un journal
spécialisé pour vos
annonces légales

c'est plus sûr !**S.N.P.J.**

Syndicat National de la Presse Judiciaire

ABONNEZ-VOUS

et restez informé
sur toute l'actualité
économique



AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles VEYRAC, Notaire, membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée «Olivier FRISON et Jean-Charles VEYRAC, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (Loire-Atlantique), 1 Le Moulin de la Chaussée, soussigné, CRPCEN 44039, le 25 octobre 2022, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial entre :

Monsieur Stéphane Daniel Joseph Marie ARNAUD, et Madame Nathalie GER-NIGON, demeurant ensemble à LA CHE-VROLIERE (44118) 7 rue de la Michellerie.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 9 juillet 1966

Madame est née à NANTES (44000) le 1^{er} octobre 1967.

Mariés à la mairie de PONT-SAINT-MARTIN (44860) le 2 juin 1990 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Daniel VEYRAC, notaire à SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (44310), le 24 avril 1990.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire
L22IJ03783

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurent BLIN, Notaire Associé, membre de la société d'exercice libéral par actions simplifiée « ENTRE LOIRE ET VILAINE » titulaire d'un Office Notarial à SAVENAY, 19, avenue du Parc des Sports, CRPCEN 44111, le 8 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution au conjoint survivant entre :

Monsieur Jean Marc LUCY, retraité, demeurant à DONGES (44480) 79 rue du stade, et Madame Marie Hélène LHUIL-LIER, sans profession, demeurant à DONGES (44480) 79 rue du Stade.

Monsieur est né à GERBEVILLER (54830) le 7 juillet 1956,

Madame est née à RICHE (57340) le 13 novembre 1959.

Mariés à la mairie de RICHE (57340) le 3 juin 1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire
L22IJ03794



ACTORIA Notaires Associés
à NANTES (L.-A.), 6 rue Voltaire

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Claire HE-TRU, Notaire au sein de la SAS dénommée «ACTORIA NOTAIRES ASSOCIES», à NANTES, 6 rue Voltaire, CRPCEN 44014, le 17 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial por-

tant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Cyril René Pierre CORRE, Directeur stratégie commerciale, né à NICE (06000) le 26 août 1987, et Madame Camille Adeline BRENKEL, Directrice commerciale, née à ECHIROLLES (38130) le 8 mars 1991, demeurant ensemble à NANTES (44000) 32 rue Marie Anne du Bocage, mariés à la mairie de MENTHON-SAINT-BERNARD (74290) le 12 juin 2021 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire
L22IJ03824

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier de LAUZANNE, Notaire à SAVENAY (Loire Atlantique) 5 Rue Georges Clémenceau, CRPCEN 44112, le 17 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant entre : Monsieur Dominique Jean CHATEAU, retraité, et Madame Christiane Marie Françoise PLUNIAN, retraitée, demeurant ensemble à SAVENAY (44260) 22 rue de l'Eglise.

Monsieur est né à SAVENAY (44260) le 14 octobre 1950,

Madame est née à PLUVIGNER (56330) le 12 avril 1947.

Mariés à la mairie de PLUVIGNER (56330) le 3 janvier 1976 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Roger BOUCHET, notaire à SAVENAY (44260), le 29 décembre 1975.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire
L22IJ03839

M. MONET DESCOMBEY Arthur Frédéric Sébastien né le 21/08/1992 à 94220 CHARENTON LE PONT demeurant 26 rue Général O Neil, 44100 NANTES agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de MONET.

L22IJ03856

Aux termes d'un acte reçu par Maître Loïc DEIN, notaire à NANTES, le 16 novembre 2022, Monsieur Jean Bernard Claude GUILBERT et Madame Marie-Françoise PELLERIN DE LA VERGNE, époux, demeurant ensemble à BOUJAYE (44830), 36 route du Tour, mariés à la mairie de BOUSSAY (44190) le 29 juillet 1985 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont déclaré aménager leur régime matrimonial de communauté, en insérant une clause de préciput au profit du conjoint survivant, en cas de dissolution de la communauté par décès. Oppositions dans les trois mois en l'Etude de Maître Loïc DEIN, notaire à NANTES (44000), 3 rue Porte Neuve.

Pour avis, Maître Loïc DEIN
L22IJ03892

Restez maître
de l'information :
ABONNEZ-VOUS !
1 an : 55 €



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier FRISON, Notaire, membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée «Olivier FRISON et Jean-Charles VEYRAC, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (Loire-Atlantique), 1 Le Moulin de la Chaussée, soussigné, CRPCEN 44039, le 21 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-Michel Gérard Marie MOINARD et Madame Brigitte Anne Bernadette DAHERON, demeurant ensemble à LA LIMOUZINIÈRE (44310) 5, Le Goulet.

Monsieur est né à LA LIMOUZINIÈRE (44310) le 20 mai 1960. Madame est née à SAINT-ETIENNE-DE-CORCOUE (44650) le 10 octobre 1961. Mariés à la mairie de CORCOUE-SUR-LOGNE (44650) le 22 mai 1981 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Maurice GARRIQUO, notaire à SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU, le 27 avril 1981.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire
L22IJ03978



NOTAIRES LOIRE OCEAN
Route de Saint-Michel
Le Campus, 44210 PORNIC

Suivant acte reçu par Maître Frédéric DUVERT, Notaire de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée « NOTAIRES LOIRE OCEAN », titulaire d'un Office Notarial à PORNIC, route de Saint Michel, CRPCEN 44121, le 14 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-Yves Félix Marie Joseph CLAVIER, et Madame Chantal Gisèle Michelle Bernadette AUCCOIN, demeurant ensemble à LA PLAINE-SUR-MER (44770) 14 rue de Bernier .

Monsieur est né à MACHECOUL (44270) le 15 mai 1956,
Madame est née à NANTES (44000) le 7 janvier 1958.

Mariés à la mairie de CARQUEFOU (44470) le 16 juin 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.
L22IJ03995



SELAS ENTRE LOIRE ET VILAINE
2 avenue des Sports
44750 CAMPBON
Tél : 02 40 56 55 77

Monsieur Joël Marie CANDELA, Re-
traié, né à RIO SALADO (ALGERIE), le
30 octobre 1958 et Madame Christine

Jacqueline Annick MICHEL, Retraitée, née à TREVES (ALLEMAGNE), le 23 juillet 1959, demeurant ensemble à CAMPBON (44750), 64, La Butte, mariés à la Mairie de LAVAL (53000), le 12 juin 1982, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Julien THOMAS, notaire à CAMPBON, le 18 novembre 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Julien THOMAS, notaire à CAMPBON, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Julien THOMAS
L22IJ04110

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL / PRECIPUT

Aux termes d'un acte reçu par Me MATEU, notaire à MAGNY EN VEXIN, le 18 novembre 2022, Monsieur Eric Ange Georges AZZOPARDI, né à COR-MELLES-EN-PARISIS (95240) le 31 août 1964 et Madame Anne-Marie Andréa Gabrielle DIBON, née à ARGENTEUIL (95100) le 22 avril 1966, demeurant ensemble à SAINT-HILAIRE-DE-CLISSON (44190) 20 rue des Jonquilles, mariés à PONTOISE (95300) le 24 juin 2000 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Me MATEU le 27 mai 2000, ont déclaré conjointement convenir, dans l'intérêt de la famille, d'aménager leur régime matrimonial comme suit :

- Les époux ont déclaré vouloir adjoindre à leur régime matrimonial une société d'acquêts composée exclusivement des biens suivants :

« activement, les biens présentement apportés (GORGES (44190) 2 Allée des Charpentiers, îlot A du lotissement, VIL-LA VINEA) et plus généralement les biens et droits acquis durant le régime et par lesquels sera assuré, au jour de sa dissolution, le logement de la famille et les meubles meublants garnissant ce logement à la même époque (...) - et passivement, les dettes afférentes auxdits biens »

- En cas de dissolution par décès, et dans ce cas seulement, le survivant des conjoints pourra prélever sur les acquêts avant tout partage, et à titre de préciput :

« - Les biens immobiliers présentement apportés ou les biens qui en seront la représentation en cas de vente des biens présentement apportés. - Les meubles meublants et objets mobiliers de quelque nature qu'ils soient, sans exception, qui garniront le logement de la famille. »

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me MATEU, notaire à MAGNY EN VEXIN (95420), 1 bd JB Santerre.

L22IJ04171



Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

Attirez • Recrutez • Fidélisez

Sur votre abonnement
1 MOIS OFFERT
avec le code IJ21 sur
Lamacompta.co

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thomas ETIENNE, Notaire à MONTAIGU-VENDEE (Vendée), 1 rue de la Brèche, le 23 novembre 2022, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial entre Madame Emma HEULET, responsable complexe sportif, et Madame Céline Sandrine Justine DOUILLARD, technicienne contrôle qualité, demeurant ensemble à MONTREVERD (85260) 3 rue des Auberges, Saint-Sulpice-le-Verdon, Madame HEULET est née à SAINT-HERBLAIN (44800) le 3 mars 1994, et Madame DOUILLARD est née à LA ROCHE SUR-YON (85000) le 7 mai 1992. Mariées à la mairie de SAINT-SULPICE-LE-VERDON (85260) le 23 septembre 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire
L22IJ04206

ADDITIFS RECTIFICATIFS

BOISIGN

SASU au capital de 6 000 €
Siège social : 57, rue des Vignerons
Le Carré Couëron 44220 COUËRON
RCS NANTES 811 513 225

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L22IJ01815 dans l'édition du 07/10/2022 en page 50.

Il fallait lire : dissolution anticipée de la société à compter du 03/10/2022.

Marc SOUCHET
L22IJ03813

BUREAU INVEST

SARL au capital de 2 621 920 €
Siège social : 3 impasse du Château
44115 BASSE GOULAINE
RCS de NANTES n°513 112 201

Additif à l'annonce parue sous le n°L22IJ02906 dans l'édition du 04/11/2022 en page 40.

L22IJ03900

BUREAU

SCI au capital de 2 000 €
Siège social : 3 impasse du Château
44115 BASSE GOULAINE
RCS de NANTES n°489 351 486

Additif à l'annonce parue sous le n°L22IJ02907 dans l'édition du 04/11/2022 en page 40.

L22IJ03901



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE - BRÉMENT
3 rue Victor Hugo, 44400 REZE

4 A INVESTISSEMENT

RECTIFICATIF À L'AVIS DE CONSTITUTION

Rectificatif de l'annonce parue sous le n° L22IJ03347 dans l'édition de l'Informateur Judiciaire N° 7121 en date du 11 novembre 2022.

Au lieu de lire :
Président - Directeur Général : Monsieur Philippe ANTOINE demeurant 177 rue Joncours 44100 NANTES.

Il y avait lieu de lire :
Président : Monsieur Philippe ANTOINE demeurant 177 rue Joncours 44100 NANTES.

L22IJ04005

AUTRES ANNONCES



3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

OCEANE TAXI
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 €
Siège social : rue des Guérets
Zone industrielle de Villejames
44350 GUERANDE
RCS SAINT-NAZAIRE 453 452 690

AVIS DE DEMISSION D'UN COGERANT

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 02/11/2022, les associés ont pris acte de la démission de ses fonctions de cogérante de Mme Nadia PINEAU à compter du 01/11/2022 et de son non remplacement.

Mention sera faite au RCS : SAINT-NAZAIRE

L22IJ03773



ACTORIA Notaires Associés
à NANTES (L.-A.), 6 rue Voltaire

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 27.11.2015, Mme BRAIRE Mauricette, Léa, en son vivant retraitée, veuve de Mr PICHON Claude, Louis, Ange, François, Marie, demeurant à NANTES (44200), 13 boulevard François Blanche, décédée le 15.09.2022 à NANTES (44000) a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me GUILLOU, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du TGI de NANTES, le 10.11.2022.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me GUILLOU, notaire chargé du règlement de la succession, à NANTES (44000), 6 rue Voltaire.

Pour avis, Me GUILLOU
L22IJ03806

SARL J.G.2

Société à responsabilité limitée
Au capital de 76 225 euros
Siège social :

Atlantis Le Centre - Case NGB8
44811 SAINT HERBLAIN CEDEX
438 547 291 RCS NANTES

AVIS DE TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Par décisions du 18/11/22, l'associée unique a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la SARL J.G.2. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SARL J.G.2 au profit de la Société C & K SHOES, associée unique personne morale de la SARL J.G.2, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions seront reçues au Greffe du tribunal de commerce de NANTES. Mention sera faite au RCS NANTES.

Pour avis
L22IJ03868

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 septembre 2022,
Madame Maryse Paulette Fernande Léone LE GARFE, en son vivant Retraîtée, demeurant à NANTES (44100) 11 avenue Charly
Née à VERTOU (44120) , le 14 avril 1938.

Veuve de Monsieur André Lucien Auguste PARENTEAU et non remariée.
Décédée à SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE (44230) le 16 octobre 2022.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François GUYODO, Notaire au sein de la SELARL «Antoine MAURICE, notaire associé», titulaire d'un Office Notarial à SAINT-HERBLAIN (44800) 123, route de Vannes, le 21 novembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître François GUYODO, notaire à SAINT-HERBLAIN 44800, 123, route de Vannes, référence CRPCEN : 44136, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22IJ03915

A&B NOTAIRES

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 100 euros
Siège social : RENNES (35000)
27 rue de la Paroissierie
899 832 745 RCS RENNES

OFFICE DU DOME

SARL au capital de 343.512 euros
Siège social : NANTES (44100)
4bis Place du Sanitat
RCS NANTES 342 270 691

Aux termes d'un projet de fusion en date du 28 avril 2022, la société A&B NOTAIRES a fait apport à la société OFFICE DU DOME, à titre de fusion, de l'ensemble de son actif moyennant la prise en charge de son passif. L'actif net apporté s'est élevé à 200.000 euros.

Il a été stipulé que toutes les opérations actives et passives réalisées par la société A&B NOTAIRES entre la date d'effet de la fusion (13 septembre 2022) et la date de réalisation définitive de la fusion seraient considérées comme faites pour le compte de la société OFFICE DU DOME.

En rémunération de cet apport net, 28.626 parts sociales nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune, n° 345.037 à 373.662, entièrement libérées, ont été créées par la société OFFICE DU DOME à titre d'augmentation de son capital de 28.626 euros.

La prime de fusion s'est élevée globalement à 171.374 euros.

Le rapport d'échange des droits sociaux retenu a été fixé à 1 part A&B NOTAIRES pour 2.000/6,99 parts OFFICE DU DOME.

La fusion est devenue définitive le 12 octobre 2022 ainsi qu'il résulte :

des décisions de l'associé unique de la société A&B NOTAIRES en date du 12 octobre 2022 approuvant le traité de fusion sans énoncé et décidant la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société A&B NOTAIRES, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées à l'associé unique de la société absorbante, des décisions unanimes de la société OFFICE DU DOME, société absorbante, en date du 12 octobre 2022 approuvant ledit traité de fusion et procédant à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la société A&B NOTAIRES étant devenues définitives à cette date.

Il a en outre été décidé d'augmenter le capital social de la société « OFFICE DU DOME » d'une somme de DEUX CENT MILLE EUROS (200.000,00 EUR) par apport en numéraire et incorporation de

prime d'émission, pour le porter à 572.138 euros, avec émission de 28.626 parts nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune, n° 373.663 à 402.288 et élévation de la valeur nominale de parts.

En conséquence de la fusion et des augmentations de capital social, les associés ont, à l'unanimité, décidé de modifier l'article des statuts de la société OFFICE DU DOME relatif aux apports et au capital social comme suit :

Article 7 - Capital social

Ancienne mention : 343.512 euros

Nouvelle mention : 572.138 euros

En outre, a été nommé cogérant de la société OFFICE DU DOME à compter du 13 septembre 2022, pour une durée illimitée : M. Alexandre BOUFFLERS, demeurant à SAINT GREGOIRE (35760) 4 rue Gabriel Lippmann.

Enfin, la dénomination sociale a été modifiée et est désormais : « OFFICE DU DOME - NOTAIRES ».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
L22IJ04141



3 rue Piron - 44000 NANTES
office.44018@notaires.fr

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 3 septembre 2019,

Monique Hélène Pierre BOUIN, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-HERBLAIN (44) 16 rue du Danube, née à ANETZ (44) le 7 octobre 1925, célibataire non pascée, de nationalité française, résidente au sens de la réglementation fiscale, décédée à SAINT-HERBLAIN (44) le 28 juin 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testaments reçu par Me François-Xavier JANNIN, Notaire associé de la SCP « François-Xavier JANNIN, Louis-Xavier STARCK et Marc de TERNAY, notaires associés » titulaire d'un Office Notarial à NANTES (44) 3 Rue Piron, le 18 novembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me François-Xavier JANNIN, notaire à NANTES (44) 3 rue Piron, référence CRPCEN : 44018, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22IJ12390

TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 16 novembre 2022)

CAMUS Steven, La Croix Gicquiaud, 44220 Couëron, RCS Nantes 808 356 513. Travaux de revêtement des sols et des murs. Date de cessation des paiements le 1^{er} septembre 2022, liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401.JAL2022000000960

SARL DIATLAN, 1 bis rue Mellier, 44100 Nantes, RCS Nantes 523 139 210. Analyses, essais et inspections techniques. Date de cessation des paiements le 31 décembre 2021. Liquidateur : Maître Blanc de la Selaril Blanc Mj-O 8 rue d'Auours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20220000000962

SAS A&V Invest, 34 bis boulevard Gabriel Guist'Hau, 44000 Nantes, RCS Nantes 843 799 354. Autres activités récréatives et de loisirs. Date de cessation des paiements le 4 novembre 2022. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20220000000963

SARL REALISATIONS JEAN-PIERRE SABRAZAT, 21 avenue de Bellevue, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 338 771 892. Construction de maisons individuelles. Date de cessation des paiements le 16 mai 2021. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20220000000964

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 16 novembre 2022)

SAS OPMG, 6 allée du Mortier, 44620 La Montagne, RCS Nantes 893 092 528. Pâtisserie. Date de cessation des paiements le 2 novembre 2022. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crebilon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20220000000965

SAS DIRECT AUTOMOBILE, 17 rue Pierre Dupont, 44100 Nantes, RCS Nantes 839 398 153. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 10 août 2022. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crebilon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4401JAL20220000000966

PROCÉDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 16 novembre 2022)

JOUIS Bernard, La Duchete, 44390 Les Touches, RCS Nantes 517 910 147. Maintenance entretien et réparations sur véhicules particuliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de rétablissement professionnel.
4401JAL20220000000961

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 17 novembre 2022)

DEMANESSE Laurent Pascal, 9 rue Léon Blum, 44000 Nantes, RCS Nantes 449 561 695.
4401JAL20220000000968

SARL ALIDADE, 1 rue des Montgolfières, 44120 Vertou, RCS Nantes 477 605 943.
4401JAL20220000000969

LEGEAY Patrice, 11 le Calfour, 44590 Lusanger, RCS Nantes 435 020 169.
4401JAL20220000000970

SARL CAMILLE, 29 rue Saint-Nicolas, 44270 Machecoul, RCS Nantes 529 871 857.
4401JAL20220000000971

SAS MELOCOTTON, 9 rue de l'Héronnière, 44000 Nantes, RCS Nantes 835 269 531.
4401JAL20220000000972

SARL MONTALAIS CONSEILS ET INVESTISSEMENTS (M.C.I.), 11 rue des Marronniers, 44120 Vertou, RCS Nantes 521 895 821.
4401JAL20220000000973

SAS ALDEBARAN SAS, 27 rue du Ranzai, 44300 Nantes, RCS Nantes 843 053 588.
4401JAL20220000000974

SAS LES EVENEMENTS, 49 quai Emile Cormerais, Bâtiment A - 2e étage, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 880 039 680.
4401JAL20220000000975

SARL JKANIMATIONS, Les cinq routes, 44270 PAULX, RCS Nantes 802 542 795.
4401JAL20220000000976

SAS HIRO EXPRESS, 1 rue Charles Viaud, 44200 Nantes, RCS Nantes 831 676 762.
4401JAL20220000000977

SARL APV FRANCE, 13 rue Véga ZI la Belle Etoile, 44470 Carquefou, RCS Nantes 510 898 786.
4401JAL20220000000978

SARL Le Dé Trepapé, 1 place Charles de Gaulle, 44220 Couëron, RCS Nantes 799 425 202.
4401JAL20220000000979

SAS TalenTroc Solutions, 2 rue du Vélodrome de Longchamp, 44300 Nantes, RCS Nantes 800 421 034.
4401JAL20220000000980

SARL COMPTOIR NANTAIS DE L'OR, 21 rue de Strasbourg, 44000 Nantes, RCS Nantes 525 106 274.
4401JAL20220000000981

SARL LA MIE DE MONNIERES, 10 rue de la Mairie, 44690 Monnières, RCS Nantes 840 988 679.
4401JAL20220000000982

CHARLETTE Cédric, 35 rue de Jeanne d'Arc, 44000 Nantes, RCS Nantes 507 926 095.
4401JAL20220000000983

SAS JAUNAU BATIMENT, route du Vignoble le Clos Portais, 44330 La Chapelle-Heulin, RCS Nantes 321 862 088.
4401JAL20220000000984

SAS SOCIETE FINANCIERE BOURGOIN, rue des Côteaux, 44430 Le Loroux-Bottereau, RCS Nantes 450 978 457.
4401JAL20220000000985

SARL ENTREPRISE MENARD C, 203 la Poupinière, 44390 Nort Sur Erdre, RCS Nantes 813 788 122.
4401JAL20220000000986

SARL DALLY, 40 BD Jean Ingres, immeuble Dervallières 1 - N°222, 44100 NANTES, RCS Nantes 479 972 226.
4401JAL20220000000987

SARL COCO, 3 place de la Petite Hollande, 44000 Nantes, RCS Nantes 419 209 184.
4401JAL20220000000988

SARL GROUPE MAGELLAN IMMOBILIER, 3 bis rue de l'Hôtellerie, 44470

Carquefou, RCS Nantes 420 395 162.
4401JAL20220000000989

EURL MICHEL GAUTIER ARCHITECTE D.P.L.G., 35 bis rue Léon Say, 44000 Nantes, RCS Nantes 348 368 853.
4401JAL20220000000990

SAS ATLANTIC ALU, 31 rue de la Minée Zac des Hauts de Couëron 3, 44220 Couëron, RCS Nantes 382 701 886.
4401JAL20220000000991

SARL NLR LOCATION, 174 boulevard Jules Verne, 44300 Nantes, RCS Nantes 794 151 290.
4401JAL20220000000992

SAS ADN REZE, 177 route des Sorinières, 44400 Rezé, RCS Nantes 833 928 120.
4401JAL20220000000993

SAS LA MESURETTE, 90 rue de la Mairie, 44240 Sucé-sur-Erdre, RCS Nantes 878 929 603.
4401JAL20220000000994

SARL JLNAGOCE, rue Moulin de la Rousselière, 44800 Saint Herblain, RCS Nantes 524 328 259.
4401JAL20220000000995

SAS Oscaroto, 2 avenue des Améthystes, 44300 Nantes, RCS Nantes 833 528 847.
4401JAL20220000000996

SARL MILYN, 1 rue du Calvaire, 44000 Nantes, RCS Nantes 828 051 979.
4401JAL20220000000997

SARL LE DIAMANT NOIR, 140 boulevard Ernest Dalby, 44000 Nantes, RCS Nantes 490 424 355.
4401JAL20220000000998

SARL HD VENTILATION, 164 route de Clisson, 44200 Nantes, RCS Nantes 813 463 361.
4401JAL20220000000999

SAS CE-MAX FACTORY, 8 rue de Mayence, 44000 Nantes, RCS Nantes 805 147 022.
4401JAL20220000001000

SAS MATLAU, Les Landes Bigot, 44830 Bouaye, RCS Nantes 828 516 096.
4401JAL20220000001001

SARL HOLDING A.M.E., 18 rue de Bellevue, 44710 Port Saint Père, RCS Nantes 807 412 549.
4401JAL20220000001002

SAS MATCHING ENTREPRENEURS, 30 allée des Passereaux, 44980 Ste Luce sur Loire, RCS Nantes 881 879 316.
4401JAL20220000001003

SARL TRADIBAT, 5 rue de la Maison David, 44340 Bouguenais, RCS Nantes 815 206 727.
4401JAL20220000001004

SAS LE MARCHÉ GOURMAND DE ST FE, 3-4 Place Saint Félix, 44000 NANTES, RCS Nantes 820 438 612.
4401JAL20220000001005

SARL BM HYDRAULIQUE, 13 route de Bouguenais, 44830 Bouaye, RCS Nantes 524 171 998.
4401JAL20220000001006

SARL INFOGRAPHIE RESEAUX TOPOGRAPHIE (I.R.T.), 6 allée du Mortier, 44620 La Montagne, RCS Nantes 410 128 433.
4401JAL20220000001007

SARL KAPVERT, 2 place du Sanitat, 44100 Nantes, RCS Nantes 884 838 889.
4401JAL20220000001008

SARL L.F.H. PROUX, La Getière, 44270 Paulx, RCS Nantes 477 486 708.
4401JAL20220000001009

SARL ANC, 22 avenue du Cimetière Saint Clair, 44100 Nantes, RCS Nantes 377 587 761.
4401JAL20220000001010

SAS MENTHE PASTILLE, 14 place du Commerce, 44000 Nantes, RCS Nantes 793 218 652.
4401JAL20220000001011

SAS CFP CARRELAGE, 76 boulevard Pierre de Coubertin, 44100 Nantes, RCS Nantes 829 932 417.
4401JAL20220000001012

SARL MLA CONSTRUCTIONS, 1 place de la Croix Bonneau, 44100 Nantes, RCS Nantes 820 678 431.
4401JAL20220000001013

SARL ALTI, 3 rue Christian Pauc, 44300 Nantes, RCS Nantes 822 787 214.
4401JAL20220000001014

SAS LOIRE 44 CARRELAGE, 3 rue de Cahors, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 795 049 451.
4401JAL20220000001015

SARL TEAM PRO ENDUITS, 27 rue Robert Surcouf, 44220 Couëron, RCS Nantes 851 343 293.
4401JAL20220000001016

NZONGOUMON TE KOLINGBA NZANGA (nom d'usage KOLINGBA) Constant, 2 avenue du Parc de Procé, 44100 Nantes, RCS Nantes 511 795 403.
4401JAL20220000001017

SAS GTM COFFRAGE, 10 rue du Congo, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 878 466 978.
4401JAL20220000001018

SAS INNOVALIM, 12 avenue Carnot, 44017 Nantes, RCS Nantes 814 171 401.
4401JAL20220000001019

SAS DPH INVEST, 8 rue de l'Industrie, 44140 Aigrefeuille sur Maine, RCS Nantes 752 046 334.
4401JAL20220000001020

SARL LA SAVANE, village Africain du Safari, 44710 Port St Père, RCS Nantes 809 611 106.
4401JAL20220000001021

SAS H B ETANCHEITE, 3 rue du Luxembourg, 44000 Nantes, RCS Nantes 830 148 730.
4401JAL20220000001022

SARL K-Ba, 23 rue Marcel Schwob, 44100 Nantes, RCS Nantes 887 543 320.
4401JAL20220000001023

SARL T.E.L.A., 156 rue des Chênes, 44850 Ligné, RCS Nantes 529 021 644.
4401JAL20220000001024

SARL TC ENDUITS, 6 rue Alberto Giacometti, 44700 Orvault, RCS Nantes 843 422 791.
4401JAL20220000001025

SARL VIGNOBLE AUTOMOBILES, 31 route de la Chapelle Heulin, 44115 Haute-Goulaine, RCS Nantes 829 352 988.
4401JAL20220000001026

SARL FOIX CONCEPTION, 7 bis rue des Moulins, 44119 Treillières, RCS Nantes 844 714 568.
4401JAL20220000001027

SAS Chooka, 14 rue Alberto Giacometti, 44700 Orvault, RCS Nantes 801 568 312.
4401JAL20220000001028

PUBLICATION EN LIGNE

SAS HABITATTravaux, 15 rue du 11 Novembre, 44110 Châteaubriant, RCS Nantes 801 840 927.
4401JAL2022000001029

SARL DERMIC, 21 place Edouard Normand, 44000 Nantes, RCS Nantes 343 975 918.
4401JAL2022000001030

AUTRES JUGEMENTS

ARRÊT DU PLAN DE CESSION
(Jugement du 16 novembre 2022)

SARL EVEREST SILVER, 1 ter avenue de la Vertonne, Immeuble H20, 44120 Vertou, RCS Nantes 850 423 922. Aide à domicile. Jugement en date du 16 novembre 2022 arrêtant le plan de cession totale au profit de la Fondation Aub Santé avec faculté de substitution pour le fonds de commerce de l'agence de Rennes et au profit de la SARL Ba services avec faculté de substitution pour le fonds de commerce de l'agence d'Angers.
4401JAL2022000000967

(Jugement du 19 octobre 2022)

SARL LAVESPIVENT, le Haras du Defay, 44160 Sainte-Reine-de-Bretagne, RCS Saint-Nazaire 519 552 046.
4401JAL2022000000953

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCÉDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT
(Jugement du 04 novembre 2022)

SAS ALLIANCE ECO, 110 boulevard Créach Gwen, 1^{er} Etage Face, 29000 QUIMPER, RCS Quimper 848 367 769. Commerce d'électricité. Jugement du tribunal de commerce de Quimper en date du 04 Novembre 2022 convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Mars 2022.
4401JAL2022000001039

(Jugement du 09 novembre 2022)

SARL 3BS, 8 ter rue Ampère, Zone Industrielle de Kerourvois Sud, 29500 Ergue Gaberic, RCS Quimper 534 608 245. Transports routiers de fret de proximité. Jugement du tribunal de commerce de Quimper en date du 09 Novembre 2022 arrêtant le plan de cession.
4401JAL2022000001035

(Jugement du 15 novembre 2022)

SA CNIM Groupe, 58 avenue de Wagram, 75017 Paris, RCS Paris 662 043 595. Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central. Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé en date du 15/11/2022 la liquidation judiciaire sous le numéro P202200118, désigne liquidateur SCP Btsq en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, Selarl Pellier - les mandataires - en la personne de me marie -sophie pellier Villa Lesterelle 61 avenue du XV^e Corps 83600 Fréjus. Maintient M. Laurent Caniard juge commissaire, maintient SCP d'Administrateurs Judiciaires Abitbol & Rousselet en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche 75008 Paris, Selarl Thevenot Partners en la personne de Me Christophe Thévenot 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, dans ses fonctions d'administrateur judiciaire.
4401JAL2022000001037

(Jugement du 18 novembre 2022)

SARL LCG NANTES, 12 place de l'Eglise, 56680 Plouhinec, RCS Lorient 903 439 990. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement du Tribunal de Commerce de Lorient en date du

TÉL : 02 40 47 00 28

18/11/2022 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur judiciaire : Selarl Erwan Flatres 2 rue Duplex 56100 Lorient. Date de cessation des paiements : 30/09/2022.
4401JAL2022000001033

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF
(Jugement du 30 septembre 2022)

SARL SACA, 70 rue du Landy, 93300 Aubervilliers, RCS Bobigny 312 548 746.
4401JAL2022000000955

(Jugement du 11 octobre 2022)

SAS INTERNATIONAL CURRENCY EXCHANGE FRANCE, 57 rue Sainte-Anne, 75002 Paris, RCS Paris 395 175 284.
4401JAL2022000000954

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

PROCÉDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT
(Jugement du 02 novembre 2022)

ETOGA YANA (nom d'usage COURTEIX) Rachel Claudine, 7 rue Georges Clemenceau, 44210 Pornic, RCS Nantes 503 811 648. Autres commerces de détail spécialisés divers. Par jugement en date du 02/11/2022, le tribunal de commerce de Nantes a prononcé la résolution du plan de redressement judiciaire et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sous le numéro 2022-423, date de cessation des paiements le 02/11/2022, liquidateur Maître blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 01.
4402JAL2022000000329

(Jugement du 17 novembre 2022)

SARL APV FRANCE, 13 rue Véga ZI la Belle Etoile, 44470 Carquefou, RCS Nantes 510 898 786. Vente de tous produits de peinture de revêtements muraux d'articles de décoration matériels annexes. Clôture pour insuffisance d'actif par jugement du : 17/11/2022.
4402JAL2022000000326

PROCÉDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 16 novembre 2022)

SARL LES HAMEAUX BIO 7, rue de Cornen, La Galerie des Marais, 44510 Le Pouliguen, RCS Saint-Nazaire 882 621 097. Vente de produits biologiques et naturels. Date de cessation des paiements le 10 août 2022. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL2022000000323

SARL A.C.S.A.H. SARL (A.C.S.A.H.), Au Rochette, 44130 Blain, RCS Saint-Nazaire 500 694 468. Travaux de plâtrerie. Date de cessation des paiements le 31 octobre 2022. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL2022000000324

SOUPLIER Adeline Isabelle, 2 boulevard du Midi, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 792 370 876. Restauration traditionnelle. Date de cessation des paiements le 16 mai 2021. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 vannes Cedex. Liquidation judiciaire par application de l'article L681-2 III du code de commerce. Liquidation judiciaire par application de l'article L681-2 III du code de commerce. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL2022000000325

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF
(Jugement du 16 novembre 2022)

LEMAITRE Khalissa, 38 rue Général de Gaulle, 44560 Paimboeuf, RCS Saint-Nazaire 884 146 770.
4402JAL2022000000322

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCÉDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT
(Jugement du 03 novembre 2022)

SAS EISMANN FRANCE, 5 rue Georges Charpak, Zone Artisanale, 76150 Saint-Jean-du-Cardonnay, RCS Rouen 880 167 630. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 03/11/2022 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : Selarl Marie Dubois représentée par Maître Marie Dubois 32 rue Molière 69006 Lyon, la Selarl Mj synergie -Mandataires judiciaires représentée par Me Bruno Walczak ou Me Michaël Elancry 136 cours Lafayette Cs 33434 69441 Lyon cedex 03, Administrateur judiciaire : La Selarl Bcm représentée par Maître Eric Bauland ou Maître Alain Niogret 40 rue de Bonnel 69003 Lyon mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion la Selarl Aj partenaires représentée par Maître Didier Lapiere et Maître Ludvine sapin 174 rue de Créqui 69003 Lyon mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 30/09/2022.
4402JAL2022000000328

(Jugement du 07 novembre 2022)

SAS ALINEO, 41 avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville, RCS Bobigny 477 567 879. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny, prononce en date du 7 novembre 2022, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022J01064, date de cessation des paiements le 7 octobre 2022 désigne Administrateur Selarl Selarl Ajs, prise en la personne de Maître Philippe Jeannerot 7 Rue Jean Mermoz 78000 Versailles avec pour mission : assistance , Mandataire judiciaire Selas M.J.S. Partners en la personne de Me Nicolas Soinne 2 Ter Chemin de Lorraine 93000 Bobigny, et ouvre une période d'observation expirant le 9 mai 2023 Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 15 mois à compter de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.
4402JAL2022000000327

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

N° RG 22/02275 - N° Portalis DBYS-W-B7G-LUBQ

DATE : 23 novembre 2022.

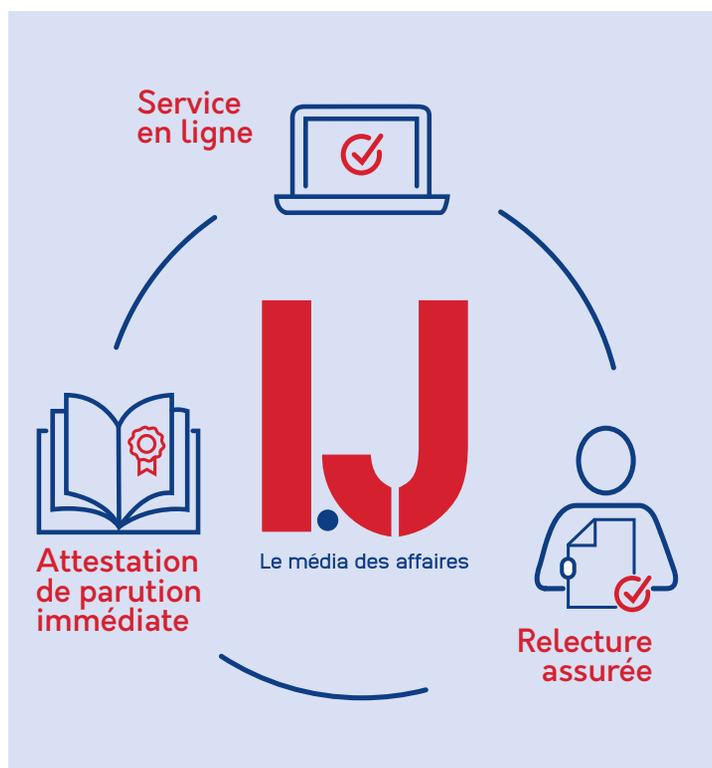
Jugement prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Association ACCOMPAGNEMENT MIGRANTS INTEGRATION**, demeurant 103 rue du Corps de Garde - 44100 NANTES. Activité : cours de français et instruction civique .

N° RCS : non inscrite.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SELARL Frédéric BLANC en la personne de Me Frédéric BLANC, 8 rue d'Auvours BP 72209 44022 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 30 avril 2022.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BODACC auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.
L22IJ04130



LES ANNONCES LÉGALES EN VENDÉE

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DOMPIERRE SUR YON du 8/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile de moyens.

Dénomination sociale : **3BS**.

Siège social : 15 rue de la Martinière 85170 DOMPIERRE SUR YON.

Objet social : La société a pour objet exclusif de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés, tous médecins généraliste, par la mise en commun de tous moyens matériels utiles à l'exercice de la profession de ses membres, sans pouvoir par elle-même exercer aucune mission de cette profession et en respectant leur indépendance morale et technique. Elle peut notamment acquérir, louer, vendre, échanger les immeubles, installations et appareillages nécessaires, à l'exclusion de ceux dont les associés entendraient faire l'acquisition ou désireraient en conserver la propriété à titre personnel, en dehors de la société, notamment les locaux à usage professionnel. Elle peut encore engager le personnel auxiliaire nécessaire et, plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rapportant à l'objet social et n'altérant pas son caractère civil.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 8 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Madame Clémentine BEAUJARD demeurant 11 rue Gabriel Poiron - BOUFFERE - 85600 MONTAIGU VENDEE ; Monsieur Christophe BRENGAT demeurant La Haute Chevilonnière - 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE ; Monsieur François BRIENS demeurant 12 Impasse des Aisières - 85170 DOMPIERRE SUR YON ; Monsieur Sylvain SALIN demeurant 9 rue du Petit Anjou - 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE.

Cluses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L22IJ03808

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nantes du 18 novembre 2022, il a été constitué la société LA JOYEUSE COMPAGNIE, SARL au capital de 25 000 €, ayant son siège social 9 Place du Poilu de France 85100 LES SABLES D'OLONNE et pour objet l'achat et la vente de tous articles de décoration y incluant une activité de brocante, d'épicerie fine, de maroquinerie, chaussures, bijoux, produits de beauté, de mode, de prêt-à-porter, d'accessoires ou de créations de tous types et de tous genres et plus généralement tous articles se rapportant à l'art de vivre, en France et à l'étranger, d'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation requise au RCS de LA ROCHE SUR YON. Mme Anne KERMANAC'H, 133 Avenue Félix Faure 75015 PARIS a été nommé gérante. POUR AVIS

L22IJ03850

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

DU CHÂTEAU D'EAU
Société civile immobilière
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 31 B rue de l'Océan
85540 ST BENOIST SUR MER
RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 18/11/2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : société civile immobilière,
Dénomination : DU CHÂTEAU D'EAU,
Siège : 31 B rue de l'Océan - 85540 ST BENOIST SUR MER.

Objet : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement, et accessoirement la vente desdits biens ; emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : M. Thierry RUBIO et Mme Olga NAKHLOUPINA, demeurant ensemble 31 B rue de l'Océan - 85540 ST BENOIST SUR MER.

Cluses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales.

Immatriculation au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L22IJ03862



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MENOMBLET du 21/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HCG
Siège : 3 Rue des Tilleuls, 85700 MENOMBLET

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 €

Objet : - l'acquisition, la vente, la propriété, la gestion de titres et tous droits sociaux, la prise de participation dans toutes sociétés existantes ou à créer et la gestion de ces participations ;

- la réalisation pour ses filiales ou pour toute autre entreprise, de prestations de services en matière administrative, commerciale, comptable, communication, technique, informatique... ;

- l'activité de société holding animatrice de groupe comprenant la définition et la conduite de la politique du groupe de sociétés, la direction effective et le contrôle des filiales du groupe ;

- l'acquisition, la cession, la propriété, l'exploitation de tous biens meubles, tous biens ou droits immobiliers.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Cédric GUIGNARD, demeurant 3 Rue des Tilleuls, 85700 MENOMBLET

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

L22IJ03864

ABONNEZ-VOUS !
2 ans : 99 €

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, signé électroniquement le 18 novembre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : OCEAN ATL IMMOBILIER

Siège social : 46 chemin de la Conge, 85270 ST HILAIRE DE RIEZ

Objet social : La participation directe ou indirecte dans toutes les opérations commerciales, industrielles ou de services quel qu'en soit le domaine ou la nature, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, association en participation ou autrement ; la gestion de ces participations. Toutes prestations de services techniques, commerciales, financières et administratives, notamment au profit des sociétés dans lesquelles la société détient des participations. L'exercice de mandats sociaux. Le dépôt, l'exploitation ou l'achat de tous brevets, licences ou marques, la gestion de réseaux de franchise. L'acquisition, la construction, l'exploitation et gestion de tous biens immobiliers ou parts de sociétés immobilières. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 390 000 euros
Gérance : Monsieur Florian BASSET, demeurant 46 chemin de la Conge, 85270 ST HILAIRE DE RIEZ

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis
La Gérance

L22IJ03874



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE BOUPERE du 21/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HJP

Siège : 10 Rue Maurice Ravel, 85510 LE BOUPERE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 €

Objet : - l'acquisition, la vente, la propriété, la gestion de titres et tous droits sociaux, la prise de participation dans toutes sociétés existantes ou à créer et la gestion de ces participations ;

- la réalisation pour ses filiales ou pour toute autre entreprise, de prestations de services en matière administrative, commerciale, comptable, communication, technique, informatique... ;

- l'activité de société holding animatrice de groupe comprenant la définition et la conduite de la politique du groupe de sociétés, la direction effective et le contrôle des filiales du groupe ;

- l'acquisition, la cession, la propriété, l'exploitation de tous biens meubles, tous biens ou droits immobiliers.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au

profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Jonathan PREAUD, demeurant 10 Rue Maurice Ravel, 85510 LE BOUPERE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

L22IJ03884



Par ASSP du 21/11/2022, est constituée la **SARL L'ANNEXE SINGULIERE**.

Objet : - L'exploitation de chambres d'hôtes, tables d'hôtes, gîtes, et la fourniture de toutes prestations de services y attachées comportant notamment le ménage des chambres et la fourniture du petit-déjeuner.

- La location de vélos.

- La revente de produits alimentaires, à consommer sur place et à emporter, et non alimentaires.

- La réception et l'organisation d'événements privés, professionnels, tels que mariages, séminaires, réunion d'associations.

Durée : 99 ans

Capital : 1 000€

Siège : 1 rue de la Poste 85420 MAILLE

Gérant : Monsieur Teddy BARREAU demeurant 1 rue de la Poste 85420 MAILLE

La société sera immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L22IJ03973



Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Charles HABAULT, Notaire à NANTES, le 29/09/2022, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LE QUERRY

Siège social : 8 Chemin de la Bergeresse 85350 L'ILE D'YEU

Objet social : La propriété démembrée ou non, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement et éventuellement à titre exceptionnel la vente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire. L'acquisition, l'administration, la gestion directe de tous supports de placements financiers.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS

Capital social : 908 000 euros constitué d'apports en numéraire et en nature

Gérance : M. Jean-Pierre BOURNAT demeurant 8 Chemin de la Bergeresse 85350 L'ILE D'YEU et Mme Françoise BOURNAT née DUCROT demeurant 8 Chemin de la Bergeresse 85350 L'ILE D'YEU.

Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité des trois quarts (3/4) des parts sociales. Par exception, aucun agrément n'est nécessaire en cas de transmission à titre onéreux ou gratuit au profit d'un associé.

Immatriculation de la société au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis
La gérance

L22IJ04037

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LA CANOPEE 14

Siège social : 70 Rue René Coty, 85000 LA ROCHE SUR YON

Objet social : L'achat, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; L'exploitation de tous biens immobiliers pris à bail, à crédit-bail ou autrement ; L'administration, la gestion et la cession de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; L'aliénation ou de des immeubles, ou des parts de sociétés civiles immobilières, devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Roselyne SASTRE demeurant 1490 Corniche St Ferreol, 83510 LORGUES

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas. L'agrément résulte d'une décision collective extraordinaire des associés représentant les deux tiers au moins des parts sociales.

Immatriculation de la Société au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis
La Gérance

L22IJ04054

SCM DOMAGES MERLIN

Société civile de moyens
au capital de 1.000 euros
Siège social : 51, rue Nicot
85100 LES SABLES D'OLONNE
En cours d'immatriculation
au R.C.S de LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date du 08/11/2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SCM DOMAGES MERLIN.**

FORME : Société civile de moyens.

CAPITAL : 1.000 euros.

SIÈGE : 51, rue Nicot - 85100 LES SABLES D'OLONNE.

OBJET : La société a pour objet exclusif de faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession libérale, sans que la Société puisse elle-même exercer celle-ci.

DUREE : 99 ans.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales.

AGREMENT : agrément pour toutes cessions autres qu'entre associé.

GERANCE : Mme Philippine MERLIN, épouse DOMAGES et M. Charles DOMAGES demeurant ensemble 8, rue Marcel Doret - 85100 LES SABLES D'OLONNE sans limitation de durée.

Immatriculation au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis

L22IJ04118



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 23 novembre 2022, il a été constitué une

société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée

- Dénomination : **Naodata**

- Capital : 3 600 euros

- Siège social : 14 Rue Augustin Fresnel, BOUFFERE, 85600 MONTAIGU VENDEE

- Objet : La création, l'édition, le développement, la commercialisation, l'exploitation et la maintenance de logiciels informatiques et d'outils informatiques, Le déploiement de logiciels chez les clients, La création d'applications internet et mobiles, La création, l'hébergement de sites internet, ainsi que la vente de matériels et logiciels informatiques,

Le conseil en systèmes informatiques,

L'activité d'audit énergétique en ce compris les prestations de travaux liés à la performance énergétique des bâtiments en ayant recours à la sous-traitance L'ingénierie, le déploiement, l'installation et la maintenance de solutions de gestion technique du bâtiment en ayant recours à de la sous-traitance

- Durée : 99 ans

- Président : Monsieur Didier RONDEAU, demeurant 15 Impasse des Lucioles SAINTGEORGES- DE-MONTAIGU, 85600 MONTAIGU VENDEE, pour une durée indéterminée

- Directeurs généraux : Monsieur Christophe DUDEK, demeurant 39 Route de Gorges, 44190 CLISSON, et Monsieur Damien REHAULT, demeurant Les Mermais, 10 Rue Basse, 44170 NOZAY, pour une durée indéterminée

- Immatriculation : RCS LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis, le Président

L22IJ04163



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à MONTAIGU VENDEE du 15/11/2022, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **Microbrasserie La Torche**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital social : 4.000 euros, constitué d'apports en nature et en numéraire.

Siège social : 184 rue Joseph Gaillard - ZI NORD - 85600 MONTAIGU VENDEE.

Objet social : microbrasserie comprenant la fabrication, l'élaboration et la commercialisation de bières artisanales.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Gérants : Monsieur Alexis DELAGRÉE demeurant 15, rue de la Roche Saint-André 85600 TREIZE SEPTIERS et Monsieur Benjamin CARVALHO demeurant Le Tourniquet 85530 LA BRUFFIÈRE, pour une durée indéterminée.

Immatriculation : RCS LA ROCHE-SUR-YON.

L22IJ04191



Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

Attirez • Recrutez • Fidélisez

Sur votre abonnement
1 MOIS OFFERT
avec le code **IJ21** sur
Lamacompta.co

L22IJ03677

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

JM2P IMMO
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 la Nouletière
85190 VENANSOULT
RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 23/11/2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : société civile immobilière,
Dénomination: JM2P IMMO,
Siège: 4 la Nouletière - 85190 VENANSOULT,

Objet: acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement, et accessoirement la vente desdits biens ; emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés,

Capital : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,
Gérance : M. Julien PERE, demeurant au 4 la Nouletière - 85190 VENANSOULT

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales.
Immatriculation au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L22IJ04193

MODIFICATIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

JASY

Société à responsabilité limitée
Siège social : 10, impasse Henriette d'Angeville
85000 LA ROCHE SUR YON
919 003 160 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 29 septembre 2022 que le capital social a été augmenté de 460 000 euros par voie d'apports en nature. En conséquence, les statuts ont été modifiés. Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent euros (100 €) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre cent soixante mille cent euros (460 100 €). Pour avis - La Gérance

L22IJ03397

BACCHUS ATLANTIQUE
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 € porté à 150.000 €
Siège social : 72 rue Centrale, 85610 La Bernardière
920 948 890 RCS La-Roche-sur-Yon (ci-après la « Société »)

Par décisions de l'associé unique et du Président en date du 15 novembre 2022, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 149.000 €, et porté de 1.000 € à 150.000 €.

L22IJ03677

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ



EXSYAN SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 310 La Roche Pepin
Saint Georges de Montaigu
85600 MONTAIGU-VENDEE
840 727 564 RCS LA ROCHE SUR YON

CHANGEMENT DE SIEGE DE DENOMINATION ET DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'une décision unanime en date du 30/09/2022 la collectivité des associés a décidé à compter de ce même jour de :

- Changer la dénomination sociale EXSYAN SAS par EXYAN

- Transférer le siège social du 310 La Roche Pepin Saint Georges de Montaigu, 85600 MONTAIGU-VENDEE au 36 avenue de Plaisance - ZAE de Plaisance - 16300 BARBEZIEUX ST HILAIRE

- Modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts.

- Prendre acte de la démission de Monsieur Benjamin LE GOAS de ses fonctions de Directeur Général ce même jour et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

La Société, immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 840 727 564 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'ANGOULEME.

Président : Bertrand GIRAUD, demeurant 3 rue des Grandes Gourmandières, Bois Faucon, 16200 SIGOGNE

L22IJ03779



BRUFFIERE AUTOMOBILES SARL
SARL au capital de 75 000 €
Siège social : 2 rue André Defontaine
85530 LA BRUFFIERE
418 484 374 RCS LA ROCHE SUR YON

Par Décisions du 19/10/2022, l'associé unique a modifié la dénomination sociale en «BRUFFIERE AUTOMOBILES SAS» et transformé la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 75000 €, divisé en 2 500 actions de 30 €. Sous son ancienne forme, la Société était gérée par M. David JAFFROT et M. Olivier BONNET gérants. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par la société DJOB, SARL dont le siège social est 2 rue André Defontaine 85530 LA BRUFFIERE, 843 550 591 RCS LA ROCHE SUR YON nommée Présidente et par la société LUCO, SARL dont le siège social est 2 rue André Defontaine 85530 LA BRUFFIERE, 920 060 530 RCS LA ROCHE SUR YON nommée Directeur Général. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Transmission des actions - Agrément : cession à un tiers soumise à l'agrément des associés. Mention sera faite au RCS de la Roche sur Yon. Pour avis

L22IJ03838

ABONNEZ-VOUS

et restez informé
sur toute l'actualité
économique

PAYSANS DU MARAIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 29 700 € réduit à 18 459 €
Siège social :
Les Portes du Marais - ZA Beauregard
85200 DOIX LES FONTAINES
877 972 299 RCS LA ROCHE SUR YON

MODIFICATION STATUTAIRES

Par une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 novembre 2022, la collectivité des associés a décidé :

- une réduction du capital social motivée par des pertes de 29 700 € à 396 €, par diminution de la valeur nominale des parts

- une réduction du capital social motivée par des pertes de 396 € à 232 €, par annulation pure et simple par la Société de 164 parts sociales

- une augmentation du capital social de 232 € à 9 045 € par compensation avec des créances liquides et exigibles et émission de 8 813 parts sociales nouvelles de 1 € chacune

- une augmentation du capital social de 9 045 € à 18 459 € par l'émission de 9 414 parts sociales nouvelles de 1 € chacune

- après avoir pris acte de la démission de Madame Nadine BONNET de ses fonctions de cogérante à compter du 8 novembre 2022, de nommer en remplacement, en qualité de cogérant, Monsieur Bertrand AUGER, demeurant à SERIGNE (Vendée), La Bruyère, pour une durée illimitée à compter du même jour.

Cela rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : VINGT NEUF MILLE SEPT CENTS EUROS (29 700 €)

Nouvelle mention :

Capital social : DIX HUIT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE NEUF EUROS (18 459 €).

Le dépôt sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, Me Katrin DUPUIS

L22IJ03887



SCI BERNARD SOULAS

Société civile immobilière
au capital de 2 042,81 euros
Siège social : 3 Place Foch
Résidence Foch
85100 LES SABLES D'OLONNE
385 342 373 RCS LA ROCHE-SUR-YON

L22IJ03982

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes des décisions unanimes des associés par acte sous seing privé en date des 8 et 9 novembre 2022, le capital social a été augmenté d'une somme en numéraire de 518,32 euros, libérée par compensation avec une créance certaine liquide et exigible sur la société. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention

Capital : 1 524,49 euros

Nouvelle mention

Capital : 2 042,81 euros

Mention sera faite au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis, la Gérance

L22IJ03893

SUD VENDEE PEINTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 euros
Siège Social : 6 rue Louis Auber
ZA Saint Médard des Prés
85200 FONTENAY LE COMTE
RCS LA ROCHE SUR YON 479 830 283

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décisions de l'associé unique en date du 21 novembre 2022, il a été décidé - de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, - de nommer en qualité de Président de la société sous sa forme nouvelle de société par actions simplifiée Monsieur Christophe PUYGRENIER né le 17 septembre 1967 à ROCHEFORT (17) demeurant à NIORT (79), 45 rue de Souche.

Pour avis, le Président

L22IJ03908



ATHANASE

SAS au capital de 548 800 euros
Siège social : rue de Noirmoutier
85680 LA GUERINIÈRE
442 006 680 RCS LA ROCHE SUR YON

Suivant délibération en date du 31 octobre 2022, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé de refondre l'objet social de la société de la manière suivante : la participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ; la gestion directe ou indirecte de ces participations ainsi que de tous portefeuilles d'actions de parts, ou d'obligations ; la participation dans toutes sociétés immobilières, quelle qu'en soit la forme et quel que soit leur objet ; la signature de contrats de prestations de services avec des sociétés dans lesquelles elle détiendrait des participations en vue de prendre en charge dans ces sociétés la gestion administrative, commerciale, financière et comptable et plus généralement la réalisation de toutes prestations en vue de définir la stratégie de ces sociétés ; l'acquisition, le dépôt, la propriété, la gestion, l'exploitation, la concession, la cession de toutes marques et brevets ; et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en favoriser l'extension et le développement.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, le président

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

ADI CONCEPT
SARL au capital de 20 000 euros
Siège social : 1691 Avenue de l'Atlantique
85440 TALMONT ST HILAIRE
790 718 324 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes d'une AGE du 15/09/2022, les associés ont décidé une réduction du capital social de 6 000 euros par voie de rachat de 600 parts sociales. Cette réduction du capital social devenue définitive ainsi que le constate un procès-verbal

de la Gérance du 25/10/2022 et entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention :
20 000 euros. Nouvelle mention : 14 000 euros.

L22IJ03999

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

AUTO LOCATION MARTINOYENNE
SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : Rue de la Cornillière
85140 ST MARTIN DES NOYERS
478 952 278 RCS LA ROCHE SUR YON

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2022, l'AGE, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société

L22IJ04124



GREENPOINT

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social : 140 avenue de l'Isle de Riez
85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ
877 674 275 RCS LA ROCHE-SUR-YON
(ci-après la «Société»)

AVIS

Par décisions en date du 7 septembre 2022, l'associé unique de la Société a décidé de nommer pour une durée illimitée la société TERRE-FORT IMMOBILIER, située 140 avenue de l'Isle de Riez, 85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ (329 692 008 RCS LA ROCHE-SUR-YON), en qualité de Président, en remplacement de la société HOLDING DAVY, démissionnaire.

L22IJ04131

DISSOLUTIONS

L'ORGERIE

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social : 25 rue du Président de Gaulle - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
Siège de liquidation : 10 rue La Fayette 85000 LA ROCHE-SUR-YON
851 422 923 RCS LA ROCHE SUR YON

DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 31/07/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal GAUTIER, demeurant 10 rue La Fayette 85000 LA ROCHE-SUR-YON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 10 rue La Fayette 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de la Roche-Sur-Yon, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L22IJ03154

L'ORGERIE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social :
25 rue du Président de Gaulle
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Siège de liquidation : 10 rue Lafayette
85000 LA ROCHE-SUR-YON
851 422 923 RCS LA ROCHE SUR YON

LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31/07/2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal GAUTIER, demeurant 10 rue Lafayette 85000 LA ROCHE-SUR-YON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de la Roche-Sur-Yon, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

L22IJ03156



SCI GUILLE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : LA ROCHE-SUR-YON
85000 199 Rue Roger Salengro
Siège de liquidation : 199 Rue Roger Salengro
85000 LA ROCHE SUR YON
449 352 301 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 26 octobre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé, à compter du 31 octobre 2022 comme liquidateur Madame Sylvie GUILLE, demeurant 199 Rue Roger Salengro 85000 LA ROCHE SUR YON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 199 rue Roger Salengro 85000 LA ROCHE SUR YON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L22IJ03865



SCI OLLNER

Société civile immobilière
au capital de 152,45 euros
Siège social : Zone Artisanale
85610 CUGAND
423 365 527 RCS LA ROCHE SUR YON

Le 22/11/2022 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2022 ; nommé liquidateur M. Jean-Yves NERRIERE, demeurant 20 route de l'Ebaupin 85610 CUGAND, actuel Gérant de la société et fixé le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.

Mention au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L22IJ04178

FONDS DE COMMERCE



Par ASSP à LA ROCHE SUR YON du 08.11.2022, enregistré au SPFE de LA ROCHE SUR YON, le 10.11.2022, dossier 2022 00115260 référence 8504P01 2022 A 03473, la société **JACQUINOT, SARL** au capital de 5 000 €, Siège : AVRILLE (85440) - 12 avenue de Lattre de Tassigny, 509 597 050 RCS LA ROCHE SUR YON, a cédé à la société **GARAGE CD AUTO, SARL** au capital de 5 000 €, siège : AVRILLE (85440) - 12 avenue de Lattre de Tassigny, 920 254 810 RCS LA ROCHE SUR YON, le **fonds artisanal et de commerce « d'achat et vente d'autos, motos, cycles neufs ou d'occasion ; réparation de ces mêmes véhicules, alimentation générale, terminal de cuisson et vente de pains, vente de tous produits liés à ces domaines ; distribution de carburant »** exploité à AVRILLE (85440) - 12 Avenue de Lattre de Tassigny au prix de 90 000 €. Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont lieu le 08.11.2022. Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière des publications légales au Cabinet ALINEA CONSEIL - Zone Beaupuy - 12 Impasse Bernard Lyot - 85000 LA ROCHE SUR YON.

Pour avis

L22IJ04122

REGIMES MATRIMONIAUX

AMENAGEMENT REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean MENANTEAU, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Jean MENANTEAU, Samuel BREVET, Virginie PEDRON, Notaires associés, Office Notarial du Vignoble, société d'exercice libéral à responsabilité limitée titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à CLISSON (Loire Atlantique) 73, rue Docteur Boutin, CRPCEN 44030, le 21 novembre 2022, a été reçu l'aménagement du régime matrimonial avec ajout d'une société d'acquêts et d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

PAR :

Monsieur Dominique Jean-Marie **TOU-CHARD**, gérant de société, et Madame Anne-Marie Françoise Aline **BROC**, retraitée, demeurant ensemble à LA BERNARDIERE (85610) 11 Place de l'Eglise.

Monsieur est né à MAMERS (72600) le 4 octobre 1960, Madame est née à NEUVILLE-PRES-SEES (61500) le 5 février 1961.

Mariés à la mairie de ALENCON (61000) le 5 septembre 1992 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Nicolas HUYEY, notaire à ALENCON (61000), le 3 juillet 1992.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L22IJ04125

AUTRES ANNONCES

ID JARDIN SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Rue de la Charmellerie -
Olonne sur Mer
85340 LES SABLES D'OLONNE
493 861 108 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE DISSOLUTION PAR TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Par décision du 21/11/2022, la société I.D. JARDIN, SARL au capital de 50 600 euros, dont le siège social est Rue de la Charmellerie - Olonne Sur Mer - 85340 LES SABLES D'OLONNE, immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 422 818 914 a, en sa qualité d'associée unique de la société ID JARDIN SERVICES, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société ID JARDIN SERVICES au profit de la société I.D. JARDIN, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis La Gérance

L22IJ04164

LOUDIMER
Société par actions simplifiée
au capital de 5 200 €
Siège social : PORT BOURGENAY
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
789 647 690 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE DISSOLUTION PAR TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Par décision du 18 novembre 2022, la société LE GAMBETTA, associée unique de la société LOUDIMER, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société avec transmission universelle de patrimoine à son associée unique, à effet au 31 décembre 2022.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON.

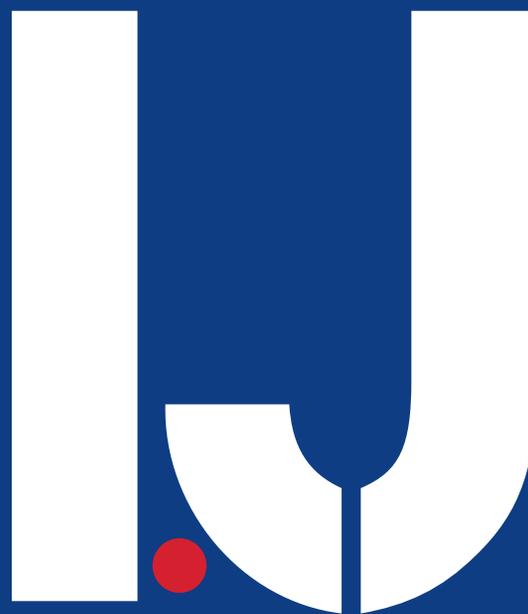
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON.

POUR AVIS - Le Président

L22IJ04173

Créateurs d'entreprise
pour développer vos affaires :

ABONNEZ-VOUS !



**PUBLIEZ VOS
ANNONCES
LÉGALES
ET CONFIEZ
NOUS VOS
FORMALITÉS
JURIDIQUE**

www.informateurjudiciaire.fr
tél. : 02 40 47 00 28



Journal d'annonces légales,
habilité sur les départements
de la Loire-Atlantique et Vendée

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

In Extenso

Experts-Comptables

Bien plus que des experts-comptables

Une vision 360° de vos besoins

Expertise comptable - Gestion sociale et paie - Audit -
Juridique - Fiscalité - Accompagnement et conseil en
création, reprise et transmission d'entreprise

Près de chez vous...

Ancenis

02 40 83 17 52

La Baule

02 40 60 57 34

Nantes Centre

02 51 80 18 00

Pornichet

02 51 73 20 20

Challans

02 51 35 00 35

La Roche-sur-Yon

02 51 24 07 90

Nantes Erdre

02 40 52 59 00

Sables-d'Olonne

02 51 95 11 22

Haute-Goulaine

02 40 13 65 65

Les Herbiers

02 51 64 88 31

Pornic

02 40 82 15 93

Saint-Herblain

02 51 80 18 00

www.inextenso.fr

Suivez nos actualités sur notre page

LinkedIn In Extenso Ouest Atlantique

MACHINESEEKER



HBC NANTES PRÉSENTE

LA SAGA XXL

15 ET 21 | Neodif XXL
DÉC. 2022 | PARC DES EXPOSITIONS
DE LA BEAUJOIRE



Informations et réservations

PARTENAIRES@HBCNANTES.COM



H ARENA PRODUCTION PRÉSENTE



**MBILLI
VAUGHN**
VS

WBC SILVER WELTERWEIGHT CHAMPIONSHIP
**CISSOKHO
MBENGE**
VS

8 COMBATS

**SAM 17 DÉC
NANTES**

Neodif XXL
PARC DES EXPOSITIONS DE LA BEAUJOIRE

Informations et réservations
PARTENAIRES@HBCNANTES.COM

